

# **La place de la pêche dans les systèmes d'activités des ménages de pêcheurs de la zone Voh-Koné-Pouembout**



## **Province Nord, Nouvelle Calédonie**

**Mémoire présenté par : MOËNNE Morgane**

**EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME D'INGENIEUR DE SPECIALISATION  
EN AGRONOMIE TROPICALE DE L'INSTITUT DES REGIONS CHAUDES DE  
MONTPELLIER SUPAGRO**

**OPTION ECODEV : POLITIQUES PUBLIQUES, ORGANISATIONS ET MARCHES**

**Maître de stage : Jean-Michel Sourisseau (CIRAD, IAC)**

**Directeurs de mémoire : Jean-François Bélières (CIRAD) et Jean-Michel Sourisseau**

**2 Février 2011**





**La place de la pêche dans les systèmes  
d'activités des ménages de pêcheurs  
de la zone Voh-Koné-Pouembout  
Province Nord, Nouvelle Calédonie**

**MEMOIRE PRESENTE PAR MOËNNE MORGANE**

EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME D'INGENIEUR DE SPECIALISATION  
EN AGRONOMIE TROPICALE DE L'INSTITUT DES REGIONS CHAUDES DE  
MONTPELLIER SUPAGRO

OPTION ECODEV : POLITIQUES PUBLIQUES, ORGANISATIONS ET MARCHES

**Membres du jury :**

**Jean-François Bélières (CIRAD)**

**Jean-Michel Sourisseau (CIRAD)**

**Betty Wampler (IRC)**

**2 Février 2011**



## RESUME

L'étude répond à une demande de l'Institut Agronomique néo-Calédonien, de l'Institut de Recherche pour le Développement et de la province Nord de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de leur participation au programme COGERON, un programme de recherche sur la cogestion des récifs et du lagon de la zone Voh-Koné-Pouembout.

La zone d'étude, située sur la côte Ouest de la province Nord, comprend trois villages et six tribus de bord de mer ou de fond de vallée. Elle accueille depuis 2007 le chantier du projet Koniambo, usine pyro-métallurgique de traitement du nickel dont le coût est évalué à plus de 3,8 milliards de dollars. L'usine doit, conformément aux accords politiques de 1988 et 1998 réglant l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie, participer au rééquilibrage économique et social entre la province Nord et la province Sud.

L'étude se déroule donc dans un contexte d'industrialisation et de croissance démographique rapide avec l'hypothèse d'un bouleversement de l'organisation sociale, économique et culturelle de la zone, et d'une modification induite des enjeux et des pratiques de pêche.

L'étude vise à apporter sa pierre à l'accompagnement possible de ces transformations, à travers la compréhension des stratégies des ménages de pêcheurs dans cette phase spécifique de la construction de l'usine. Elle étudie en particulier la complexité de leurs systèmes d'activités, afin de contribuer à la formalisation de certains enjeux de gestion et à leur implication en termes de politiques publiques.

**Mots-clés :** Nouvelle Calédonie, province Nord, pêche, systèmes d'activités, pluriactivité, livelihoods

## **ABSTRACT**

The study responds to a request from the New Caledonian Agronomic Institute, the Research Institute for Development and the New Caledonia's North province within their participation in the COGERON program, a research program for the co-management of the reef and lagoon area of Voh-Koné-Pouembout.

The study area, located on the West coast of the North province, counts three villages and six tribes by the sea or at the bottom of the valley. It has hosted the building site of the Koniambo project since 2007, a pyro-metallurgical plant for nickel process which cost is estimated over \$ 3.8 billion. The plant must, under the 1988 and 1998 political agreements governing the statutory evolution of New Caledonia, participate in economic and social balance between the North province and the South province. The study is therefore conducted in a context of industrialization and rapid population growth, with the hypothesis of a disruption of VKP's social, economic and cultural organization and an induced change in fishing issues and practices.

The study's aim is to bring its contribution to the accompaniment of these transformations, through understanding the strategies of fishing households in this particular phase of plant building. It examines in particular the complexity of their activity systems, to contribute to the formalization of some management issues and their implications in terms of public policy.

**Keywords:** New Caledonia, North province, fishing, activity systems, pluriactivity, livelihoods

## REMERCIEMENTS

Merci à Jean-Michel Sourisseau, à Arnaud Bonmarchand et à toute l'équipe de l'IAC de Pouembout pour leur accueil chaleureux.

Merci à Marc Léopold et Nathaniel Cornuet pour leurs conseils avisés et leur soutien logistique.

Merci à Jean-François Bélières et à Jean-Michel Sourisseau, mes directeurs de mémoire, pour leurs patientes relectures, leur grande disponibilité et leur soutien dans les moments de stress qui ont ponctués la période de rédaction.

Merci à tous les pêcheurs qui ont pris du temps pour répondre à mes questions, pour leur gentillesse et leur patience, et ce malgré une charge de travail importante.

Et bien évidemment un grand merci à tous les amis rencontrés en Nouvelle-Calédonie qui m'ont fait découvrir la beauté, la richesse et la complexité du « caillou », ce stage n'aurait pas été le même sans vous.

## Acronymes

AMIRA : Amélioration des Méthodes d'Investigation en Milieux Informels et Ruraux d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine

CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

COGERON : Organiser la COGEstion des Récifs et lagONS à forte valeur patrimoniale en Nouvelle-Calédonie

CREGG : Centre de Régulation des Gros Gibiers

CSP : Catégorie socioprofessionnelle

DFID : British Department for International Development

FCFP : Franc Pacifique, monnaie néo-calédonienne (100 CFP = 0,84 €)

FPPN : Fédération des Pêcheurs Professionnels du Nord

IAC : Institut Agronomique néo-Calédonien

IFRECOR : Initiative Française pour les Récifs CORalliens

IFREMER : Institut FRançais pour l'Exploitation de la MER

INRA : Institut National de Recherche Agronomique

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

ISEE : Institut de la Statistique et des Études Économiques

MEDAD : Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables

OCEF : Office de Commercialisation et d'Entreposage Frigorifique

PB : Produit Brut

PIB : Produit Intérieur Brut

SAU : Surface Agricole Utile

SLN : Société Le Nickel

SMG : Salaire Minimum Garanti

SMSP : Société Minière du Sud Pacifique

UNC : Université de Nouvelle-Calédonie

UNESCO : Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture

VKP : Voh-Koné-Pouembout

## TABLE DES MATIERES

Résumé .....	i
Abstract .....	ii
Remerciements .....	iii
Acronymes .....	iv
Table des matières .....	v
Introduction .....	1
1 Contexte et problématique de l'étude.....	2
1.1 La Nouvelle-Calédonie, une collectivité territoriale singulière.....	2
1.1.1 Aperçu géographique .....	2
1.1.2 Statut du territoire.....	3
1.1.3 Une population diversifiée et inégalement répartie.....	5
1.1.4 Une économie qui repose sur le secteur tertiaire et l'exploitation du nickel, la faible part de l'agriculture et de la pêche.....	5
1.2 Contexte institutionnel du stage .....	6
1.2.1 La structure d'accueil : l'Institut agronomique néo-calédonien.....	6
1.2.2 Le programme COGERON .....	7
1.2.3 La zone d'étude .....	8
1.3 Définition du sujet et problématique .....	16
1.3.1 Définition du sujet.....	16
1.3.2 Objectifs du stage .....	16
1.3.3 Hypothèses de travail .....	17
2 Cadres théoriques mobilisés et méthodologie mise en oeuvre.....	18
2.1 Les cadres théoriques mobilisés pour l'analyse du comportement des ménages .....	18
2.1.1 Le paradigme du système d'activités .....	18
2.1.2 La notion de « <i>Livelihoods</i> » .....	18
2.1.3 La notion de flexibilité des systèmes d'activités en contexte incertain .....	21
2.1.4 Les notions d'économie sociale et de multifonctionnalité de l'agriculture .....	22
2.2 Méthodologie.....	23
2.2.1 Outils et mise en œuvre des enquêtes.....	23
2.2.2 Choix de l'unité d'observation .....	25
2.2.3 Echantillonnage et représentativité .....	25
2.2.4 Difficultés rencontrées et limites de l'étude.....	29
2.2.5 Références utilisées pour les calculs .....	29

3	De la complexité des systèmes d'activités des ménages de pêcheurs.....	30
3.1	Des pêcheurs pluriactifs assignant à la pêche des fonctions multiples.....	30
3.1.1	Limites et avantages du point de vue réglementaire : trois catégories de pêcheurs dont une majorité de pêcheurs plaisanciers.....	30
3.1.2	Aperçu sur la complexité et la logique de combinaison des systèmes d'activités et sur la place occupée par la pêche .....	39
3.2	Un niveau d'analyse supérieur : le ménage .....	52
3.2.1	Principales caractéristiques sociodémographiques : des ménages de taille réduite au niveau d'étude faible, mais bien équipés pour la pêche .....	52
3.2.2	Aperçu sur les différentes activités et précisions quant à leur importance relative dans les stratégies des ménages.....	53
3.2.3	Contribution des différentes activités aux revenus et au temps de travail annuels des ménages.....	56
3.2.4	Analyse des combinaisons d'activités mises en place : des ménages peu spécialisés, qui privilégient des systèmes d'activités complexes.....	62
4	Essai de formalisation des stratégies d'activités et implications pour la gestion de la pêche.....	67
4.1	Une typologie des systèmes d'activités en fonction de la place de la pêche dans les stratégies des ménages .....	67
4.1.1	Type 1 : Ménages pour lesquels la pêche est l'activité prioritaire, principale source de recettes voire la principale occupation en termes de temps de travail .....	67
4.1.2	Type 2 : Ménages pour lesquels la pêche est une source régulière de revenus complémentaire et l'activité prioritaire de certains membres .....	70
4.1.3	Type 3 : Ménages pour lesquels la pêche n'est pas une activité prioritaire .....	73
4.1.4	Synthèse .....	77
4.2	Trajectoires des ménages depuis le début de la construction de l'usine koniambo en 2007 et évolutions probables dans un avenir proche.....	78
4.3	La pluriactivité, un témoignage de la flexibilité des ménages ?.....	79
4.4	Le système d'activités : un concept adapté au contexte calédonien ?.....	80
4.5	Quelles implications pour le programme COGERON ? .....	81
	Conclusion.....	83
	Bibliographie.....	84
	Table des annexes.....	87

# INTRODUCTION

Depuis la signature des Accords de Matignon en 1988 un transfert des compétences détenues par l'Etat français vers les institutions néo-calédoniennes a été mis en place, pour répondre aux revendications indépendantistes. Le territoire a été divisé en trois provinces qui disposent, notamment, de compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement économique. La province Sud, qui comprend l'agglomération de Nouméa, regroupe à elle seule les trois-quarts de la population calédonienne et la majorité des activités économiques. Pour contribuer au rééquilibrage économique et social entre le Nord et le Sud, les autorités de la province Nord mettent en œuvre le projet minier Koniambo, qui prévoit la construction d'un important complexe d'extraction et de transformation du nickel. Cette « usine du Nord », dont la construction a démarré en 2007 sur la côte Ouest de la province Nord, devrait créer à terme un millier d'emplois directs et entraîner de profonds changements dans l'organisation sociale, économique et culturelle de la zone Voh-Koné-Pouembout, où un doublement de la population est attendu d'ici 2015.

Ces nouvelles opportunités d'accès à un emploi salarié et l'explosion démographique prévue devraient avoir des conséquences sur la filière pêche locale ainsi que sur l'utilisation du lagon. En effet, la demande en produits de la mer devrait fortement augmenter, comme la demande en loisirs, avec pour conséquences des modifications dans les pratiques de pêche qui ont cours actuellement dans la zone, à savoir une pêche artisanale locale à des fins commerciales, vivrières et de loisir. Quels vont être les impacts du projet Koniambo sur la gestion du lagon ?

Répondre à cette question est un des objectifs du programme COGERON, un programme de recherche-action visant à accompagner les acteurs dans la cogestion des récifs et du lagon de la zone VKP avec une approche pluridisciplinaire et concertée entre scientifiques, gestionnaires et usagers. Ce programme est centré autour de trois axes de travail : la formalisation des enjeux de gestion, la mise en place d'un programme de suivi des systèmes socio-écologiques et la formalisation juridique et organisationnelle d'une cogestion des récifs et lagons.

L'étude présentée dans ce mémoire s'inscrit dans la formalisation des enjeux de gestion : afin d'orienter au mieux les autorités dans leurs choix de politiques publiques et garantir un développement durable de la pêche locale, une compréhension préalable des stratégies des pêcheurs est nécessaire. L'analyse des systèmes d'activités des individus et des ménages exerçant une activité de pêche est indispensable à cette compréhension. En effet, les stratégies familiales, outre qu'elles dépassent la simple activité de pêche, ne peuvent se comprendre qu'à la lumière de stratégies plus larges. Les logiques qui animent les activités de pêche ne peuvent s'appréhender qu'en référence à un métasystème qui les englobe en même temps que les autres activités productives (marchandes et non marchandes) du pêcheur et de sa famille (Paul et *al.*, 1994). Ce métasystème est le système d'activités, il constitue le véritable domaine de cohérence des pratiques et des choix du pêcheur au sein du groupe familial solidaire qu'est le ménage.

L'étude réalisée porte sur la place de la pêche dans les systèmes d'activités des ménages de la zone Voh-Koné-Pouembout. Le rapport présente dans un premier temps le contexte général et institutionnel du stage, puis le contexte local, le sujet et la problématique de l'étude. Dans un second temps, les cadres théoriques mobilisés et la méthodologie mise en œuvre seront détaillés. Dans une troisième partie les systèmes d'activités des ménages de pêcheurs de la zone VKP seront analysés en termes de revenu et de temps de travail. Enfin, dans une dernière partie une typologie des systèmes d'activités en fonction de la place de la pêche dans les stratégies des ménages sera proposée et les résultats seront discutés.

# 1 CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

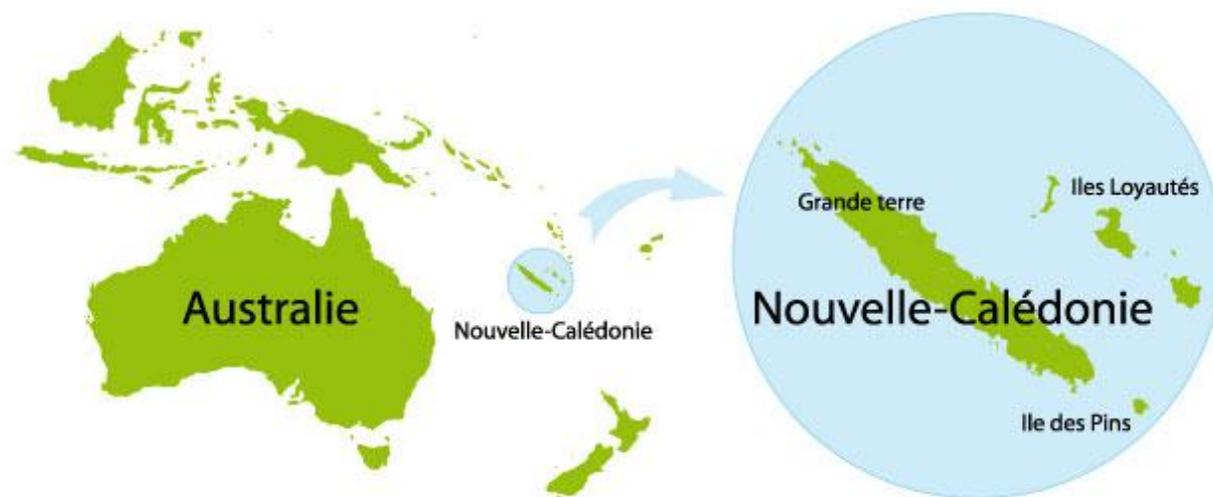
*Pour favoriser le rééquilibrage économique et social entre la province Nord et la province Sud de la Grande Terre, les autorités néo-calédoniennes ont adopté le projet de construction, sur la zone VKP, du plus gros complexe minier au monde d'extraction et de transformation du nickel. Le développement de cette « usine du Nord » entraîne une arrivée massive de population sur la zone, qui s'accompagne d'une augmentation de la demande en produits de la mer et de l'utilisation du lagon pour des activités de loisir. Face à ce constat, il convient de suivre l'évolution des pratiques de pêche et d'anticiper d'éventuels impacts environnementaux afin de préserver la richesse du patrimoine naturel calédonien.*

*C'est l'objectif du programme COGERON, un programme de recherche-action qui vise à garantir une gestion durable des récifs et du lagon de VKP en identifiant les enjeux de développement et en appuyant les décideurs politiques dans leurs prises de décision.*

## 1.1 LA NOUVELLE-CALÉDONIE, UNE COLLECTIVITE TERRITORIALE SINGULIERE

### 1.1.1 Aperçu géographique

La Nouvelle-Calédonie est un archipel situé dans l'Océan Pacifique (Figure 1), au Nord du Tropique du Capricorne. Du point de vue géographique, ethnique et linguistique la Nouvelle-Calédonie fait partie de l'ensemble mélanésien<sup>1</sup>. Distant de 18 000 km de la métropole, elle comprend une île principale, la Grande-Terre, et plusieurs ensembles d'îles plus petites : les îles Belep au Nord de la Grande Terre, l'île des Pins au Sud, les îles Loyauté à l'Est (Ouvéa, Lifou, Tige et Maré) et plus loin à l'ouest l'archipel des îles Chesterfield.



**Figure 1 : Localisation géographique de la Nouvelle-Calédonie**

D'une superficie de 18 575 km<sup>2</sup>, cet archipel montagneux est soumis à un climat tropical avec une période chaude et humide (de novembre à mars, dite « saison des cyclones »), une période fraîche et plus sèche (de juin à août, dite « hiver austral ») et deux

<sup>1</sup> La Mélanésie comprend le Vanuatu, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Fidji, Salomon et Bismark et la Nouvelle-Calédonie.

courtes périodes de transition. Le territoire est influencé périodiquement par les phénomènes El Niño<sup>2</sup> et La Niña<sup>3</sup>, avec des vents dominants à l'Est et au Sud-Est (les alizés).

La zone économique exclusive<sup>4</sup> (ZEE) est évaluée à 1 450 000 km<sup>2</sup>. Le lagon<sup>5</sup> calédonien à une surface de 24 000 km<sup>2</sup>, ce qui en fait un des plus grands lagons du monde. Il est ceinturé par une barrière de corail d'une longueur de 1 600 km, située entre 10 et 50 km des terres. Depuis juillet 2008, une grande partie de ce lagon a été inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

### 1.1.2 Statut du territoire

La Nouvelle-Calédonie est une collectivité territoriale d'Outre-mer rattachée à la France et dite *sui generis*<sup>6</sup>, ou « de son propre genre ». Elle est composée de trois provinces (Figure 2) :

- la **province Sud**, la plus densément peuplée, comprend le Sud de la Grande Terre et l'île des Pins et a pour chef-lieu Nouméa, la capitale du territoire ;
- la **province Nord**, la plus étendue et la moins densément peuplée (4,7 hab./km<sup>2</sup> en 2009), comprend un peu plus de la moitié Nord de la Grande Terre et les îles de Belep et a pour chef-lieu Koné ;
- la **province des îles Loyauté**, la plus petite et la moins peuplée, comprend les îles d'Ouvéa, Tiga, Lifou et Maré.

---

<sup>2</sup> El Niño est un phénomène climatique particulier, différent du climat usuel, qui se caractérise par une élévation anormale de la température de l'océan dans la partie est de l'océan Pacifique sud. Les alizés s'affaiblissent, voire disparaissent. La zone des précipitations et des cyclones se déplace également vers l'est, provoquant des pluies abondantes sur les îles du centre du Pacifique, puis de nombreuses inondations sur la côte ouest de l'Amérique du Sud (source : cnes.fr).

<sup>3</sup> Dans certains cas, El Niño est suivi d'un phénomène inverse, baptisé La Niña : les alizés soufflent à nouveau d'est en ouest, mais de manière exagérée par rapport au régime habituel. Les conséquences de La Niña sont opposées à celles de son frère, puisqu'elle apporte froid et sécheresse là où il apportait chaleur et humidité (source : cnes.fr).

<sup>4</sup> La ZEE est la zone océanique de 200 miles marins situés autour des terres émergées. A l'intérieur de celle-ci, chaque pays ou territoire conserve l'exclusivité en matière d'exploitation et de recherches de toutes natures.

<sup>5</sup> Un lagon est une étendue maritime peu profonde entre la terre et un récif corallien.

<sup>6</sup> Terme latin de droit qui qualifie une situation juridique dont la singularité prévient tout classement dans une catégorie déjà répertoriée et qui nécessite de créer des textes spécifiques.

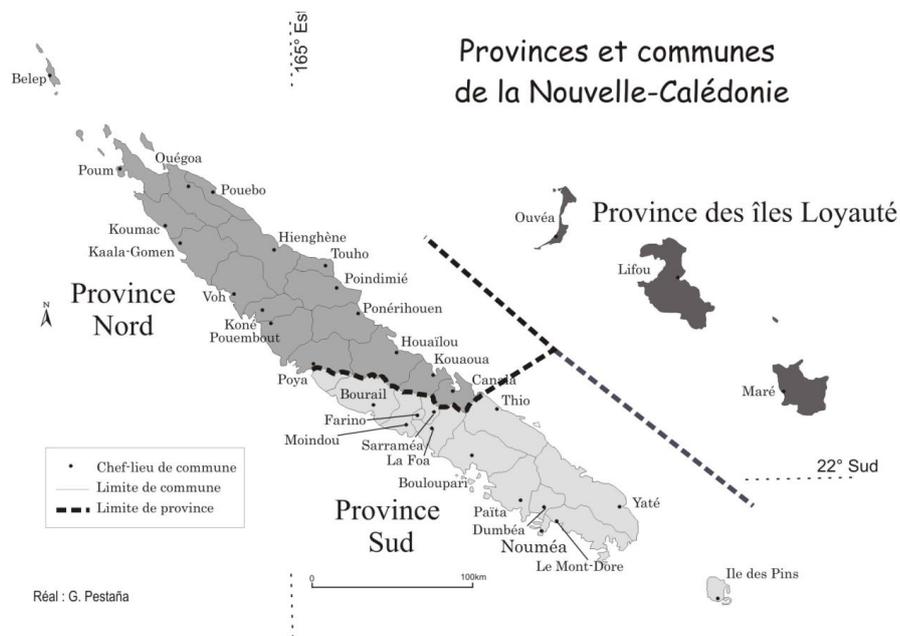


Figure 2: Les trois provinces néo-calédoniennes (source : IAC)

Le territoire a connu des heures sombres entre 1984 et 1988, au moment des « Evènements » : quatre années de conflits politiques et ethniques entre opposants et partisans de l'indépendance, qui ont profondément divisé le pays.

Le statut actuel de la Nouvelle-Calédonie résulte des Accords de Matignon de 1988 et de la loi référendaire de 1989 (qui a créé les trois provinces actuelles) et, plus récemment, des Accords de Nouméa de 1998 et de la loi organique du 19 mars 1999. Ce dispositif législatif a mis en place un **transfert des compétences détenues par l'État français** (dont le rôle est désormais limité aux seules fonctions régaliennes<sup>7</sup>) **vers les institutions néo-calédoniennes** pour prendre en compte la revendication indépendantiste.

Certaines compétences ont été transférées à la Nouvelle-Calédonie en 2000 en particulier le statut civil coutumier et le régime des terres coutumières, le régime de travail des étrangers, les principes directeurs du droit du travail et de la formation professionnelle, le commerce extérieur, l'exploitation de la zone économique exclusive, la réglementation de certaines substances comme les hydrocarbures ou le nickel, la desserte aérienne avec certaines exceptions... D'autres compétences seront transférées d'ici 2014 selon un échéancier déterminé en accord avec la Nouvelle-Calédonie.

Les provinces sont des collectivités territoriales qui disposent d'une compétence de droit commun, c'est-à-dire qu'elles sont compétentes dans toutes les matières qui ne sont pas réservées par la loi à l'Etat, au Territoire ou aux Communes. Elles disposent notamment d'une compétence dans les domaines de l'aménagement du territoire et du développement économique. Elles s'administrent librement par des assemblées élues pour cinq ans au suffrage universel direct.

Un référendum portant sur l'indépendance ou le maintien au sein de la République française est prévu entre 2014 et 2018.

<sup>7</sup> Justice, police, ordre public et sécurité, diplomatie et affaires étrangères, défense, monnaie et finances sont les fonctions régaliennes de l'État (source : senat.fr).

### 1.1.3 Une population diversifiée et inégalement répartie

Le dernier recensement de l'ISEE en 1996 faisait état de 196 836 habitants dont 44 % de Mélanésiens, 34 % d'Européens, 11 % de Wallisiens, Futuniens et Tahitiens et 11 % d'autres nationalités (essentiellement des Asiatiques). Cette grande diversité est le résultat des vagues d'immigration successives<sup>8</sup> à l'origine du peuplement de la Nouvelle-Calédonie.

Les résultats du recensement de 2009 estiment la population actuelle à 245 580 personnes (ISEE, 2009). La population néo-calédonienne est très inégalement répartie : sur ces 245 580 habitants seulement 7,1 % vivent aux îles Loyauté et 18,4 % dans la province Nord contre 74,5 % dans la province Sud (qui regroupe ainsi environ trois quart de la population calédonienne sur seulement un peu plus d'un tiers du territoire). Le Tableau 1 présente les densités de population dans chaque province en 2009.

PROVINCE	DENSITE DE POPULATION (HAB/KM <sup>2</sup> )
Province Nord	4,71
Province Sud	26,1
Province des îles Loyauté	8,80

**Tableau 1 : Densité de population des trois provinces de Nouvelle-Calédonie en 2009 (source : ISEE)**

Au sein même de la province Sud, la répartition de la population est très déséquilibrée avec une forte concentration à Nouméa et dans son agglomération (66,7 % de la population du territoire vit sur seulement 10 % de la surface de l'archipel). Ce déséquilibre s'explique par la forte attractivité de l'agglomération nouméenne, fournisseuse d'emplois et de biens de consommation et d'équipement.

### 1.1.4 Une économie qui repose sur le secteur tertiaire et l'exploitation du nickel, la faible part de l'agriculture et de la pêche

La Nouvelle-Calédonie a un PIB par tête de 3 millions de FCFP (soit un peu plus de 25 000 euros) en 2008 (Institut d'émission d'outre-mer, 2010) qui est inférieur à celui de la métropole mais qui reste dans le haut du classement des pays en fonction du niveau de vie de la population. Cependant, la répartition des revenus est inégale : plus des deux tiers des ménages ne concentrent qu'un quart de la ressource monétaire totale.

Le secteur tertiaire qui regroupe les services marchands (commerce, transport, hôtellerie, restauration, banques, assurances, etc.) et non marchands (administration) est prépondérant dans l'économie et représente aujourd'hui 70 % du PIB (source : ac-noumea.nc) et plus de 60 % des emplois (source : ISEE).

Le tiers de la Grande Terre est couvert par des « massifs miniers » de roches péridotites où l'on trouve des gisements de nickel, dont l'exploitation constitue l'une des activités économiques majeures de la Nouvelle-Calédonie (Leblic, 1993). La Nouvelle-Calédonie possède entre 20 % et 40 % des réserves mondiales de nickel connues. En 2008 c'était le cinquième producteur mondial derrière la Russie, le Canada, l'Australie et l'Indonésie (source : [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)). Aujourd'hui l'exploitation minière est

---

<sup>8</sup> Une première vague de colonisation pénitentiaire à partir de 1864 et jusqu'en 1895, suivie d'une vague de colonisation libre européenne pour développer la culture du café. L'immigration asiatique est encouragée à partir de 1910 pour l'exploitation minière.

essentiellement le fait de la Société Le Nickel (SLN), qui appartient au groupe ERAMET, et de la Société Minière du Sud Pacifique (SMSP).

S'il constitue bien la principale ressource d'exportation, le poids relatif du secteur nickel a globalement tendance à décliner depuis le début des années 1970. Sa contribution n'était plus que de 11 % du PIB en 2006, d'après les dernières estimations. L'industrie du nickel emploie actuellement 4 % des actifs (source : ISEE).

Le secteur de l'agriculture - qui englobe les productions agricoles, la pêche, l'aquaculture et l'élevage - représente aujourd'hui moins de 3 % du PIB, contre 10 % dans les années 1960. Cependant, cette baisse relative est due à l'important accroissement des autres secteurs (commerce, services) et non à une diminution de la production agricole, puisque celle-ci a également progressé sur la période. La population agricole diminue et représente aujourd'hui moins de 10 % de la population totale (Pedelahore, 2005).

La Nouvelle-Calédonie souffre, il est vrai, d'un handicap majeur : la faiblesse de sa surface agricole utile (SAU) qui ne représente que 10 % de la superficie totale du territoire. Elle reste également très fortement marquée par le caractère presque exclusivement vivrier de l'agriculture mélanésienne :

- la production agricole commercialisée se concentre à plus de 80 % dans la province Sud, à moins de 20 % dans la province Nord, le poids des îles Loyauté apparaissant insignifiant ;
- la population active agricole se répartit à hauteur de 60 % dans la province Nord et de 20 % dans chacune des deux autres provinces, Sud et Iles Loyauté (source : [senat.fr](http://senat.fr)).

Concernant la pêche et l'aquaculture, le secteur privé employait 502 personnes en 2009 soit 0,8% de l'ensemble des salariés du secteur privé du territoire. La Nouvelle-Calédonie a exporté 2 368 tonnes de produits de la mer en 2009, pour un montant total de 2,1 milliards de FCFP. Plus des trois quarts de ces exportations ont été absorbés par trois pays : le Japon (45%), la France (25%) et Hong Kong (12%). Principale composante du secteur, l'aquaculture de crevettes enregistre des résultats en recul. La pêche hauturière (thon, marlin, espadon, etc.) est en progression, avec une augmentation des volumes pêchés par les palangriers. La pêche artisanale présente, quant à elle, des résultats contrastés : alors que les exportations de trocas se portent bien (elles ont plus que doublé en dix ans), celles d'holothuries s'effondrent (ISEE, 2009). La pêche pour l'autoconsommation et les loisirs est très développée et une partie importante des produits pêchés ne sont pas commercialisés mais soit autoconsommés, soit échangés ou donnés. Afin de préserver les ressources et de pérenniser les activités d'exportation, les provinces Nord et Sud ont adopté chacune un code de l'environnement qui instaure notamment une taille minimale d'animal ou de coquillage à respecter.

## **1.2 CONTEXTE INSTITUTIONNEL DU STAGE**

### **1.2.1 La structure d'accueil : l'Institut agronomique néo-calédonien**

Établissement public calédonien impliqué dans les activités de recherche, l'Institut agronomique néo-calédonien (IAC) a pour mission de favoriser le développement rural en Nouvelle-Calédonie notamment par des réalisations expérimentales dans les domaines agricoles, forestiers, agroalimentaires et de l'élevage.

Le centre de recherche Nord de l'IAC se situe sur la commune de Pouembout, sur la côte Ouest de la province Nord. Les thématiques de recherche de ce centre constituent l'axe 3 « Ruralité et politiques publiques », dont les travaux visent à appuyer les politiques publiques en produisant des connaissances susceptibles :

- d'éclairer les choix publics ;
- de faciliter l'accompagnement des projets de développement local ;
- de renforcer les compétences des acteurs actuels et futurs du développement.

Les résultats des expérimentations menées à des fins de recherche sont diffusés en direction des partenaires de l'établissement que sont les provinces, la Nouvelle-Calédonie, l'Etat, les professionnels de l'agriculture et les autres institutions de recherche et de développement.

Sollicité par l'IRD du fait de son expertise sur les approches participatives, l'axe 3 de l'IAC participe depuis 2008 à un projet pluridisciplinaire sur la gestion intégrée des zones littorales, le programme COGERON.

### 1.2.2 Le programme COGERON

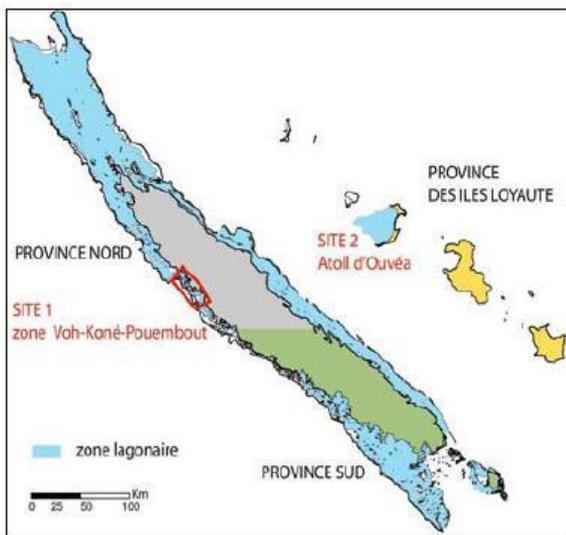


Figure 3 : Les deux sites initiaux du programme COGERON (source : IAC)

C'est un programme de trois ans qui répond à l'appel à proposition de recherche du Programme LITEAU III du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD). Il s'articule autour de la thématique de « Gestion intégrée des zones côtières ». L'équipe du programme COGERON est composée de partenaires scientifiques (IRD, IAC, CIRAD, IFREMER, UNC...) et de partenaires institutionnels (Service de l'aquaculture et de la pêche de la province Nord, Service de l'environnement de la province Nord, IFRECOR).

La province Nord est depuis peu confrontée à des enjeux majeurs de gestion des espaces littoraux sur le site d'étude du programme COGERON en raison du développement du projet minier.

Le processus repose sur trois axes de travail :

1. La formalisation des enjeux de gestion
2. La mise en place d'un programme de suivi des systèmes socio-écologiques
3. La formalisation juridique et organisationnelle d'une cogestion des récifs et lagons

Mon stage s'inscrit dans la **formalisation des enjeux de gestion** dont l'objectif est de comprendre l'organisation et le fonctionnement du « compartiment humain » des systèmes, en interaction avec l'environnement naturel, pour dégager les enjeux de gestion actuels et accompagner le développement des capacités des acteurs locaux à prendre en charge la cogestion. Après avoir définis les enjeux de gestion, la pertinence des indicateurs et des informations nécessaires à la gestion seront discutés avec les acteurs locaux afin d'orienter les différents types de suivi des systèmes socio-écologiques.

Les thématiques de recherche et les opérations retenues sont issues de discussions avec les services provinciaux compétents et de leurs questionnements, afin de permettre une appropriation efficace des produits du projet. Elles fédèrent des scientifiques de différentes disciplines (écologie, géographie, sciences économiques et sociales, sciences juridiques, anthropologie, informatique, etc.) autour de préoccupations communes en matière de gestion de la santé des écosystèmes coralliens. L'approche méthodologique proposée vise à permettre une utilisation des résultats du programme COGERON dans d'autres régions.

### **1.2.3 La zone d'étude**

#### **1.2.3.1 Localisation géographique et principales caractéristiques**

La zone VKP est située sur la côte Ouest de la province Nord, 9685 personnes y habitaient en 2009 d'après le dernier recensement de l'ISEE. La zone d'étude s'étend sur trois communes et comprend les villages de Voh, Koné, Pouembout (tous les trois à moins de 10 kilomètres de la mer) et 18 tribus<sup>9</sup> (Figure 4). Si la population des villages est d'origine diverse, celle des tribus est essentiellement kanak.

Dans la zone VKP, on peut distinguer les tribus en trois types selon leur localisation (Roy, 2006) :

- **Les tribus de bord de mer** (Oundjo et Gatope sur la commune de Voh)

L'essentiel du revenu de la tribu provient du salariat temporaire ou permanent, puis dans un second temps des activités de pêche de poissons lagunaires et de la collecte de coquillages et de crustacés dans la zone de mangrove. Les produits de l'activité agricole sont essentiellement destinés à l'autoconsommation et aux « dons coutumiers <sup>10</sup> ».

---

<sup>9</sup> La cellule de base du monde mélanésien est constituée par le clan, groupement de plusieurs familles. Suite au cantonnement des Kanak dans les réserves indigènes, l'administration impériale française, par l'arrêté du 24 décembre 1867, donna une existence légale à la tribu qui regroupe en un lieu les membres d'un ou de plusieurs clans. Cette géographie imposée fut complétée par l'arrêté du 9 août 1898, qui institua des districts, groupements de tribus.

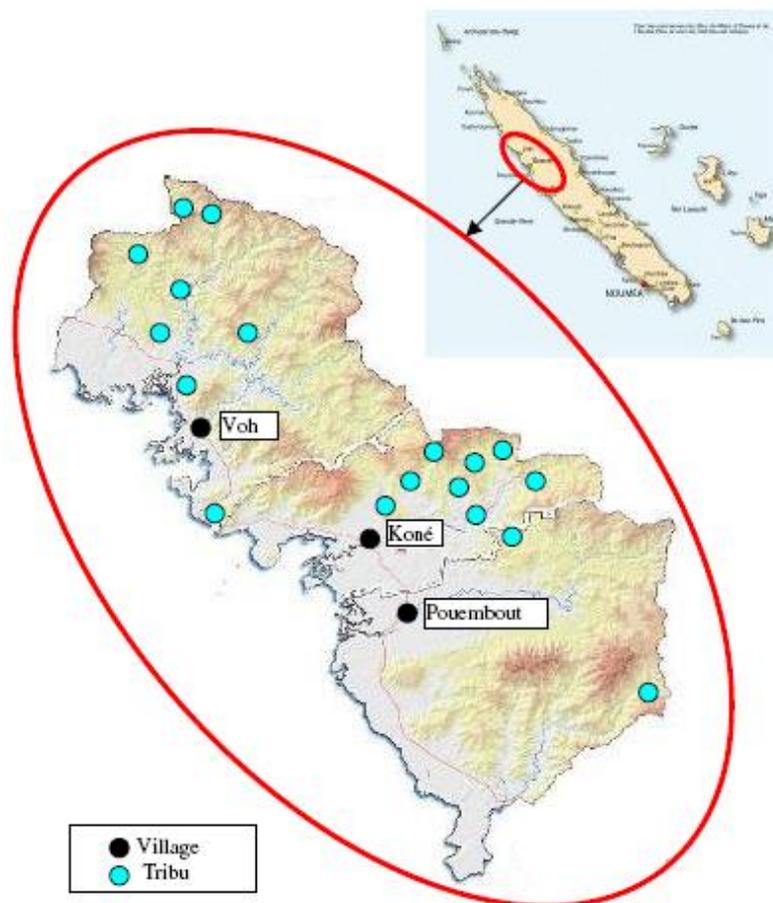
<sup>10</sup> La coutume constitue le fondement du lien social mélanésien, comme dans les autres sociétés océaniques : terme polysémique, elle désigne à la fois le code oral qui régit la société kanak et le "geste coutumier", remise de présents et échange de paroles d'amitié à l'occasion d'une visite chez un hôte mélanésien.

- **Les tribus de fond de vallée** (Tiéta, Boyen, Ouélisse, Témala sur la commune de Voh et Baco sur la commune de Koné)

L'essentiel du revenu de la tribu provient du salariat temporaire ou permanent, puis des activités agricoles. Les activités de pêches sont néanmoins présentes et peuvent générer des compléments de revenu non négligeables.

- **Les tribus de la chaîne** (ex : Ouengo-Pouépaï et Wahat sur la commune de Voh)

Elles semblent peu, voire pas, concernées par les activités de pêche en mangrove et dans le lagon. Le salariat occasionnel touche l'ensemble des ménages, avec des dynamiques fortes de mobilité des membres de la tribu. Les activités agricoles sont destinées à l'autoconsommation et aux dons coutumiers. Les activités de prélèvement (cerfs, poissons de rivière, crevettes de creek) servent à assurer les besoins en protéines de la famille et à procurer un revenu complémentaire.



**Figure 4 : Les villages et tribus de la zone Voh-Koné-Pouembout**

Les villages de Voh, Koné et Pouembout, tous les trois proches de la mer, ont aussi des caractéristiques propres selon l'origine de leur implantation et les dynamiques actuelles autour des projets d'urbanisation et d'industrialisation. Ils concentrent les commerces et services privés et publics.

### **1.2.3.2 La pêche, les ressources halieutiques et les enjeux territoriaux de la zone VKP**

#### **1.2.3.2.1 Une pêche locale et artisanale**

Il n'y a pas de pêche industrielle dans la zone d'étude, uniquement une pêche locale artisanale qui comprend quatre types selon les lieux et les pratiques de pêche.

##### ➤ **La pêche lagonaire**

Effectuée sur des bateaux de petite taille, dans le lagon ou près des barrières récifales. Elle est destinée à la consommation interne (poissons, crustacés et coquillages) ou à l'exportation (bêches de mer, coquilles de trocas). Cette pêche largement pratiquée concerne l'essentiel des pêcheurs professionnels de la zone VKP, mais elle est concurrencée par la pêche de loisir des plaisanciers locaux, pour leur consommation personnelle ou la vente illégale (voir infra).

##### ➤ **La pêche côtière**

Opérée à l'extérieur du lagon avec des bateaux plus imposants. Elle concerne les poissons du tombant récifal et les poissons pélagiques. Dans la zone VKP elle est pratiquée par quelques professionnels et par des plaisanciers qui disposent de moyens financiers suffisants pour pouvoir pêcher à la traîne.

##### ➤ **La pêche en mangrove**

Elle est réalisée dans les zones recouvertes de palétuviers le long du littoral et se fait généralement à pied, plus rarement avec une embarcation. Les pêcheurs prélèvent des crustacés, des coquillages et des poissons.

##### ➤ **La pêche en rivière**

Cette pêche à pied est pratiquée par les tribus de fonds de vallée (Boyen, Témala et Ouélisse). Les pêcheurs prélèvent à la ligne des poissons d'eau douce (Tilapias, anguilles) et à l'épuisette des crevettes de creek.

Ces pêches sont dans l'ensemble peu professionnalisées et peu structurées, il n'existe que trois associations de pêcheurs dans la zone VKP :

- « **Xathalape** », l'association des pêcheuses de crabe de palétuvier de la tribu d'Oundjo, créée en 2008 pour pouvoir négocier avec les représentants de la société minière KNS suite à la destruction d'une partie des mangroves de la zone.
- « **Botevo** », l'association des pêcheurs professionnels et non professionnels de Boyen, Témala, Voh et Gatope, créée en mai 2008. C'est une instance de discussion qui permet aux membres de faire part des difficultés qu'ils rencontrent pour pratiquer leur activité ou des problèmes qu'ils constatent par rapport à la pêche.
- « **Albacore Club** », association créée en août 2006 qui rassemble une quarantaine de pêcheurs au gros de la zone VKP. Elle organise des concours de pêche au gros dans toute la Province Nord et facilite les rencontres entre les pêcheurs du Nord et ceux du Sud.

Cependant il convient de distinguer la commune de Voh, qui regroupe à elle seule deux associations (Xathalape et Botevo), des communes de Pouembout et Koné.

Les associations Xathalape et Botevo sont rattachées à la **Fédération des Pêcheurs Professionnels du Nord** (FPPN), créée en 2008 avec le soutien du Service des Pêches et de l'Aquaculture de la Province Nord pour répondre aux problématiques de cette profession : manque de réglementation, difficultés de commercialisation, concurrence déloyale des pêcheurs non professionnels pour la vente aux colporteurs, etc.

#### 1.2.3.2.2 Des ressources halieutiques diversifiées

Les ressources en produits de la mer de la zone d'étude sont diversifiées. D'après une étude réalisée par A. Bonmarchand en 2009, quatre groupes de produits dominent les ventes :

##### ➤ Les poissons lagunaires

Il existe un grand nombre d'espèces de poissons vivant dans le lagon : mullets, dawas, perroquets, becs de cane, bossus, loches, picots, blancs-blancs... Les techniques de pêche, plus ou moins sélectives, diffèrent en fonction des pêcheurs, des moyens dont ils disposent et des types de poissons recherchés : pêche à la senne<sup>11</sup>, pêche à la ligne, chasse sous-marine au fusil<sup>12</sup>, pêche à l'épervier<sup>13</sup>.



Figure 5 : Pêche au fusil (source : Moëne)



Figure 6 : Pêche à l'épervier (source : google.com)

30 % des poissons lagunaires pêchés dans la zone VKP (soit 60 tonnes par an) sont commercialisés, ils sont vendus aux colporteurs qui passent dans les villages et les tribus chaque semaine pour approvisionner les marchés de Nouméa ou à des particuliers et des restaurants de VKP (commandes, porte-à-porte, marchés de proximité).

Sur ces 60 tonnes de poissons lagunaires commercialisées chaque année, 26 tonnes sont vendues par des pêcheurs non professionnels (Bonmarchand, 2010), chiffre qui illustre bien la concurrence que les pêcheurs vivriers et plaisanciers représentent pour les pêcheurs professionnels.

---

<sup>11</sup> La senne est un filet rectangulaire utilisé en surface pour encercler les bancs de poissons. La capacité de réaliser de grosses prises en un seul coup de filet en fait un instrument utilisé principalement par les pêcheurs commercialisant du poisson (Bonmarchand, 2010).

<sup>12</sup> La réglementation en vigueur en province Nord interdit la commercialisation de poisson pêché à l'aide d'un fusil-harpon.

<sup>13</sup> L'épervier est un filet circulaire qui se lance à la surface de l'eau, attrapant des poissons en tombant et se refermant dessus. C'est une pêche qui se pratique à pied dans des eaux peu profondes, en bord de plage et en mangrove. Cet instrument est surtout utilisé par des pêcheurs vivriers et de loisir, car les espèces qu'il permet d'attraper ne sont pas recherchées par les acheteurs (Bonmarchand, 2010).

➤ **Les crabes de palétuvier** (*Scylla serrata*)

Les crabes de palétuviers vivent dans les mangroves des eaux subtropicales peu profondes (0 à 10 m) de l’Océan Indien et de la zone ouest du Pacifique. Une grande partie du littoral de VKP étant bordé de mangrove, on y retrouve naturellement des crabes dans toutes ces zones.

56 tonnes de crabe par an<sup>14</sup> sont pêchées dans la zone d’étude.



**Figure 7 : Crabes de palétuvier prêts à être vendus (source : Bonmarchand)**

Les techniques de pêche à pied les plus répandues sont la pêche au trou<sup>15</sup> et la pêche au crabe baladeur<sup>16</sup>. Depuis quelques années on assiste également à l’essor de la pêche à la nasse<sup>17</sup>, pour les pêcheurs disposant d’une embarcation.

Les crabes sont destinés à la vente aux colporteurs et/ou à la vente directe (ils sont commercialisés entiers et vivants), à la consommation personnelle ou aux dons et au partage avec la famille et les amis. Le kilo de crabe se vend actuellement entre 700 et 1000 FCFP. C’est une ressource principalement exploitée par les femmes des tribus. Elle constituerait la principale source de revenus pour les femmes et permettrait de payer les frais de scolarité des enfants et les produits de première nécessité de la famille (Delathière, 1990 et Marty, 2005 in Rocklin, 2006).

➤ **Les trocas** (*Trochus niloticus*)

Le troca est un gastéropode marin vivant sur les platiers des récifs coralliens, prisé pour sa chair et sa coquille qui sert au façonnage des boutons en nacre.

Les coquillages sont ramassés à pied à marée basse sur les récifs ou en plongée sans bouteille par petits fonds, mis en sacs puis ramenés au domicile des pêcheurs où ils sont cuits pour extraire la bête de la coquille.



**Figure 8 : Découpage des coquilles de trocas pour le façonnage des boutons en nacre**

<sup>14</sup> La pêche, le transport et la commercialisation de crabes de palétuvier sont interdits du 01/12 au 31/01.

<sup>15</sup> La pêche au trou consiste à chercher les crabes au fond de leur terrier creusé dans la vase à l’aide d’un crochet en métal ou en bois de palétuvier. Cette pêche s’effectue à marée basse, dans le cœur de la mangrove ou sur les plateaux découverts.

<sup>16</sup> La pêche au crabe baladeur se fait le plus souvent sur les plateaux, à marée montante ou descendante, lorsque les crabes suivent le mouvement du tidal et marchent à découvert en quête de nourriture.

<sup>17</sup> La pêche à la nasse consiste à poser des casiers appâtés en bordure de mangrove à marée montante ou descendante. Les crabes, attirés par l’appât, se retrouvent piégés dans la nasse.

La bête est autoconsommée ou vendue localement (commandes de particuliers et de restaurants, marchés) tandis que la totalité des coquilles est vendue aux colporteurs qui passent dans la zone pour être ensuite exportée vers l'Europe et le Japon.

➤ **Les holothuries ou « bêtes de mer »**

Les holothuries sont des animaux invertébrés, au corps mou et oblong, qui vivent sur les fonds marins et se nourrissent de sédiments. Dans la zone VKP ce produit est principalement pêché par la tribu de Boyen, dans la zone du Plateau des massacres.



La pêche des holothuries, comme celle des trocas, se pratique à pied à marée basse ou en plongée et ne nécessite pas de matériel particulier. Les bêtes sont vidées pendant la pêche puis mises en fût et salées au retour de la pêche avant d'être vendues aux colporteurs. La totalité de la production sera ensuite exportée séchée vers la Chine et le Japon, pour y être consommée.

**Figure 9 : Tas d'holothuries prêtes à être pesées et vendues au colporteur (source : Moëne)**

#### 1.2.3.2.3 Le statut de pêcheur professionnel

D'après la réglementation, il est interdit de commercialiser les produits de la pêche sans être inscrit au RIDET<sup>18</sup>. Pour être légale, la vente doit donc concerner soit des pêcheurs non-professionnels qui ont un numéro de RIDET et qui respectent les quotas de pêche<sup>19</sup>, soit des pêcheurs professionnels qui ont une autorisation de pêche délivrée par le service aquaculture et pêche de la province Nord et qui n'ont pas de quotas.

Cette autorisation de pêche professionnelle est annuelle et renouvelable, elle est délivrée moyennant 3000 FCFP aux personnes qui en font la demande à condition qu'elles pêchent à l'aide d'une embarcation, qu'elles soient enregistrées au RIDET et qu'elles n'exercent pas d'activité(s) salariée(s) ou patentée(s) leur procurant un revenu mensuel supérieur au SMG<sup>20</sup>.

Le statut de professionnel permet au pêcheur de bénéficier du remboursement d'une partie de ses frais de carburant et de subventions pour du matériel concernant son activité (bateau, moteur, machine à glace, etc.). En contrepartie le pêcheur s'engage à tenir à jour un

<sup>18</sup> RIDET : Répertoire d'Identification des Entreprises et des Etablissements. Identifiant du répertoire ISEE permettant l'identification précise, stricte et unique des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie auprès de l'administration. Il a également une finalité statistique dans le cadre de la collecte et de la codification des renseignements économiques.

<sup>19</sup> L'article 39 de la réglementation 2006 précise : pour la pêche lagonaire, « le produit de la pêche des navires et embarcations de plaisance est limité à 10 kg de produits de la mer par personne embarquée avec un maximum de 40 kg par navire et embarcation et par sortie ; et limité à un poisson par personne ci celui-ci pèse plus de 10 kg ». Pour la pêche externe, « le nombre de poissons est limité à 5 prises par navire ou embarcation et par sortie », peu importe la taille et le poids.

<sup>20</sup> SMG : Salaire Minimum Garanti, d'un montant mensuel de 132 000 CFP au 01/02/2010.

carnet de pêche recensant sa production, ce que certains pêcheurs jugent trop contraignant.

En 2010, la zone VKP comptait 66 pêcheurs professionnels. Ce chiffre peut sembler faible comparé à la population totale de la zone, qui avoisine les 10 000 personnes. Cependant il convient de le nuancer : d'une part il ne prend pas en compte toutes les pêcheuses de crabe à pied inscrite au RIDET, d'autre part dans une famille il est fréquent qu'une seule personne prenne sa carte de pêcheur professionnel mais qu'elle emmène d'autres personnes avec elle comme « matelots » sur le bateau titulaire de l'autorisation. Ajoutons à ces matelots les pêcheurs sans RIDET qui pratiquent la vente illégale de leurs productions : officieusement il y a bien plus de personnes vivant de la pêche que de pêcheurs professionnels recensés par la Province Nord.

#### ***1.2.3.2.4 Les enjeux d'une gestion concertée du lagon et des récifs***

Les enjeux territoriaux sont forts sur la zone d'étude, le lagon étant un lieu où s'expriment des revendications. Chaque tribu et village respecte une répartition informelle où chacun possède ses zones de pêche (généralement en face ou à proximité du lieu d'habitation) dans l'espace mangrove et rivières, l'espace récifo-lagonaire et l'espace externe (au-delà du récif). Ainsi, la tribu d'Oundjo s'est même approprié une zone de pêche dont sont chassés tous les pêcheurs qui ne sont pas apparentées aux clans d'Oundjo. Les limites de cette « réserve halieutique tribale d'Oundjo » (qui n'a pas de reconnaissance légale) sont désormais respectées par les habitants des autres tribus et des villages, mais les débuts ont été houleux.

Les travaux de Guillemot et *al.* ont permis d'estimer la pression de pêche moyenne sur les poissons lagonaires dans la zone VKP à 0,26 t/km<sup>2</sup>/an, soit bien moins que le seuil de surpêche (entre 1 et 5 t/km<sup>2</sup>/an) qui remettrait en question la durabilité des pratiques. Ces chiffres laissent présager des possibilités intéressantes pour l'exploitation de cette ressource halieutique, cependant ils sont à prendre avec précaution. En effet, si la pression de pêche est faible sur la majorité de la zone, 3 % du lagon sont proches du seuil critique de surpêche. Il ne faudrait donc pas intensifier la pêche à ces endroits, au risque de causer des dégâts irréversibles sur la ressource et d'accentuer les tensions déjà présentes dans la zone d'étude liées à l'appropriation de certains coins de pêche par des tribus.

#### ***1.2.3.3 Le projet minier du Massif Koniambo et ses impacts attendus***

Les importants gisements de nickel du Massif Koniambo (localisé sur les communes de Voh et de Koné) ont justifié la création d'un complexe industriel d'extraction et de traitement du nickel dit « projet Koniambo » dans la région côtière de VKP. Ce complexe comprendra entre autres une usine pyrométallurgique de fusion du nickel (d'une capacité de 60 000 t/an), une centrale thermique, un port, un barrage de retenue d'eau douce et un convoyeur.

L'installation de cette « usine du Nord » devrait participer au rééquilibrage économique et social entre la province Nord et la province Sud, cette dernière concentrant actuellement les trois quarts de la population et la majorité des activités économiques de l'archipel.



Figure 10 : Le site de Koniambo (source : Koniambo Nickel SAS)

Le complexe minier se situe sur la zone littorale lagunaire, à la pointe Vavouto, près du village de Voh (Figure 10). Sa mise en activité est prévue pour 2012. La zone d'influence du projet s'étend sur 3 266 km<sup>2</sup> dont 1 900 km<sup>2</sup> pour la partie terrestre et côtière et 1 366 km<sup>2</sup> pour la partie marine. Pendant la phase de construction de l'usine (2007-2011) 3 500 emplois temporaires sont créés dont 1 000 emplois directs et 2 500 induits. Après la mise en service du complexe industriel plus de 1 000 emplois directs et induits seront créés dans la zone VKP. Ces nouvelles possibilités d'emploi ont dû limiter l'exode rural vers Nouméa.

Un doublement de la population résidente est attendu d'ici le lancement de l'usine de traitement du minerai et la fin de la structuration économique du pôle VKP en 2015. Cette explosion de la population devrait entraîner une artificialisation du milieu et des modifications dans l'organisation sociale et culturelle de la zone VKP, mais elle participera également à la création de nouveaux débouchés locaux pour la pêche, l'agriculture, l'élevage, l'hôtellerie, etc.

La mise en place et le fonctionnement de l'usine risquent d'avoir des impacts directs et indirects sur l'écosociosystème environnant (Tableau 2).

CAUSES	CONSEQUENCES
Impacts directs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction du port (utilisation de remblais, dragage d'un chenal)</li> <li>• Phénomènes de lessivage et de lixiviation</li> <li>• Relargage dans le lagon des eaux utilisées pour le refroidissement des processus de traitement du nickel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perturbation de l'écosystème corallien</li> <li>• Apport terrigène dans le lagon</li> <li>• Augmentation de la température des eaux du lagon, bouleversement de l'écologie marine</li> </ul>
Impacts indirects : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Doublement de la population résidente en moins de dix ans</li> <li>• Développement économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroissement de l'utilisation du lagon et de ses ressources, accroissement des rejets urbains</li> <li>• Modifications de la structure socio-économique de la population actuelle</li> </ul>

Tableau 2 : Impacts du projet minier sur l'écosociosystème (source : Bonmarchand, 2010)

## **1.3 DEFINITION DU SUJET ET PROBLEMATIQUE**

### **1.3.1 Définition du sujet**

Le stage répond à une demande de l'IAC, de l'IRD et de la Province Nord dans le cadre de leur participation au programme COGERON. Cette demande s'inscrit dans l'axe de travail « la formalisation des enjeux de gestion » et vient compléter le travail réalisé par un stagiaire en 2009 (Arnaud Bonmarchand).

Différents travaux ont déjà permis d'identifier les enjeux locaux de gestion (Lasseigne, 2008), de caractériser les pratiques de valorisation des produits de la pêche (Bonmarchand, 2010) et d'initier des suivis environnementaux. Le programme COGERON souhaite à présent approfondir la compréhension des stratégies des pêcheurs, afin d'anticiper les changements qui vont découler de la mise en service de l'usine du Nord et de proposer des pistes d'action efficaces et adaptées au développement durable de la pêche locale et aux besoins des habitants de la zone VKP. L'analyse des systèmes d'activités des ménages exerçant une activité de pêche est indispensable à cette compréhension. En effet, les stratégies familiales, outre qu'elles dépassent la simple activité de pêche, ne se comprennent qu'à la lumière de stratégies plus larges. Les logiques qui animent les activités de pêche ne peuvent s'appréhender qu'en référence à un métasystème qui les englobe à côté des autres activités productives (marchandes et non marchandes) du pêcheur et de sa famille (Paul et *al.*, 1994). Ce métasystème est le système d'activités, il constitue le véritable domaine de cohérence des pratiques et des choix du pêcheur.

La compréhension des systèmes d'activités des ménages exerçant une activité de pêche permet d'appréhender la place des ressources marines côtières dans les stratégies globales et l'impact de ces stratégies sur les processus de gestion des ressources envisagés. Elle doit également permettre d'orienter les politiques publiques afin d'améliorer la pêche locale, créatrice d'emplois et de revenus.

### **1.3.2 Objectifs du stage**

L'objectif principal de cette étude est donc de définir l'importance de la pêche pour les pêcheurs et les ménages de pêcheurs de la zone VKP dans le contexte de changements rapides impulsés par le projet Koniambo. Pour atteindre cet objectif il convient de répondre aux sous-questions suivantes :

- Quelle place occupe la pêche dans les activités des pêcheurs et des ménages de pêcheurs actuellement ?
- Les pratiques de pêche ont-elles évoluées dans la zone depuis le début de la construction de l'usine en 2007 ?
- Comment le développement économique de VKP pourrait-il faire évoluer à court terme la place occupée par la pêche ?

La construction d'une typologie des ménages de pêcheurs en fonction de la place de la pêche dans leur système d'activités devrait permettre de répondre à ces questions.

### 1.3.3 Hypothèses de travail

Cette étude s'inscrit dans la problématique générale de l'axe 1 du programme COGERON : **dans le contexte de changements économiques et sociaux que connaît la zone VKP depuis le début du projet Koniambo, quels sont les enjeux pour la pêche artisanale locale et la gestion des récifs et du lagon ?**

Les hypothèses de travail qui ont été formulées au début du stage sont les suivantes :

➤ Hypothèse 1

Les ménages enquêtés sont pluriactifs et mêlent activités marchandes et non-marchandes, cette absence de spécialisation impose une analyse sous l'angle du système d'activités.

➤ Hypothèse 2

La place de la pêche dans les systèmes d'activités dépend principalement des possibilités d'accès à un emploi salarié, qui est toujours privilégié car il garantit une source de revenu régulière, moins dépendante des conditions climatiques. Depuis le début du chantier de l'usine du Nord la part de la pêche dans le revenu monétaire total des ménages a donc dû diminuer, mais son importance alimentaire s'est maintenue.

➤ Hypothèse 3

De part la faible intégration des ménages de pêcheurs dans une économie marchande et devant les incertitudes quand à la pérennité du développement provincial, les systèmes d'activités mis en place sont flexibles et résilients.

## 2 CADRES THEORIQUES MOBILISES ET METHODOLOGIE MISE EN OEUVRE

### 2.1 LES CADRES THEORIQUES MOBILISES POUR L'ANALYSE DU COMPORTEMENT DES MENAGES

Plusieurs cadres théoriques seront mobilisés pour répondre à la demande du programme COGERON.

#### 2.1.1 Le paradigme du système d'activités

Le terme « système d'activités » est apparu dans le monde de la recherche francophone au début des années 1990. Cette notion, qui peut être considérée comme un dépassement de l'approche du comportement des agriculteurs par le système de production, s'inscrit dans la lignée des travaux de recherche menés par Gastellu et les membres du réseau AMIRA sur les unités économiques.

Ce paradigme, évoqué notamment par Paul et *al.*, propose de développer une approche systémique pour appréhender la rationalité des prises de décision de l'agriculteur. L'objectif principal est « *d'élaborer une théorie capable de rendre compte du fonctionnement global des systèmes de production agricoles [...] et d'anticiper leur comportement dans un environnement changeant, afin de disposer d'un outil d'aide à la décision en matière de développement agricole et économique* ». Le système d'activités « *intègre les activités agricoles (systèmes de production) et extra-agricoles, ainsi que les activités marchandes (emploi salarié, vente de produits agricoles) et non marchandes, liées à la vie sociale et aux logiques d'identification des individus* » (Gaillard et Sourisseau, 2009).

Le concept de système d'activité s'appliquant au niveau de la famille, il importe de prendre en compte la pluriactivité des membres de la famille et non celle du seul chef d'exploitation. On peut parler de système d'activités lorsque les différentes activités menées par les membres de la famille sont unies par des relations fonctionnelles, particulièrement pour l'allocation des ressources familiales (travail, capital financier, capital technique, foncier). « *Le modèle [...] du système d'activité naît de la confrontation du projet global de l'agriculteur, de sa famille et de l'appareil de production dont il dispose au cadre que lui fixent l'environnement socioéconomique et le milieu naturel* » (Paul et *al.* 1994).

#### 2.1.2 La notion de « Livelihoods »

Ce concept est apparu au début des années 1990 dans le monde de la recherche anglo-saxon, avec les travaux de Robert Chambers et Gordon Conway. Son émergence a été motivée par la nécessité de repenser l'aide au développement, suite à l'échec relatif des programmes mis en place dans les années 1980 et face aux inquiétudes suscitées par la croissance rapide de la population dans les pays en voie de développement. L'idée était d'attirer l'attention des décideurs politiques sur la nécessité de mettre en place des projets qui placeraient les individus les plus pauvres au cœur des préoccupations, garantissant ainsi une répartition des ressources et des opportunités plus équitable.

Il existe différentes définitions de la notion de « livelihoods », selon les auteurs (voir infra), et que l'on peut traduire par « moyens de subsistance » ou « moyens d'existence ». Il y

a cependant consensus sur le fait que les « livelihoods » traitent des individus, de leurs ressources (telles que la terre, les cultures, les semences, le travail, les connaissances, les cultures, le bétail, l'argent, les relations sociales, etc.) et ce qu'ils font avec ces ressources. Il convient dès lors de tenir compte des questions et des problèmes d'accès aux ressources et de changement des circonstances politiques, économiques et socioculturelles.

La notion de « livelihoods » relève également de la possibilité de créer et d'embrasser de nouvelles opportunités. Alors qu'ils gagnent leur vie, ou tentent de le faire, les individus peuvent en même temps faire face à des risques et des incertitudes tels que l'irrégularité des précipitations, la diminution des ressources, la pression foncière, l'évolution des cycles de vie et des réseaux de parenté, les épidémies, les marchés chaotiques, la hausse des prix alimentaires, l'inflation et la concurrence nationale et internationale. Ces incertitudes, ainsi que de nouvelles opportunités émergentes, influencent la façon dont les ressources matérielles et sociales sont gérées et utilisées et les choix que les gens font (source : livelihood.wur.nl).

A partir du concept le « livelihoods », le DFID a développé un outil pour interroger les moyens d'existence des pauvres et le contexte de vulnérabilité, qui se base sur une approche holistique et participative : le « Sustainable Livelihood Framework ». Cet instrument est désormais utilisé par de nombreuses organisations à travers le monde.

### **2.1.2.1 Les « rural livelihoods » selon Chambers et Conway**

La notion de « livelihoods », souvent réduite aux notions d'équité<sup>21</sup> et de durabilité<sup>22</sup>, est élargie par Chambers et Conway aux capacités (notion développée en 1984 par l'économiste indien Amartya Sen), accordant une place plus importante aux activités non marchandes : « *a livelihood comprises the capabilities, assets (stores, resources, claims and access) and activities required for a means of living : a livelihood is sustainable which can cope with and recover from stress and shocks, maintain or enhance its capabilities and assets, and provide sustainable livelihood opportunities for the next generation ; and which contributes net benefits to other livelihoods at the local and global levels and in the short and long term* » (Chambers et Conway, 1991).

L'analyse des moyens d'existence peut se faire à différents niveaux, de l'échelle microscopique (l'individu) à l'échelle macroscopique (la nation). Le ménage est l'échelle d'analyse la plus couramment utilisée.

En milieu rural, les moyens d'existence sont le résultat d'une combinaison d'activités (agriculture, élevage, chasse, salariat, commerce, artisanat, transport, transformation, colportage, mendicité, vol, etc.) dont l'objectif est de fournir de la nourriture, de l'argent et d'autres biens pour satisfaire un grand nombre de besoins humains. Les produits issus de ces activités peuvent être consommés immédiatement ou stockés à court et moyen terme pour être consommés plus tard ou réinvestis.

---

<sup>21</sup> « A less unequal distribution of assets, capabilities and opportunities and especially enhancement of those of the most deprived » (Chambers et Conway, 1991).

<sup>22</sup> « Ability to maintain and improve livelihoods while maintaining or enhancing the local and global assets and capabilities on which livelihoods depend » (Chambers et Conway, 1991).

Pour faire face aux stress et aux chocs, les ménages mettent en place des stratégies multiples :

- « restreindre » : diminuer leur consommation, se tourner vers des aliments de qualité inférieure, puiser l'énergie stockée dans le corps ;
- « faire des provisions » : accumuler et stocker de la nourriture et d'autres biens ;
- « protéger » : préserver et protéger leurs atouts ;
- « épuiser » : utiliser les réserves de nourriture du ménage, mettre en gage ou vendre des biens ;
- « se déplacer » : disperser les membres de la famille ou les animaux et/ou migrer ;
- « diversifier » : chercher de nouvelles sources de nourriture, diversifier les activités et les sources de revenu ;
- « réclamer » : faire des réclamations (à des parents, voisins, clients, ONG voire à la communauté, au gouvernement, à la communauté internationale) en demandant un crédit, en faisant appel à la réciprocité ou à la bonne volonté, en mendiant ou par l'action politique.

Les combinaisons d'activités et les stratégies de gestion du risque mises en place peuvent varier d'une saison à l'autre et au cours des années, ce qui rend l'approche historique indispensable à toute analyse.

### **2.1.2.2 L'approche « sustainable livelihoods » développée par Ellis**

Frank Ellis définit les « livelihoods » ainsi : « *the activities, the assets, and the access that jointly determine the living gained by an individual or household* » (Ellis, 1998).

Selon cet auteur, en milieu rural, la seule activité agricole ne suffit pas à fournir aux familles pauvres les moyens de survie suffisants. La volonté de répartir les risques, d'améliorer la répartition du travail et la consommation, de faire face aux chocs et aux défaillances du marché poussent ces familles à diversifier leurs « livelihoods strategies ». Les ménages ruraux s'engagent dans des activités multiples et s'appuient sur des portefeuilles de revenu diversifiés.

Il définit la « rural livelihood diversification » de la manière suivante « *the process by which households construct a diverse portfolio of activities and social support capabilities for survival and in order to improve their standard of living* » (Ellis, 1998). L'analyse de la gestion du portefeuille d'activités se focalise sur les activités marchandes.

La diversité des « livelihoods » est le résultat d'interactions complexes (parfois contre-intuitives et contradictoires) entre la pauvreté, la répartition du revenu, la productivité agricole, la préservation de l'environnement et les relations entre hommes et femmes. Etroitement liée à la flexibilité, à la résilience et à la stabilité, elle favorise une adaptation positive à des circonstances changeantes. Mais les bénéfices qu'un ménage peut tirer d'une diversification de ses moyens d'existence dépendent du contexte.

### 2.1.3 La notion de flexibilité des systèmes d'activités en contexte incertain

Cette notion est développée par Pierre Gasselin, chercheur à l'INRA (UMR Innovation). L'idée est de développer des outils d'analyse de la capacité des systèmes d'activités à se maintenir dans des contextes aléatoires perturbés.

Gasselin définit le système d'activités comme « *un ensemble structuré d'activités localisées et en interaction mises en œuvre par une entité sociale<sup>23</sup> donnée en mobilisant des ressources disponibles en vue de satisfaire les objectifs de l'entité sociale et de permettre son maintien en équilibre dynamique dans un environnement écologique et social donné* ». Les familles s'exposent à des événements endogènes et exogènes au système d'activités, qui peuvent être à priori positifs ou négatifs, d'intensité et de durée variées, plus ou moins prévisibles : aléas sanitaires, climatiques, commerciaux, sociaux, réglementaires, etc. Les acteurs fondent leurs décisions en considérant l'ensemble de ces événements. La représentation des aléas, de leurs attributs (probabilité, intensité, durée) et de leurs impacts sur le système (réversibilité, vulnérabilité) conditionne la cohérence des décisions. Comprendre les stratégies face à l'incertitude implique donc d'examiner les représentations que l'acteur a des événements probables et de leurs conséquences sur le système.

En s'interrogeant sur la **flexibilité** des systèmes d'activités, on s'interroge sur la capacité à s'adapter aux circonstances, à absorber des changements, à conserver ou à créer des opportunités et à conserver la cohérence du système. Les motivations identitaires et affectives sont de puissants ressorts de tolérance aux perturbations, mais la recherche de flexibilité peut induire des fragilités du système en impliquant des coûts : stockage, acquisition de compétences, développement de nouvelles stratégies de commercialisation, location de matériel, etc.

La flexibilité se situe à différents niveaux organisationnels, elle peut prendre des formes variées et avoir des origines multiples : flexibilité statique ou dynamique ; flexibilité stratégique (modifier la structure, les objectifs et les choix de long terme), opérationnelle (changer les pratiques, les processus productifs à court terme) ou organisationnelle (modifier les arrangements) ; flexibilité interne ou externe (liée à l'action collective, aux relations avec l'environnement qui contribuent à protéger le système ou à amortir les conséquences des aléas).

Cette notion semble intéressante dans le cas de notre étude, où la construction de l'usine du Nord peut être considérée comme un contexte incertain pouvant induire une perturbation du système en place.

Outre la flexibilité, il convient peut-être aussi de s'interroger sur la **résilience** des systèmes d'activité des ménages de pêcheurs. La résilience est comprise comme la capacité du système à assurer sa continuité suite à une perturbation qui le condamne « a priori ». Dans notre cas le projet minier ne condamne pas « a priori » les systèmes d'activités en place, mais il est indéniable qu'il risque de bouleverser l'organisation économique et sociale de la zone. Les conflits qu'il pourrait entraîner autour de l'accès au lagon et à sa ressource seraient alors susceptibles de compromettre la continuité des systèmes d'activité tels qu'ils sont construits actuellement.

---

<sup>23</sup> L'entité sociale peut être un individu, le ménage, la famille, etc. Il faut choisir la forme sociale où se superposent le plus grand nombre d'unités (production, consommation, épargne, résidence) autour d'une unité de décision.

#### 2.1.4 Les notions d'économie sociale et de multifonctionnalité de l'agriculture

En Nouvelle-Calédonie, une agriculture peu compétitive perdure, malgré des coûts d'opportunité du salaire lui étant très défavorables. Le maintien de productions agricoles peu performantes économiquement et techniquement selon les critères usuels de productivité illustre la place de la coutume dans la vie des populations kanak (importance du lien à la communauté) et l'utilité des fonctions remplies par cette agriculture. Les tribus continuent à produire des fruits et des légumes (et particulièrement de l'igname, plante sacrée) pour se nourrir et pour les dons et contre-dons réalisés lors de cérémonies coutumières (naissance, mariage, deuil, etc.). Dans ce cas, les principes de circulation des biens produits échappent au marché et ne sont pas pilotés par l'intérêt individuel et la maximisation du profit.

Lorsqu'une partie de la production est vendue, c'est souvent sur des marchés de proximité, que l'on peut considérer comme des espaces de sociabilité où s'expriment les solidarités locales, c'est-à-dire des espaces qui participent au renforcement de la cohésion sociale. Les prix peuvent varier en fonction du client - selon qu'il soit occasionnel (personne de passage) ou de proximité (voisin, ami) – mais aussi en fonction du lieu et des circonstances (marché en tribu ou marché municipal, par exemple). C'est la nature de la relation sociale qui détermine la valeur de la transaction et non pas uniquement la valeur marchande du produit. La commercialisation de la production permet avant tout le maintien d'une activité agricole et d'un ancrage rural, et dans une moindre mesure de supporter des activités à caractère social et d'intérêt général (entretien des lieux de culte, aide aux personnes âgées, soutien scolaire, etc.) (Sabourin et Djama, 2003).

On pourrait alors mobiliser les concepts d'économie sociale (et particulièrement l'approche développée par Karl Polanyi) et de multifonctionnalité de l'agriculture, puisque les Kanak mettent en place des activités économiques productrices de biens sans finalité de profit.

L'approche de Polanyi s'inscrit dans un contexte de remise en cause de l'acceptation néoclassique du marché<sup>24</sup> au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. Son approche s'inscrit dans une vision substantive de l'économie, décrite comme un mouvement qui assure la production et l'allocation des ressources et qui par conséquent ne se limite pas au marché. Pour l'auteur, l'économie est « *encastrée et englobée dans les institutions économiques et non-économiques* » (Polanyi, 1975). Il définit les institutions comme des rapports sociaux entre les hommes au sein d'une société donnée, et insiste particulièrement sur le rôle des institutions non-économiques (comme la parenté, la religion ou la politique) dans la structuration et le fonctionnement de l'économie. Il formalise ainsi le concept d'**enchâssement de l'économie dans des formes de coordination avant tout sociales et culturelles** (Burnod, 2007).

---

<sup>24</sup> Pour les économistes néoclassiques, les agents sont des êtres rationnels et indépendants qui recherchent la maximisation de leur profit. Les phénomènes généraux sont déterminés par l'agrégation des comportements individuels des agents. Dans un contexte de concurrence pure et parfaite, les mécanismes du marché jouent un rôle régulateur qui conduit à un équilibre optimal du système économique.

Saisir les conditions effectives de l'enchâssement implique de considérer les différents processus qui régissent la production et la circulation de biens et de services. Polanyi décrit trois motifs qui font se dérouler l'économie :

- la maximisation du profit, à l'origine de l'**échange marchand** ;
- la solidarité agissant entre les groupes d'individus mus par des obligations morales, à l'origine d'échanges fondés sur la **réciprocité** ;
- le partage entre les membres d'une même communauté entretenant des formes hiérarchiques préexistantes, à l'origine de la **redistribution** des biens et services.

A un moment donné, dans une société donnée, ces principes coexistent, mais en général l'un d'entre eux domine. Des formes différenciées de régulation des activités économiques peuvent coexister en fonction des combinaisons mises en place.

A notre échelle, il semble difficile de distinguer les transferts qui relèvent de la réciprocité de ceux qui relèvent de la redistribution. Nous retiendrons plutôt la théorie générale de Polanyi, qui apporte un éclairage sur les hybridations entre logiques marchandes et non marchandes.

## **2.2 METHODOLOGIE**

### **2.2.1 Outils et mise en œuvre des enquêtes**

#### **2.2.1.1 Recherches bibliographiques**

Le tableau récapitulatif du déroulement du stage est présenté en Annexe 2.

Avant le départ puis tout au long du stage des recherches bibliographiques ont été indispensables pour obtenir des informations générales sur le contexte néo-calédonien et des données plus détaillées sur le programme COGERON dans lequel le stage s'inscrit. Par ailleurs, la problématique de l'étude étant dans la continuité des travaux réalisés par des étudiants dans la zone VKP les années précédentes, il convenait de se mettre à jours sur les résultats obtenus jusque là.

Enfin, toute analyse s'inscrivant dans un cadre théorique, des recherches bibliographiques approfondies sur les concepts retenus (présentés ci-dessus) ont été nécessaires lors de la rédaction du mémoire pour pouvoir discuter les résultats et questionner le concept de système d'activités dans le contexte néo-calédonien.

#### **2.2.1.2 Rédaction du guide d'entretien et construction de la base de données Access**

Une attention toute particulière a été portée à la rédaction du guide d'entretien, afin d'obtenir les informations indispensables à l'analyse des systèmes d'activités tout en limitant au maximum la durée de l'enquête. Le guide d'entretien final est présenté en Annexe 3. Il comprend quatre parties :

- Un volet introductif centré sur le pêcheur et sa famille, au cours duquel les caractéristiques de chaque membre du ménage (sexe, âge, niveau d'études, position familiale, activités exercées) et les objectifs familiaux sont définis.

- Une deuxième partie où les activités de chaque membre sont détaillées avec précision : lieu, période d'activité, fréquence, temps de travail, quantités produites et destination des productions (autoconsommation, don, échange, vente), quantités reçues, coût, revenu dégagé, etc. Puis, pour chaque activité, l'individu est interrogé sur les évolutions de ses pratiques depuis le début du chantier de l'usine Koniambo en 2007. En cas d'évolution, les raisons qui ont motivé les changements sont questionnées.
- La troisième partie du guide d'entretien s'intéresse au devenir des systèmes d'activités actuels, afin de mesurer l'impact du projet Koniambo sur les stratégies des ménages. L'individu est interrogé sur la manière dont il envisage l'avenir, une fois l'usine fonctionnelle : stratégies qu'il veut adopter, manière dont il souhaite modifier ses activités, objectifs qu'il souhaite atteindre en termes de mode de vie.
- Enfin, par une enquête sur le budget familial consacré à l'alimentation, la dernière partie a pour objectif de définir la dépendance alimentaire du ménage aux activités de production (à savoir la pêche, la chasse, l'agriculture et l'élevage).

Le guide d'entretien a permis de collecter des **données quantitatives** (produit brut dégagé par chaque activité, charges et revenu, part de la production autoconsommée/donnée/échangée/vendue, temps de travail) et des **données qualitatives** (stratégies des acteurs, degré d'information sur le projet minier, évolution de la fréquentation du lagon, etc.). Le choix a été fait d'interroger les pêcheurs sur leurs activités en 2009, année révolue, plutôt que sur celles de 2010.

Une fois le guide d'entretien rédigé il a fallu construire la base de données Access qui permettrait de stocker sous un format informatique les données collectées lors des entretiens et faciliterait leur traitement par la suite.

### **2.2.1.3 Entretiens avec les ménages de pêcheurs de la zone VKP**

Les familles de pêcheurs de la zone VKP étant très sollicitées depuis le début du programme COGERON en 2007, une attention particulière était portée au lancement des entretiens et à la façon d'aborder les interlocuteurs. Une présentation concise du travail entrepris et de son cadre de référence était effectuée avant de démarrer l'entretien : autorisation du chef de la tribu de réaliser l'enquête, statut d'étudiante venue de métropole pour réaliser un stage de fin d'études à l'IAC dans le cadre du programme COGERON, mention du fait que l'enquête resterait strictement anonyme, etc.

L'enquête débutait ensuite par un volet centré sur l'individu, pour faciliter l'initiation du dialogue. Seules les personnes actives de 15 ans et plus ont été enquêtées. Pour la fin de la vie active, la limite traditionnelle de 64 ans n'a pas été retenue dans le cadre de cette étude car elle ne permet pas de retranscrire avec fidélité la réalité du terrain. C'est particulièrement le cas en tribu où de nombreuses personnes âgées restent actives même après 80 ans, en travaillant au champ ou en allant à la pêche.

La durée moyenne des entretiens semi-directifs réalisés est difficilement quantifiable car elle dépend du nombre d'actifs dans le ménage et de leur disponibilité. En tribu il a fallu retourner à plusieurs reprises dans la même famille pour compléter certaines enquêtes. L'entretien individuel durait entre 30 minutes et deux heures, selon la complexité du système d'activités mis en place. 1 à 3 enquêtes par jour ont pu être réalisées lors des déplacements.

### **2.2.1.4 Traitement des données et présentation des résultats aux pêcheurs de la zone**

Le traitement et l'analyse des données ont été effectués de retour en métropole, une fois la phase de terrain terminée. Ils ont été réalisés à l'aide des logiciels Access et Excel.

Avant mon retour en France, deux restitutions ont été organisées à la mairie de Voh et à la mairie de Pouembout pour présenter les premiers résultats de cette étude aux pêcheurs enquêtés. Une première tentative de typologie des ménages de pêcheurs de la zone VKP en fonction de la place de la pêche dans leur système d'activités, construite à partir de ma compréhension du terrain, a été présentée lors de ces restitutions.

La présentation était suivie d'un débat avec les personnes présentes<sup>25</sup> sur la justesse de la typologie, les appuis dont disposent les pêcheurs, les problèmes qu'ils rencontrent et les enjeux pour la pêche depuis l'implantation de l'usine du Nord dans la zone VKP.

### **2.2.2 Choix de l'unité d'observation**

Pour cette étude, l'unité d'observation la plus pertinente en référence aux différents cadres d'analyse développés précédemment est **le ménage**, composé de la famille nucléaire (un couple et ses enfants) et ses dépendants. Le ménage kanak est assimilable à une unité de résidence<sup>26</sup>, de production<sup>27</sup> et de consommation<sup>28</sup> (Gaillard et Sourisseau, 2009).

En milieu mélanésien, bien que cette unité soit inscrite dans d'autres unités plus larges et susceptibles de contrôler partiellement les moyens de production (le clan en particulier), elle demeure pertinente pour juger des stratégies d'activité et de leur mise en œuvre. En effet, si les décisions techniques et les choix d'utilisation des produits sont souvent partiellement encadrés et codifiés au sein du clan, ils relèvent bien des individus et sont dimensionnés au sein de l'unité de résidence et de consommation (Bouard et Sourisseau, 2010).

Les enquêtes ont été menées au près du chef de ménage et auprès de chacun des individus actifs qui composent le ménage. Le système d'activités du ménage est la combinaison d'activités de tous ses membres.

### **2.2.3 Echantillonnage et représentativité**

En province Nord, il existe une grande diversité des types de pêche (en rivière, en mangrove, dans le lagon, en pleine-mer), des produits pêchés (poissons, crabes, trocas, holothuries, coquillages, langoustes, etc.), des types de pêcheurs (pêcheurs professionnels, semi-professionnels, vivriers, plaisanciers) et de la destination des productions (autoconsommation, échange, don, vente). Le programme COGERON portant sur la gestion

---

<sup>25</sup> Trois pêcheurs ont assisté à ma restitution à la mairie de Voh et six pêcheurs étaient présents à celle de Pouembout.

<sup>26</sup> Unité de résidence : « groupe de personnes qui partagent un même espace d'habitation, séparé des autres par une frontière visible (mur, palissade en tiges de mil...) » (Gastellu, 1980).

<sup>27</sup> Unité de production : « groupe de personnes qui contribuent à la création et à la fourniture du produit » (Gastellu, 1980).

<sup>28</sup> Unité de consommation : « groupe de personnes qui participent à la destruction d'une partie du produit en vue de la reconstitution de la force de travail » (Gastellu, 1980).

des récifs et du lagon, les tribus de la chaîne qui pratiquent presque uniquement une pêche en rivière ont été écartées. Seuls les villages et tribus de bord de mer et de fond de vallée ont été retenus pour l'échantillonnage : Voh, Koné, Pouembout, Baco, Oundjo, Gatope, Témala, Ouélisse et Boyen.

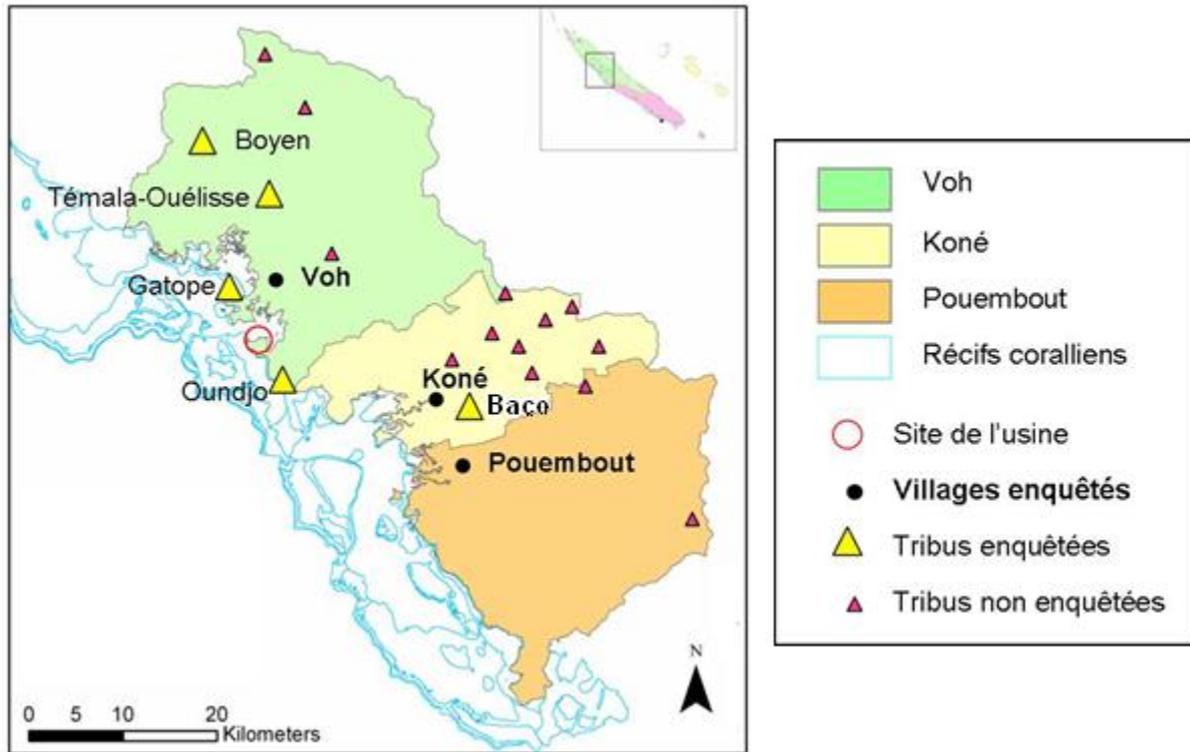


Figure 11 : Localisation des villages et tribus enquêtés

Il n'existe pas de liste exhaustive des ménages de pêcheurs de la zone VKP avec laquelle aurait pu être effectué le tirage au sort de l'échantillon à enquêter. Il existe seulement une liste des pêcheurs professionnels mais qui ne représentent qu'un petit nombre des pêcheurs de la zone. Il n'était pas possible de commencer le travail par un recensement de tous les pêcheurs de la zone.

Il a donc fallu établir une liste la plus complète possible des pêcheurs à partir de diverses sources et en particulier des données d'enquêtes effectuées par les stagiaires les années précédentes. Cette liste a été complétée avec le recensement des pêcheurs professionnels de la zone VKP, fourni en mai 2010 par le Service des pêches et de l'aquaculture de la province Nord. Ce document comprenait 58 autorisations de pêche pour la zone concernée. Certains pêcheurs ayant deux bateaux ils disposent de deux autorisations. Ainsi, au total, pour la zone concernée, il y avait 51 pêcheurs professionnels en mai 2010.

Après élimination des doublons, la base de données finale comprenait 294 pêcheurs professionnels et non professionnels. Plusieurs pêcheurs de cette base de données pouvaient appartenir à un même ménage.

Les données disponibles ne permettaient pas de stratifier l'échantillonnage en fonction des types de pêcheurs, sauf pour les pêcheurs professionnels. C'est pourquoi nous avons pris comme objectif d'enquêter une part très importante des individus de la base de données : 25 % des pêcheurs, soit un échantillon de 75 pêcheurs (en arrondissant). Pour cela nous avons procédé à un tirage au sort aléatoire sans remise (et sans stratification) de 75 pêcheurs parmi

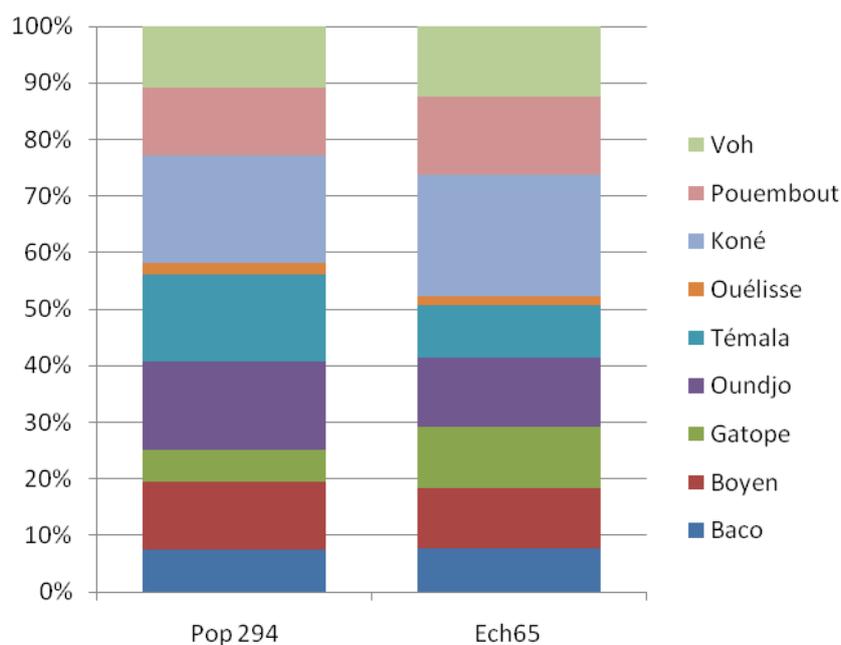
les 294 pêcheurs avec le logiciel XLSAT. Un deuxième tirage au sort aléatoire sans remise de 15 pêcheurs (soit 20 % de l'échantillon initial) a été effectué juste après pour constituer un échantillon de réserve en cas d'absence ou de refus de certaines familles de l'échantillon principal de répondre à l'enquête.

	NOMBRE D'INDIVIDUS	%
<b>Liste</b>		
Pêcheurs	294	100 %
Dont Professionnels	51	17 %
<b>Echantillon</b>		
Prévu	75	25,5 %
Réalisé	69	23 %
Dont professionnels	21	41 %

**Tableau 3 : Taille de l'échantillon**

Finally, suite à des difficultés rencontrées lors des cinq mois de terrain, 69 enquêtes ont été réalisées au lieu des 75 initialement prévues, soit un taux de sondage de 23 % (Tableau 3). Parmi ces 69 personnes enquêtées 4 appartiennent à des ménages dont le chef de ménage a également été tiré. Ainsi ce sont 65 ménages qui ont été enquêtés pour un échantillon de 69 pêcheurs. Parmi ces 65 ménages (soit un total de 312 personnes), 5 familles tirées au sort ont été remplacées par des familles de la même localité disponibles au moment du passage pour les enquêtes. Les 60 autres ménages enquêtés proviennent de l'échantillon principal et de l'échantillon de réserve.

Le taux de sondage reste donc élevé, mais par le phénomène des remplacements et parce que certaines enquêtes n'ont pas pu être réalisées, certaines localités (en particulier Témala et Oundjo) sont moins bien représentées et d'autres légèrement mieux représentées (comme Koné et Gatope).



**Figure 12 : Comparaison de la répartition en fonction de la localité des 65 ménages enquêtés avec celle des 294 pêcheurs de la base de données**

En enquêtant un échantillon de 69 pêcheurs tirés dans cette liste de 294 noms, nous avons enquêtés 65 ménages et en interviewant chacun des membres de ces ménages, nous obtenons au total 220 actifs dont seulement 28 ne pratiquent aucune pêche (soit seulement 12% du total des actifs recensés). Ainsi en final l'échantillon disponible est constitué de 65 ménages mais qui regroupent 192 actifs qui pratiquent la pêche.

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'actifs et de ménages selon la pêche pratiquée. Pour caractériser les ménages nous avons considéré que :

Professionnel > « Semi professionnel » > Plaisancier vivrier > Plaisancier loisir

Ainsi, un ménage avec un pêcheur professionnel est classé professionnel même si d'autres actifs sont des pêcheurs vivriers ou de loisir par exemple. Un ménage est classé « semi-professionnel » si un membre au moins est pêcheur « semi-professionnel » et s'il n'y a pas de pêcheur professionnel, même si ce ménage comporte des membres qui pratiquent une pêche vivrière ou de loisir.

Echantillon	PECHEURS	%	MENAGES	%	NOMBRE D'ACTIFS AU SEIN DE CHAQUE CATEGORIE DE MENAGE			
					Pro	Semi-pro	Plaisancier vivrier	Plaisancier loisir
<b>Total enquêtés</b>	<b>192</b>	<b>100%</b>	<b>65</b>	<b>100%</b>				
Dont Professionnels	21	11%	19	29%	21	9	17	13
Dont Semi-professionnels	29	15%	13	20%	0	20	32	10
Dont Plaisanciers vivriers	71	37%	12	18%	0	0	23	3
Dont Plaisanciers loisir	71	37%	21	32%	0	0	0	44

**Tableau 4 : Importance de l'échantillon**

Ces données représentent déjà un résultat de l'étude : à partir des 69 pêcheurs de l'échantillon qui ont été enquêtés on obtient au final 192 actifs pêcheurs pour l'ensemble des ménages associés. Le nombre total de pêcheurs dans la zone VKP est donc certainement plus important que les 294 pêcheurs inventoriés dans cette liste. De même, l'approche par ménage apporte des informations intéressantes avec 19 ménages « professionnels » qui regroupent au total 60 actifs qui pratiquent la pêche dont 21 comme pêcheurs professionnels. On note également l'importance des ménages « semi-professionnels » (19) qui ne représentent que 20 % de l'échantillon de ménages mais qui regroupent 32% des actifs pêcheurs. Enfin, en moyenne pour l'ensemble des ménages, il y a près de 3 actifs qui pratiquent la pêche, et même pour les ménages qui pratiquent uniquement une pêche de loisir il y a en moyenne 2 actifs concernés.

Ainsi, en dehors des pêcheurs professionnels qui sont inventoriés, il apparaît que la liste établie de 294 pêcheurs ne fournit certainement pas une bonne estimation des effectifs de pêcheurs dans la zone. Le nombre de pêcheur est certainement plus élevé. **Il n'est donc pas possible d'apprécier correctement la représentativité de l'échantillon. Celui-ci est représentatif des pêcheurs professionnels puisque l'échantillon comporte 21 pêcheurs professionnels sur les 51 inventoriés soit 40%. Pour les autres groupes, il n'est pas possible d'apprécier leur importance à partir de l'échantillon.** Cependant, comme pour chacun des autres groupes le nombre de pêcheurs enquêtés est important (29 à 73), on peut

estimer que les résultats obtenus à partir des données collectées sont de bons indicateurs de la situation des pêcheurs des différents groupes.

#### **2.2.4 Difficultés rencontrées et limites de l'étude**

La limite majeure de l'étude est liée à l'échantillonnage : en l'absence d'une liste exhaustive des pêcheurs de la zone VKP précisant le type de pêche pratiquée (professionnelle, commerciale, vivrière, de loisir), nous avons dû construire une liste à partir de données d'autres enquêtes menées dans le cadre du programme COGERON. La liste de 294 pêcheurs obtenue est complète en ce qui concerne les pêcheurs professionnels, référencés par la province. De part la multitude des stages réalisés dans le cadre du programme COGERON, on peut considérer que cette liste est quasiment exhaustive (car impossibilité de contrôle) pour tous les pêcheurs « semi-professionnels »<sup>29</sup>. Par contre, pour les pêcheurs de loisir ou vivriers, cette liste est certainement incomplète : la pêche de loisir ou occasionnelle est largement répandue sur VKP et obtenir moins de 300 pêcheurs pour une population de près de 10 000 habitants semble clairement sous-estimé.

L'étude a été bien accueillie par les ménages tirés au sort et il y a peu de refus : seuls 9 ménages ont refusé de répondre à mes questions.

Par contre il a été difficile de rencontrer l'ensemble des actifs, particulièrement dans les familles nombreuses vivant en tribu où il fallait revenir à plusieurs reprises, parfois sans succès. Ce problème a pu être partiellement résolu en demandant les coordonnées des actifs manquant et en terminant l'enquête du ménage par des entretiens téléphoniques avec les personnes concernées. Ce type d'entretien, plus impersonnel, est certainement moins fiable. Il ne m'a pas été possible de compléter l'ensemble des enquêtes : sur les 65 ménages enquêtés, 4 enquêtes sont incomplètes (il manque les données pour 1 voire 2 actifs du ménage). Les données manquantes ont été complétées en faisant une moyenne des données concernant les actifs de même âge et de même statut qui ont été enquêtés.

Un autre problème rencontré concerne la quantification des productions agricoles des ménages qui cultivent un champ, un potager ou un verger. Parmi les ménages enquêtés pratiquant une agriculture vivrière (voire de loisir pour certains ménages résidant en village) destinée à l'autoconsommation et aux dons, très peu ont été capables de me préciser les quantités récoltées pour chaque espèce cultivée, et encore moins la répartition de ces quantités entre chaque destination (autoconsommation, don, échange). La situation était différente dans le cas où les ménages commercialisaient une partie de leur production : ils étaient alors capables de préciser les quantités vendues et/ou le revenu généré et le prix au kilo.

Enfin, bien que je me sois présentée au début de chaque entretien, certaines personnes ont pu concevoir des doutes quant à mon statut : il est possible que les ménages qui vendent illégalement leurs productions m'aient dissimulé certaines informations par crainte de contrôles et d'amendes.

#### **2.2.5 Références utilisées pour les calculs**

Pour le calcul du temps de travail annuel des activités salariales et entrepreneuriales, les congés et les arrêts maladie n'ont pas été pris en compte. Ainsi, pour un individu déclarant travailler toute l'année à raison de 39 heures/semaine, le temps de travail annuel a été obtenu

---

<sup>29</sup> Pêcheur semi-professionnel : Individu qui vit de la pêche mais qui ne possède pas d'autorisation de pêche délivrée par la province Nord.

en multipliant le temps de travail hebdomadaire par 52 semaines, soit 2 028 heures/an. Ainsi, le temps de travail annuel des activités salariales et entrepreneuriales est certainement surestimé.

Pour calculer le temps de travail en équivalent homme.jour nous avons considéré qu'une journée de travail classique dure 8 heures.

Pour déterminer les équivalents monétaires des produits non commercialisés (c'est-à-dire autoconsommés, donnés, échangés et reçus), nous avons procédé de deux manières. Pour les produits dont le prix de vente a été renseigné lors des enquêtes, nous avons utilisé un prix de vente moyen pondéré par les quantités vendues. Par contre, pour les produits de la chasse et de l'élevage qui ne sont jamais commercialisés, nous avons utilisé les données de l'ISEE sur les prix moyens de vente au détail pour l'année 2009. Par exemple, nous avons attribué à un kilogramme de bétail sauvage chassé la valeur moyenne pour l'année 2009 d'un kilogramme du plus bas morceau de viande bovine (la macreuse à bouillir, à 671 FCFP/kg).

### **3 DE LA COMPLEXITE DES SYSTEMES D'ACTIVITES DES MENAGES DE PECHEURS**

#### **3.1 DES PECHEURS PLURIACTIFS ASSIGNANT A LA PECHE DES FONCTIONS MULTIPLES**

*Dans cette première partie nous envisagerons les différentes pratiques de pêche et leur articulation avec les autres activités à l'échelle des individus, et plus particulièrement des individus actifs (c'est-à-dire des personnes de plus de 14 ans ayant au moins une activité).*

*Les étudiants, les femmes au foyer et les personnes malades ou handicapées de plus de 14 ans qui n'exercent aucune activité productive (pêche, chasse, agriculture, élevage) et aucune activité salariée ou patentée ont été écartées.*

##### **3.1.1 Limites et avantages du point de vue réglementaire : trois catégories de pêcheurs dont une majorité de pêcheurs plaisanciers**

Parmi les 220 actifs enquêtés, 192 individus pratiquent la pêche. Ils peuvent être classés en trois catégories :

- 21 actifs (soit 11 %) sont des **pêcheurs professionnels**, qui possèdent une autorisation de pêche délivrée par la province Nord ;
- 29 actifs (soit 15 %) sont des **pêcheurs « semi-professionnels »**, qui ne possèdent pas d'autorisation de pêche mais pour lesquels la pêche est la principale source de revenu monétaire et/ou l'activité qui occupe le plus de temps de travail (cas des pêcheuses de crabe à pied enregistrées au RIDET ou des matelots qui accompagnent un pêcheur professionnel par exemple) ;
- 142 actifs (soit 74 %) sont des **pêcheurs « plaisanciers »** qui, s'il leur arrive de commercialiser leur production, pratiquent avant tout une pêche vivrière et de loisir.

### 3.1.1.1 Catégorie socioprofessionnelle et niveau d'études des différents types d'actifs pêcheurs

Dans la figure 13 tous les pêcheurs professionnels appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle des agriculteurs et pêcheurs. Un quart des autres actifs pêcheurs fait partie de la CSP des ouvriers, dont les deux tiers pratiquent une pêche vivrière. Près d'un tiers des actifs pêcheurs n'exercent pas d'activité professionnelle : ce sont principalement des étudiants, des femmes au foyer et des chômeurs. 59 % des pêcheurs semi-professionnels appartiennent à cette CSP. Quant aux plaisanciers qui pratiquent une pêche de loisir, 35 % sont des personnes sans activité professionnelle et 17 % des artisans, des commerçants ou des chefs d'entreprise.

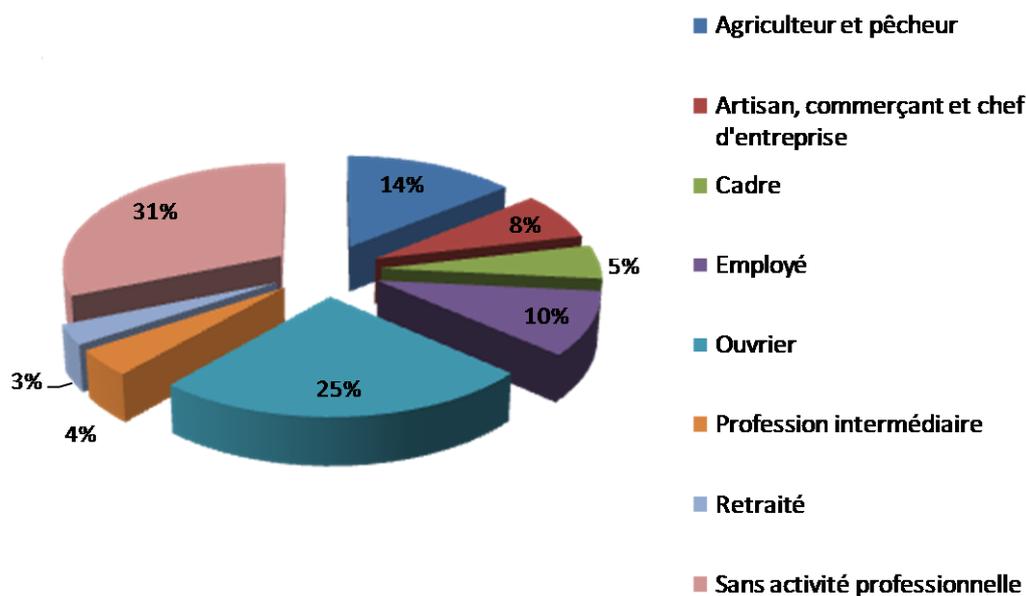


Figure 13 : Répartition des 192 actifs pêcheurs en fonction de leur catégorie socioprofessionnelle (d'après la nomenclature PCS 2003 de l'INSEE)

Sur les 192 actifs pêcheurs enquêtés, 174 ont renseigné leur niveau d'études. Il en ressort que le niveau de formation est faible, inférieur au lycée pour 71 % des individus. Si les jeunes sont allés le plus loin dans les études, les personnes les plus âgées se sont majoritairement arrêtées avant le collège.

Aucun des actifs pour lesquels la pêche est l'activité principale (c'est-à-dire les pêcheurs professionnels ou « semi-professionnels ») n'a réalisé d'études supérieures. Ce niveau de formation ne se rencontre que chez les pêcheurs plaisanciers, et particulièrement chez les individus qui pratiquent une pêche avant tout de loisir.

Par ailleurs, si la moitié des pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » a un niveau d'étude inférieur au collège, cette situation ne concerne que 20 % des pêcheurs plaisanciers. Les pêcheurs pour lesquels la pêche est déterminante vont-ils moins loin dans les études ? Les enseignements de la figure 14 sont à tempérer par l'âge des individus : les anciennes générations (et particulièrement les femmes kanak) avaient un accès à l'éducation plus limité qu'aujourd'hui.

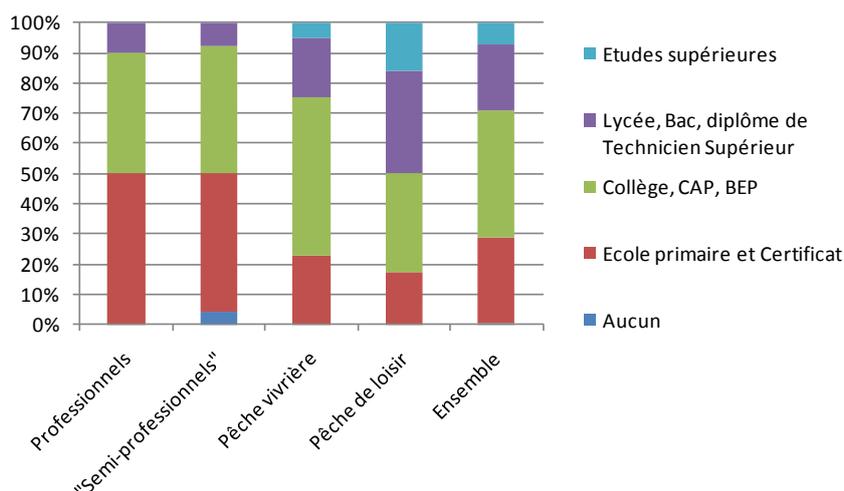


Figure 14 : Répartition des différentes catégories de pêcheurs en fonction de leur niveau d'études

### 3.1.1.2 *Eléments de détail sur les pratiques de pêche des différents types d'actifs pêcheurs*

Les pêcheurs professionnels sont des individus d'âge mûr (48 ans en moyenne), dont les deux tiers résident en tribu (Tableau 5). Il y a autant d'hommes que de femmes. Ils travaillent en moyenne 87,5 homme.jour par an (avec un écart-type de 54,8 homme.jour) pour des recettes annuelles moyennes de plus de deux millions (soit 1,3 fois le SMG). Ce sont ceux qui ont les recettes les plus élevées, mais aussi la plus faible dispersion avec un coefficient de variation de 144 %. Ils commercialisent surtout du poisson (en moyenne 4 tonnes/an), de la bêche de mer (843 kg/an) et des coquilles de troca (438 kg/an) qu'ils vendent aux colporteurs (Tableau 6). Les trois quarts des pêcheurs professionnels possèdent au moins un bateau. L'embarcation est enregistrée à leur nom, mais elle est souvent prêtée aux autres membres du ménage.

Les pêcheurs « semi-professionnels » sont essentiellement des femmes mélanésiennes d'âge mûr (50 ans en moyenne) qui vivent en tribu et pêchent du crabe à pied en mangrove (72 % des pêcheurs semi-professionnels n'ont pas de bateau). Cette catégorie de pêcheurs est celle qui consacre le plus de temps à l'activité de pêche, soit en moyenne 101,9 homme.jour par an. Cependant ce chiffre est à prendre avec précaution car la dispersion est forte : l'écart-type est de 87,9 homme.jour, avec un minimum de 4,4 homme.jour de travail à l'année et un maximum de 302,9 homme.jour. La différence avec les pêcheurs professionnels se fait surtout au niveau des recettes de la pêche : les pêcheurs « semi-professionnels » gagnent en moyenne un million de FCFP de moins que ceux qui disposent d'une autorisation de pêche (Tableau 5). En effet, s'ils vendent 1,7 fois plus de crabes de palétuvier et le double de bêtes de troca, ils commercialisent en moyenne sept fois moins de poissons et deux fois moins de bèches de mer (Tableau 6). Ainsi, bien que le crabe et les bêtes de troca soient les ressources dont le prix de vente est le plus élevé, cela ne suffit pas à combler l'écart provenant des ventes de poissons.

La pêche vivrière concerne majoritairement des hommes jeunes résidant en tribu, qui y consacrent en moyenne 38,5 homme.jour par an (Tableau 5). 46 % des individus appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers. Les ressources les plus pêchées sont le poisson et le crabe (Tableau 6). Parmi l'ensemble des pêcheurs plaisanciers qui pratiquent avant tout une pêche destinée à l'autoconsommation familiale et aux dons à des proches, 14 % des femmes et 22 % des hommes vendent occasionnellement une partie de leur production. Les recettes moyennes générées sont 18 fois plus élevées pour les hommes, qui vendent pour près de 7 tonnes/an de produits de la mer, que pour les femmes qui

commercialisent seulement 133 kg/an de crabe et de bêche de mer.

La pêche de loisir est pratiquée par des actifs jeunes (35 ans en moyenne) qui résident majoritairement en village et y consacrent en moyenne 13,5 homme.jour par an, pendant leur temps libre (Tableau 5). Les prélèvements sont cinq fois moins importants que ceux des pêcheurs vivriers : si la production participe à l'alimentation familiale, ce n'est pas le but premier des sorties de pêche considérées avant tout comme des moments de détente voire comme un sport pour les personnes qui pratiquent la pêche à la traîne en extérieur et participent régulièrement à des concours de pêche au gros. Il est d'ailleurs fréquent que ces pêcheurs rentrent à la maison les mains vides après une sortie en mer. 3 % des pêcheurs plaisanciers commercialisent une partie de leur production : il s'agit d'excédents de poisson vendus à des amis et des voisins ou de coquilles de troca vendues à un colporteur. Il est très probable que les quantités commercialisées soient sous-estimées, les pêcheurs plaisanciers m'ayant rarement déclaré les produits vendus au marché noir.

		PROFESSIONNELS	« SEMI-PROS »	PLAISANCIERS		ENSEMBLE DES PECHEURS
				PECHE VIVRIERE	PECHE DE LOISIR	
Effectif		21	29	71	71	192
Localité	Tribu	67 %	90 %	82 %	41 %	66 %
	Village	33 %	10 %	18 %	59 %	34 %
Sexe	Féminin	48 %	65,5 %	31 %	46%	44 %
	Masculin	52 %	34,5 %	69 %	54 %	56 %
Age moyen (années)	Femmes	47	50	37	33	40
	Hommes	49	35	37	36	38
	<b>Tous</b>	<b>48</b>	<b>45</b>	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>39</b>
Temps moyen consacré à la pêche (homme.jour)	Femmes	73,8	103	32,5	9,9	44,5
	Hommes	99,8	99,9	38,5	16,6	42,8
	<b>Tous</b>	<b>87,5</b>	<b>101,9</b>	<b>36,8</b>	<b>13,5</b>	<b>43,3</b>
	<i>Ecart-type</i>	56,8	87,9	36,1	13,4	55,6
Recettes moyennes issues de la pêche (FCFP)	Femmes	1 260 830	693 800	5 409	0	308 446
	Hommes	2 945 873	1 736 570	95 428	3 684	505 428
	<b>Tous</b>	<b>2 143 471</b>	<b>1 053 376</b>	<b>67 535</b>	<b>1 972</b>	<b>419 249</b>
	<i>Ecart-type</i>	3 095 701	1 619 323	192 218	12 144	1 381 737
	<i>C.V.</i>	144 %	154 %	285 %	616 %	330 %
Nombre de bateau(x)	0	24 %	72 %	87 %	70 %	72 %
	1	62 %	24 %	10 %	25 %	23 %
	2	10 %	4 %	1,5 %	5 %	4 %
	3	4 %	0 %	1,5 %	-	1 %
	<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Tableau 5 : Principales caractéristiques des différents types de pêcheurs enquêtés

	PROFESSIONNELS	« SEMI- PROFESSIONNELS »	PLAISANCIERS		ENSEMBLE DES PECHEURS
			PECHE VIVRIERE	PECHE DE LOISIR	
Poisson	4041	551	432	80	715
<i>Coeff. de variation</i>	284 %	220 %	160 %	188 %	553 %
Crabe	367	613	102	30	182
<i>Coeff. de variation</i>	129 %	147 %	213 %	367 %	251 %
Bêche de mer	843	421	32	-	168
<i>Coeff. de variation</i>	206 %	400 %	378 %	-	537 %
Troca	Coquille	438	16	5	102
	C.V.	242 %	430 %	843 %	516 %
	Bête	68	148	29	41
	C.V.	207 %	500 %	490 %	739 %
Langouste	3	2	-	2	1
<i>Coeff. de variation</i>	-	-	-	-	-
Coquillages	12	7	3	2	4
<i>Coeff. de variation</i>	382 %	290 %	421 %	418 %	473 %
Total	5 772	2 049	614	121	1 213

**Tableau 6 : Quantités annuelles moyennes/actif (en kg) pêchées par l'ensemble des actifs pêcheurs en fonction du type de pêcheur**

	PROFESSIONNELS	« SEMI- PROFESSIONNELS »	PLAISANCIERS		ENSEMBLE DES PECHEURS	
			PECHE VIVRIERE	PECHE DE LOISIR		
Poisson	1 197 262	146 945	13 100	704	158 250	
<i>Coeff. de variation</i>	241 %	314 %	584 %	843 %	645 %	
Crabe	200 252	377 876	10 677	-	82 926	
<i>Coeff. de variation</i>	144 %	174 %	361 %	-	365 %	
Bêche de mer	562 686	326 521	24 563	-	119 945	
<i>Coeff. de variation</i>	196 %	412 %	362 %	-	548 %	
Troca	Coquille	117 224	5 011	1 268	36 091	
	C.V.	241 %	435 %	843 %	642 %	
	Bête	62 714	54 483	14 183	-	20 333
	C.V.	231 %	477 %	684 %	-	624 %
Langouste	-	4 483	-	-	677	
<i>Coeff. de variation</i>	-	403 %	-	-	1 048 %	
Coquillages	3 333	4 379	-	-	1 026	
<i>Coeff. de variation</i>	364 %	407 %	-	-	787 %	
Total	2 143 471	1 053 376	72 651	2 029	435 112	
<i>Coeff. de variation</i>	144 %	154 %	273 %	607 %	322 %	

**Tableau 7 : Recettes annuelles moyennes (en FCFP) issues des ventes par actif pêcheur en fonction du type de pêcheur**

Dans les tableaux 6 et 7 les résultats pour chaque ressource ont été obtenus en considérant l'ensemble des pêcheurs, c'est-à-dire même ceux qui ne pêchent pas la ressource concernée. Les quantités mentionnées dans le tableau 6 sont les quantités annuelles moyennes pêchées par actif, qui peuvent ensuite être autoconsommées, données, échangées et/ou vendues.

Effectuons les mêmes calculs, mais en ne considérant cette fois-ci que les pêcheurs qui pêchent chaque type de ressource (Tableaux 8 et 9).

	PROFESSIONNELS	« SEMI- PROS »	PLAISANCIERS		ENSEMBLE DES PECHEURS	
			PECHE VIVRIERE	PECHE DE LOISIR		
Poisson	4 041	761	440	93	789	
<i>Coeff. de variation</i>	284 %	181 %	147 %	163 %	525 %	
<i>Nb. de pêcheurs</i>	21	21	70	61	173	
Crabe	406	847	194	96	350	
<i>Coeff. de variation</i>	119 %	114 %	129 %	190 %	166 %	
<i>Nb. de pêcheurs</i>	19	21	38	22	100	
Bêche de mer	1 475	813	287		920	
<i>Coeff. de variation</i>	143 %	284 %	89 %	-	213 %	
<i>Nb. de pêcheurs</i>	12	15	8		35	
Troca	Coquille	1 532	1 778	229	360	1 152
	<i>C.V.</i>	103 %	98 %	67 %	-	124 %
	<i>Nb. P.</i>	6	5	5	1	17
	Bête	180	717	289	22	293
	<i>C.V.</i>	103 %	224 %	129 %	218 %	265 %
	<i>Nb. P.</i>	8	6	7	6	27
	Langouste	22	33	5	34	27
<i>Coeff. de variation</i>	64 %	55 %		82 %	78 %	
<i>Nb. de pêcheurs</i>	3	2	1	4	10	
Coquillages	52	23	22	14	25	
<i>Coeff. de variation</i>	177 %	143 %	123 %	121 %	168 %	
<i>Nb. de pêcheurs</i>	5	9	9	9	32	

**Tableau 8 : Quantités annuelles moyennes par actif qui pêche la ressource (en kg) en fonction du type de pêcheur**

	PROFESSIONNELS	« SEMI-PROFESSIONNELS »	PLAISANCIERS		ENSEMBLE DES PECHEURS	
			PECHE VIVRIERE	PECHE DE LOISIR		
Poisson	1 197 262	202 924	13 287	820	174 621	
<i>Coeff. de variation</i>	241 %	264 %	579 %	781 %	614 %	
<i>Nb. de pêcheurs</i>	21	21	70	61	173	
Crabe	221 332	521 829	19 949	-	159 218	
<i>Coeff. de variation</i>	133 %	139 %	257 %	-	255 %	
<i>Nb. de pêcheurs</i>	19	21	38	22	100	
Bêche de mer	984 700	631 273	218 000	-	657 986	
<i>Coeff. de variation</i>	135 %	293 %	81 %	-	218 %	
<i>Nb. de pêcheurs</i>	12	15	8	-	35	
Troca	Coquille C.V.	410 283	804 400	71 160	90 000	407 618
	<i>Nb. de pêcheurs</i>	102 %	144 %	69 %	0 %	170 %
Troca	Bête C.V.	164 625	263 333	143 857	-	144 593
	<i>Nb. de pêcheurs</i>	123 %	212 %	206 %	-	218 %
		8	6	7	6	27
Langouste	-	65 000	-	-	13 000	
<i>Coeff. de variation</i>	-	54 %	-	-	229 %	
<i>Nb. de pêcheurs</i>	3	2	1	4	10	
Coquillages	14 000	14 111	-	-	6 156	
<i>Coeff. de variation</i>	167 %	220 %	-	-	312 %	
<i>Nb. de pêcheurs</i>	5	9	9	9	32	

**Tableau 9 : Recettes annuelles moyennes par actif qui pêche la ressource (en FCFP) en fonction du type de pêcheur**

Le poisson est une ressource qui est pêchée par la quasi-totalité des pêcheurs (57 % des actifs qui pêchent du poisson sont des hommes en tribu contre 63 % en village, la pêche de poisson semble avant tout une affaire d'homme quelle que soit la localité), aussi lorsqu'on ne prend en compte que les pêcheurs qui pêchent cette ressource les résultats diffèrent peu de ceux des tableaux 4 et 5. Par contre le crabe, la bêche de mer et les coquilles et bêtes de troca sont des produits qui sont pêchés par moins de monde mais qui rapportent beaucoup, leur importance a été atténuée en faisant la moyenne pour l'ensemble des actifs pêcheurs.

C'est particulièrement le cas pour les pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » entre lesquels les différences peuvent s'accroître et pour lesquels l'effort de pêche de bêtes de mer et de trocas est bien plus important dans les seconds tableaux. Les pêcheurs « semi-professionnels » pêchent deux fois plus de crabe et quatre fois plus de bêtes de troca que les pêcheurs professionnels. Ces derniers pêchent cinq fois plus de poisson et près de deux fois plus de bêtes de mer que les pêcheurs « semi-professionnels ».

### 3.1.1.3 Les différentes valorisations des produits de la pêche

La valorisation marchande ou non marchande des produits de la mer est variable : les bêtes de mer et les coquilles de troca sont vendues dans leur intégralité aux colporteurs, 60% des poissons, 55% des bêtes de troca et 50% des crabes pêchés sont commercialisés. Les langoustes et les coquillages sont majoritairement autoconsommés, lors de repas de fête. Tous les produits de la mer comestibles font l'objet de dons à des proches, mais seuls les poissons, les crabes et les bêtes de troca sont échangés contre des légumes ou de la viande.

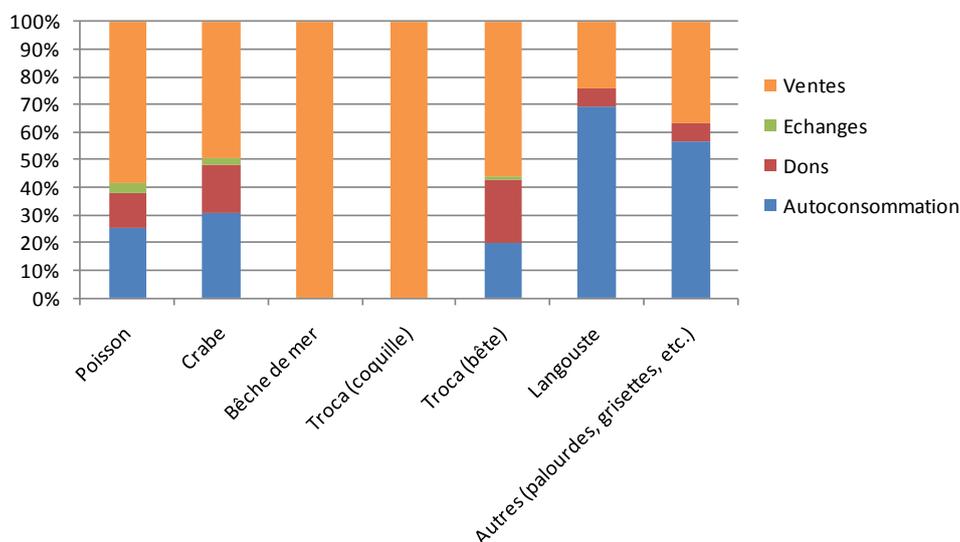


Figure 15 : Destinations des produits de la pêche des 192 actifs pêcheurs

Globalement la part des dons est faible, et celle des échanges l'est encore plus. Ces résultats sont surprenants et semblent différer de ce qui se dit dans la littérature sur l'importance des dons de produits de la mer lors des cérémonies coutumières et des échanges entre clans de la mer et clans de la chaîne. Lors des enquêtes en tribu les pêcheurs interrogés évoquaient pourtant quasi systématiquement des dons de poisson ou de crabe à des proches, plus rarement des échanges contre d'autres produits vivriers ou des services. Ces dons concernaient généralement de petites quantités, mais pouvaient représenter jusqu'à la moitié de l'effort de pêche. Les pêcheurs rencontrant des difficultés à estimer les quantités annuelles données, il a fallu leur demander une approximation de la valeur des quantités autoconsommées, données, échangées et vendues après chaque coup de pêche pour chaque type de ressource. Cette méthodologie a peut être entraîné des omissions (une partie des dons pour des cérémonies coutumières par exemple) qui participeraient à la sous-estimation de la valeur totale des dons.

Jusqu'à présent nous nous sommes intéressés uniquement aux recettes générées par la vente des produits de la mer, sans prendre en compte les coûts de l'activité de pêche (carburant, matériel, etc.) et sans valoriser les destinations non marchandes des produits. Or les produits pêchés qui sont autoconsommés, donnés ou échangés peuvent être considérés comme des dépenses en moins que les actifs pêcheurs ont à effectuer au magasin pour se nourrir ou respecter la coutume.

En ce sens, une valeur monétaire peut leur être attribuée en multipliant pour chaque ressource les quantités données, échangées et autoconsommées par le prix de vente pondéré par les quantités moyen<sup>30</sup>. Nous avons pu ensuite calculer le produit brut (PB), qui correspond aux quantités produites multipliées par le prix unitaire :

$$PB = \text{Valeur}_{\text{autoconsommation}} + \text{Valeur}_{\text{dons}} + \text{Valeur}_{\text{échanges}} + \text{Valeur}_{\text{vente}}$$

Lors des enquêtes, les coûts mentionnés par les actifs pêcheurs étaient renseignés par sortie, par semaine ou par mois et concernaient souvent plusieurs actifs dans les cas où les membres du ménage partagent un bateau. Il est donc difficile de ramener ces coûts au type de ressource pêchée ou à un individu, ils sont plutôt à considérer au niveau du ménage. Aussi les calculs de revenus seront effectués plus loin, à l'échelle du ménage.

		PROFESSIONNELS	« SEMI-PROFESSIONNELS »	PLAISANCIERS		ENSEMBLE DES PECHEURS
				PECHE VIVRIERE	PECHE DE LOISIR	
PB pêche annuel moyen par actif (en FCFP)	Femmes	1 547 062	1 019 709	170 064	10 330	463 421
	Hommes	3 442 517	2 210 795	385 007	114 267	770 214
	<b>Tous</b>	<b>2 539 920</b>	<b>1 430 429</b>	<b>318 405</b>	<b>65 958</b>	<b>635 992</b>
	<i>Ecart-type</i>	<i>3 540 314</i>	<i>1 869 239</i>	<i>473 352</i>	<i>160 204</i>	<i>1 602 762</i>

**Tableau 10 : Produit brut annuel moyen par actif de la pêche en fonction de la catégorie de pêcheur**

		PROFESSIONNELS	« SEMI-PROS »	PLAISANCIERS		ENSEMBLE DES PECHEURS
				PECHE VIVRIERE	PECHE DE LOISIR	
Autoconso.	Valeur (FCFP)	189 233	209 265	166 387	44 753	130 383
	% PB pêche	7 %	15 %	52 %	68 %	21 %
Dons	Valeur (FCFP)	147 915	152 882	73 443	17 644	72 953
	% PB pêche	6 %	11 %	23 %	27 %	11 %
Echanges	Valeur (FCFP)	59 301	14 905	11 040	1 590	13 408
	% PB pêche	2 %	1 %	3 %	2 %	2 %
Vente	Valeur (FCFP)	2 143 471	1 053 376	67 535	1 972	419 249
	% PB pêche	84 %	74 %	21 %	3 %	66 %

**Tableau 11 : Participation de l'autoconsommation, des dons, des échanges et de la vente au produit brut annuel moyen de la pêche, pour chaque catégorie d'actif pêcheur**

Lorsqu'on compare le produit brut annuel moyen issu de la pêche (Tableau 10) aux recettes annuelles moyennes (Tableau 5), la différence est flagrante pour les pêcheurs plaisanciers (les valeurs sont multipliées par 5 pour ceux qui pratiquent une pêche vivrière et par 34 pour ceux qui pratiquent une pêche de loisir). Ce résultat confirme la part plus importante accordée aux destinations non-marchandes des produits de la pêche dans le cas des pêcheurs plaisanciers (et surtout dans le cas des plaisanciers qui pratiquent avant tout une pêche de loisir) que dans celui des pêcheurs professionnels ou « semi-professionnels », qui vendent la quasi-totalité de leur production.

<sup>30</sup> Il est plutôt d'usage de valoriser les produits consommés au coût de production de ceux-ci. Or le calcul s'avère difficile dans le contexte calédonien et les prix des produits alimentaires sont très élevés. Le choix a donc été fait de considérer le prix du marché plutôt que le coût de production, de façon à ne pas survaloriser les utilisations marchandes.

L'analyse de la participation de chaque destination des produits au produit brut annuel moyen de la pêche (Tableau 11) montre que le poids des échanges demeure très faible, quel que soit le type de pêcheur, tandis que les dons représentent à peu près un quart du produit brut des pêcheurs plaisanciers. Pour les pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » la part des dons est moins importante mais leur valeur atteint 150 000 CFP par an, une somme importante pour des individus qui n'ont pas de gros revenus.

### **3.1.2 Aperçu sur la complexité et la logique de combinaison des systèmes d'activités et sur la place occupée par la pêche**

*Si la pêche constitue notre point d'entrée principal dans cette étude, elle ne peut être analysée seule : c'est bien la manière dont elle est combinée avec les autres activités et son importance qui nous intéressent pour l'analyse des systèmes d'activités.*

*Nous venons de décrire les pratiques de pêche rencontrées dans la zone VKP, détaillons à présent les autres activités mises en place par les actifs pêcheurs.*

#### **3.1.2.1 Aperçu sur les autres activités effectuées par les 192 actifs pêcheurs**

##### **3.1.2.1.1 La chasse**

Les principaux gibiers chassés sont le cerf, le cochon sauvage, la roussette<sup>31</sup> et le notou<sup>32</sup> et dans une moindre mesure le bétail sauvage et le gibier d'eau. C'est une activité essentiellement masculine, souvent pratiquée en groupe (famille, amis), à pied ou à cheval, avec un fusil et une meute de chiens. La viande est partagée entre les chasseurs à la fin du coup de chasse, puis autoconsommée, donnée, échangée ou, plus rarement, vendue.

D'après le Code de l'Environnement de la province Nord, seules les personnes disposant d'un permis de chasse ont le droit de chasser, pendant les périodes d'ouverture<sup>33</sup>. Le permis de chasse est personnel et délivré à titre annuel. La chasse de nuit est interdite pour tous les gibiers, mais cette pratique reste très répandue dans la zone : les chasseurs se munissent de rétroprojecteurs qui éblouissent les animaux et facilitent leur abattage.

Comme la pêche, la chasse participe à la couverture d'une partie des besoins alimentaires en protéines des ménages. Mais l'activité peut aussi avoir des fonctions marchandes : des carcasses ou des pochons<sup>34</sup> sont parfois vendus sur des circuits courts, le plus souvent dans des réseaux de connaissance, afin de générer un revenu d'appoint. Depuis septembre 2009 une autre source de revenu est possible : la province Nord a décidé de s'associer à la politique mise en place par le Centre de régulation des gros gibiers (CREGG)

---

<sup>31</sup> La roussette est une chauve-souris frugivore.

<sup>32</sup> Le notou est le plus gros pigeon arboricole du monde. Endémique de la Grande Terre, il vit dans les forêts humides.

<sup>33</sup> La chasse au cerf est autorisée toute l'année sur toutes les parties du territoire de la province Nord qui n'ont pas fait l'objet d'une mise en réserve particulière. La chasse est limitée à un cerf mâle par journée de chasse et par chasseur et est illimitée pour les femelles et les faons.

La chasse à la roussette est autorisée du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin, de 6h à 18h. Le nombre de prises est limité à 10 roussettes par chasseur et par journée de chasse.

La chasse au notou est ouverte exclusivement les samedis et dimanches du 1<sup>er</sup> avril au 30 avril inclus. Le maximum de prises autorisées par journée de chasse et par chasseur est de 5 notous.

<sup>34</sup> Le pochon est une unité de mesure couramment citée par les ménages enquêtés, c'est un sac en plastique qui peut contenir entre 1 et 5 kg de viande coupée en morceaux.

en organisant des collectes de mâchoires de cerfs sauvages. La prime à la mâchoire versée au chasseur est de 3000 FCFP pour un cerf adulte et de 5000 FCFP pour un faon (source : Les Nouvelles Calédoniennes).

### 3.1.2.1.2 L'agriculture

En milieu mélanésien, le ménage possède un ou plusieurs champs sur lesquels sont cultivés manuellement des tubercules (igname, manioc, taro d'eau ou de montagne, patate douce), des légumes maraîchers (tomate, salade, carotte, poivron, chououte, oignon vert, chou, chou kanak, chou de Chine, etc.), des plantes aromatiques et des fruits (essentiellement de la banane plantée autour des parcelles, plus rarement en bananeraie). Les parcelles sont de petite taille et les quantités plantées sont globalement faibles.

Les champs peuvent être situés à proximité des habitations ou être plus éloignés s'ils sont cultivés sur des terres qui appartiennent au clan<sup>35</sup> (source : les personnes enquêtées). Le calendrier cultural est calqué sur le cycle de l'igname, la culture prioritaire. La main d'œuvre est familiale, le propriétaire du champ est aidé par les autres membres du ménage à plusieurs reprises dans l'année, au moment des pointes de travail : travail du sol pour la préparation de la parcelle, plantation, récolte pour la fête de la nouvelle igname. On assiste souvent à une division sexuelle du travail : les hommes s'occupent des gros travaux comme le travail du sol et les femmes de l'entretien de la parcelle (désherbage, buttage, lutte contre les insectes, etc.).

Les charges sont quasi nulles : les Kanak privilégient les cultures pluviales sur terres alluviales ou arrosent leurs légumes avec de l'eau puisée dans une rivière et ils utilisent peu voire pas du tout d'engrais ou de pesticides chimiques (auxquels ils préfèrent la cendre).

Leur principale dépense concerne les semences maraîchères, mais le coût est très faible, de l'ordre de 1000 FCFP/an.

Les rendements varient beaucoup d'une année à l'autre, et d'un ménage à l'autre, en fonction de l'attention portée aux cultures, des conditions climatiques et de la pression parasitaire. L'année 2009 a été marquée par une forte sécheresse qui a généré de mauvais rendements pour de nombreux ménages de VKP.

La production agricole a des destinations variées. Les ignames de grand calibre, de variétés nobles (et parfois communes), sont destinées aux coutumes. D'autres tubercules, de taille moindre, sont donnés comme participation aux kermesses et fêtes de tribu. Les tubercules de petite taille, ou ceux coupés lors de la récolte, sont gardés comme plants. Le reste est consommé par l'individu et sa famille (Gaillard, 2007). Les légumes maraîchers et les fruits sont avant tout destinés à l'autoconsommation familiale, aux dons et à la vente au porte à porte ou sur des marchés de proximité (cette vente concerne souvent les excédents de production). Une partie de la production peut être vendue au colporteur, mais les produits ne présentent pas toujours les critères requis en termes de calibre et de quantité.

En village l'importance de l'agriculture est moindre : les individus se contentent souvent de quelques arbres fruitiers dans le jardin et achètent leurs légumes sur le marché ou dans les commerces. Certains, soucieux de l'origine et de la qualité des aliments qu'ils consomment ou désirant limiter leurs dépenses, cultivent un potager de quelques dizaines

---

<sup>35</sup> La société kanak est organisée sur la base d'une unité sociale et spatiale particulière : le clan. Celui-ci se définit comme un groupe humain composé de plusieurs familles ou lignages, descendant d'un ancêtre commun.

de m<sup>2</sup> une partie de l'année. Ils sèment alors des légumes maraîchers (salade, tomate, concombre, poivron, chou, etc.) et des plantes aromatiques pour l'autoconsommation familiale. Cette activité agricole peut également relever du loisir, certains actifs enquêtés ayant déclaré considérer le temps passé dans leur potager à la fin de leur journée de travail et le week-end comme un moment de détente. Les pratiques de dons et d'échanges sont plus rares, elles concernent surtout les fruits au moment des pics de production. Une partie des agriculteurs commercialise sa production sur le marché communal le samedi matin ou au porte-à-porte.

### *3.1.2.1.3 L'élevage*

En ce qui concerne l'élevage, les situations sont variées et dépendent de la destination des productions. Pour l'autoconsommation et le don les espèces les plus rencontrées sont la volaille (entre 3 et 100 poules, généralement en liberté, élevées pour les œufs et la viande) et le porc (entre 1 et 6 porcs engraisés, élevés dans une porcherie à proximité de l'habitation), plus rarement le lapin. La vente concerne surtout les bovins allaitants (entre 9 et 300 têtes de bétail, selon les ménages enquêtés), élevés de manière extensive sur de grandes propriétés, et dans une moindre mesure les caprins (entre 1 et 10 chèvres). Enfin, il existe aussi des élevages de chevaux dits « d'agrément » car utilisés pour le loisir (chasse, équitation) ou pour le « stock », c'est-à-dire la conduite du bétail.

L'élevage marchand se rencontre surtout en village, il est essentiellement le fait d'éleveurs calédoniens d'origine européenne, qui possèdent des propriétés de plusieurs centaines d'hectares. Les races bovines les plus prisées sont la Limousine et la Charolaise, croisées avec la race indienne Brahman pour résister à la tique bovine et à la sécheresse. Les productions sont vendues à l'OCEF, organisme gouvernemental chargé de l'achat, du traitement et de la mise en marché des productions locales.

### *3.1.2.1.4 Les activités salariales et entrepreneuriales*

Les contrats courts (contrats à la tâche, CDD) pour des emplois non qualifiés (ouvrier non qualifié dans la construction, conducteur d'engins, signaleur sur le massif Koniambo, gardien de nuit, agent d'entretien, etc.) prédominent, ils durent de quelques jours à plusieurs mois.

Le plus souvent les individus profitent d'une opportunité de travail à proximité de chez eux, mais certains n'hésitent pas à quitter la zone VKP pour aller travailler dans d'autres régions du territoire. Une partie de leur salaire est alors transférée à leur famille.

L'usine Koniambo joue un rôle structurant dans l'économie locale : 27 % des 126 actifs ayant déclaré une activité salariale ou entrepreneuriale lors des entretiens travaillent ou ont travaillé sur le site de Vavouto depuis 2007.

### 3.1.2.1.5 Les activités de représentation

Les activités de représentation prennent des formes diverses, elles peuvent être :

- **associatives** : membre du bureau ou simple adhérent d'une association de pêcheurs ou de chasseurs, de l'association du marché du village, de l'association des résidents d'un lotissement, d'un club de foot, etc. Eventuels déplacements à l'occasion d'assemblées générales, de rencontres sportives ou d'évènements culturels.
- **politiques** : **engagement politique au sein d'un parti, éventuels déplacements** hors de la zone VKP à l'occasion de meetings ou lors des campagnes électorales.
- **syndicales** : représentation du personnel, participation à des actions de blocage à Nouméa, etc.
- **religieuses** : participation aux activités paroissiales (en dehors des activités de culte), adhésion au Mouvement des Femmes Chrétiennes, etc.
- **coutumières** : appartenance au Conseil des Anciens ou des Clans de la tribu, rôle au sein du clan ou de la famille, participation aux activités tribales, aux travaux en commun, etc.

Les activités de représentation sont une manière de s'insérer dans la vie sociale locale, de conserver le lien à la communauté. C'est particulièrement le cas en tribu, où les individus n'hésitent pas à laisser de côté leurs activités productives voire leurs activités salariales (en prenant des jours de congés par exemple) pour participer à des travaux commun en vue d'une cérémonie coutumière ou religieuse.

### 3.1.2.2 Aperçu sur la nature et les performances des différentes activités développées par les actifs pêcheurs

Bien que le critère de sélection des actifs soit la pratique d'une activité de pêche, ce sont globalement les activités salariales et entrepreneuriales qui prennent le plus de temps de travail pour les individus de notre échantillon, loin devant la pêche et l'agriculture qui arrivent respectivement en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> position (Figure 16). Cependant, une analyse plus fine en fonction du type de pêcheur montre que cette tendance s'inverse dans le cas des pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » qui lui consacrent la majorité de leur temps de travail (Tableau 12 et Annexe 4).

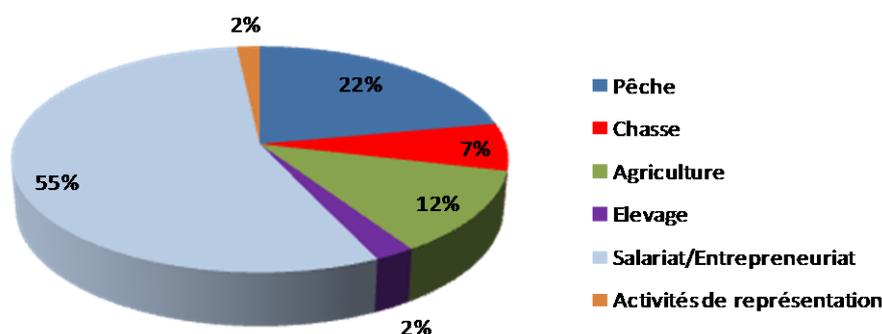


Figure 16 : Répartition du temps de travail annuel total des 192 actifs pêcheurs

	Professionnels N=21	«Semi- professionnels» N=29	Plaisanciers		Ensemble des pêcheurs N=192	% PRATIQUANT L'ACTIVITE
			Pêche vivrière N=71	Pêche de loisir N=71		
TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL MOYEN (EN HOMME.JOUR)						
Pêche	87,5	101,9	33,9	13,4	42,4	
<i>Ecart-type</i>	56,7	87,9	37,0	13,5	56,0	100 %
Chasse	17,8	5,9	17,1	10,6	13,1	
<i>Ecart-type</i>	35,5	14,0	33,3	21,1	27,4	49 %
Agriculture	37,9	45,4	24,4	8,5	23,2	
<i>Ecart-type</i>	50,5	50,4	41,2	14,4	38,9	57 %
Elevage	8,8	0,9	2,4	6,8	4,5	
<i>Ecart-type</i>	24,0	2,1	11,9	43,4	28,5	15 %
Salariat et entrepreneuriat	21,7	8,6	126,3	151,6	106,4	
<i>Ecart-type</i>	48,3	29,4	130,2	142,5	131,0	55 %
Activités de représentation	1,0	8,9	3,3	1,6	3,3	
<i>Ecart-type</i>	3,5	17,9	10,7	5,1	10,3	28 %
<b>Global</b>	<b>174,6</b>	<b>171,6</b>	<b>207,5</b>	<b>192,5</b>	<b>192,9</b>	
<i>Ecart-type</i>	71,8	114,5	135,8	155,8	135,3	

Tableau 12 : Temps de travail annuel moyen par actif et par activité en fonction de la catégorie de pêcheur

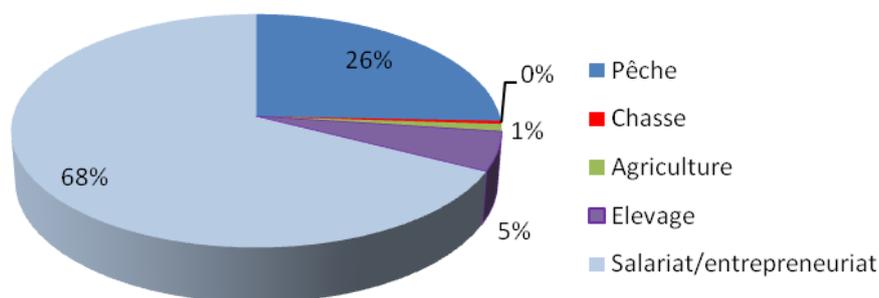


Figure 17 : Répartition des recettes annuelles totales des 192 actifs pêcheurs

La lecture de la figure 17 confirme la place importante de la pêche dans les stratégies des individus : lorsqu'on cumule les recettes annuelles totales des 192 actifs pêcheurs la pêche apparaît comme la deuxième source d'argent après les activités salariales et entrepreneuriales. Dans la pratique elle est même la première source de recettes monétaires pour les individus qui en font leur activité prioritaire, c'est-à-dire les pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » (Tableau 13 et Annexe 4).

	PROS	« SEMI-PROS »	PLAISANCIERS		ENSEMBLE DES PECHEURS	PART QUI A DES RECETTES
			PECHE VIVRIERE	PECHE DE LOISIR		
RECETTES ANNUELLES MOYENNES (EN FCFP)						
Pêche	2 143 471	1 053 376	67 535	1 972	419 249	31 %
<i>Ecart-type</i>	3 095 701	1 619 323	192 218	12 144	1 378 451	
Chasse	19 524	-	13 261	-	7 039	3 %
<i>Ecart-type</i>	67 266		77 855		52 466	
Agriculture	51 867	62 241	4 242	1 408	17 164	6 %
<i>Ecart-type</i>	226 570	259 593	24 101	11 868	126 941	
Elevage	428 571	1 614	11 831	99 718	88 369	3 %
<i>Ecart-type</i>	1 434 274	8 691	99 690	833 049	699 635	
Salariat et entrepreneuriat	233 857	50 172	910 511	1 989 972	1 105 731	56 %
<i>Ecart-type</i>	558 864	156 368	962 235	2 113 582	1 603 244	
<b>Global</b>	<b>2 877 290</b>	<b>1 167 403</b>	<b>1 007 380</b>	<b>2 093 070</b>	<b>1 637 551</b>	
<i>Ecart-type</i>	3 536 854	1 627 757	988 095	2 567 004	2 213 237	
<b>Global mensuel</b>	<b>239 774</b>	<b>97 284</b>	<b>83 948</b>	<b>174 423</b>	<b>136 463</b>	

**Tableau 13 : Recettes annuelles moyennes par actif et par activité en fonction de la catégorie de pêcheur**

Cependant la pêche n'est une source de recettes que pour un peu moins du tiers des 192 actifs pêcheurs, cette activité largement répandue dans la zone VKP est donc pratiquée avant tout à des fins alimentaires et récréatives, à l'exception des pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » pour lesquels c'est l'activité qui occupe le plus de temps et qui rapporte le plus d'argent.

La chasse et l'agriculture, pratiquées par plus de la moitié des actifs enquêtés, ont une orientation presque exclusivement non marchande. C'est également le cas de l'élevage, à l'exception de l'élevage bovin allaitant en village. Ces activités gourmandes en temps de travail sont maintenues pour leur valeur non monétaire : alimentaire mais également culturelle dans le cas de l'agriculture et de la chasse en milieu mélanésien. L'agriculture et l'élevage sont pratiqués toute l'année, tandis que la chasse peut être une activité de loisir occasionnelle pratiquée la nuit ou le week-end, une fois par semaine à une fois par mois.

Les activités salariales et entrepreneuriales sont à plus de 85 % le fait de pêcheurs plaisanciers, pour lesquels elles constituent l'activité principale tant en termes de temps de travail que de revenu. Pour les pêcheurs professionnels et semi-professionnels, l'activité salariale est temporaire, elle permet de faire face à des besoins extraordinaires en trésorerie ou de générer un revenu pendant des périodes d'inactivité (lorsque la pêche au crabe ou à la bêche de mer est interdite par exemple). Le contrat est arrêté une fois la dépense ponctuelle à assurer réalisée.

Les activités de représentation concernent un tiers des actifs pêcheurs enquêtés, elles représentent un temps de travail relativement faible (mais nous n'avons pris en compte que les activités de représentation « formelles », laissant de côté le temps consacré aux cérémonies coutumières qui animent régulièrement la vie en tribu) et ne génèrent aucun revenu. Les pêcheurs « semi-professionnels » leur consacrent un temps de travail annuel moyen bien supérieur aux autres : c'est le fait des pêcheuses de crabe d'Oundjo, membres de l'association

« Xathalape ». Dans le cadre de cette association elles assistent à de nombreuses réunions et se déplacent une fois par an à Nouméa à l'occasion des « Jeudis du centre-ville » pour participer à un grand marché dédiés aux produits de la province Nord.

Comme nous l'avons fait plus haut pour la pêche, il est possible d'attribuer une valeur monétaire aux produits de la chasse et de l'élevage qui échappent aux circuits de commercialisation pour être autoconsommés, donnés et échangés. Pour les produits dont le prix de vente a été renseigné, nous avons utilisé un prix moyen pondéré par les quantités pour les calculs. Pour les autres produits, nous avons utilisé des références de prix moyens de vente au détail trouvées sur le site de l'ISEE (voir 2.2.5). Il est alors possible de calculer le produit brut, renseigné dans le tableau 14. Ces calculs n'ont pas pu être effectués pour l'agriculture, les enquêtes n'ayant pas permis de collecter les informations relatives aux rendements, aux quantités récoltées et à la part de la production autoconsommée, donnée et échangée.

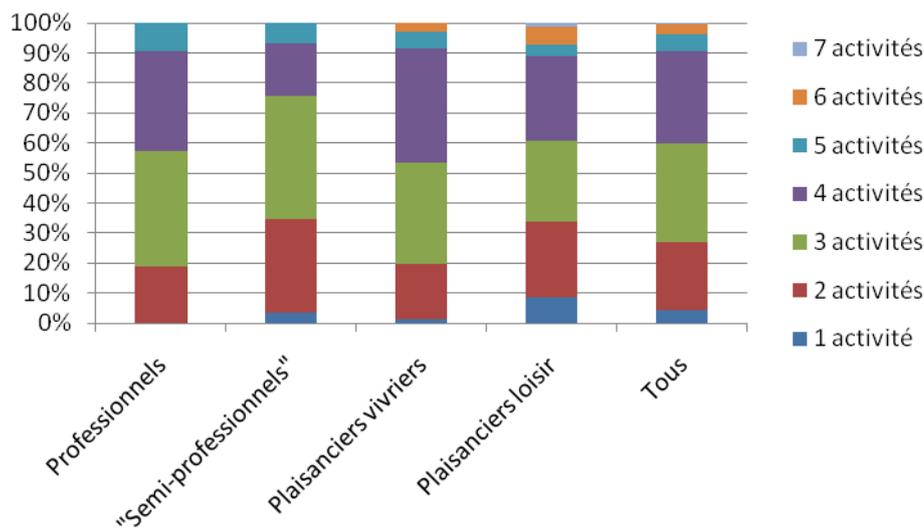
	PROFESSIONNELS	« SEMI- PROFESSIONNELS »	PLAISANCIERS		ENSEMBLE DES PECHEURS
			PECHE VIVRIERE	PECHE DE LOISIR	
PB <sub>chasse</sub> annuel moyen/actif	538 060	74 140	184 447	77 267	166 828
<i>Ecart-type</i>	<i>2 109 794</i>	<i>244 226</i>	<i>554 522</i>	<i>294 155</i>	<i>799 250</i>
PB <sub>élevage</sub> annuel moyen/actif	446 501	6 146	14 777	103 109	93 358
<i>Ecart-type</i>	<i>1 463 284</i>	<i>22 310</i>	<i>100 896</i>	<i>838 501</i>	<i>709 144</i>

**Tableau 14 : Produit brut annuel moyen par actif de la chasse et de l'élevage en fonction du type de pêcheur**

La comparaison des produits bruts annuels moyens obtenus (Tableau 14) avec les recettes annuelles moyennes par actif (Tableau 13) donne des résultats bien supérieurs pour la chasse, notamment pour les pêcheurs professionnels : cette activité a donc une utilité avant tout non marchande et permet aux individus de réaliser de grosses économies en limitant l'achat de viande en magasin. Pour l'élevage, les écarts sont moins importants : l'élevage bovin marchand écrase les valorisations non marchandes des petits élevages avicoles et porcins.

### **3.1.2.3 Les systèmes d'activité individuels : des actifs pêcheurs qui privilégient des combinaisons de trois ou quatre activités**

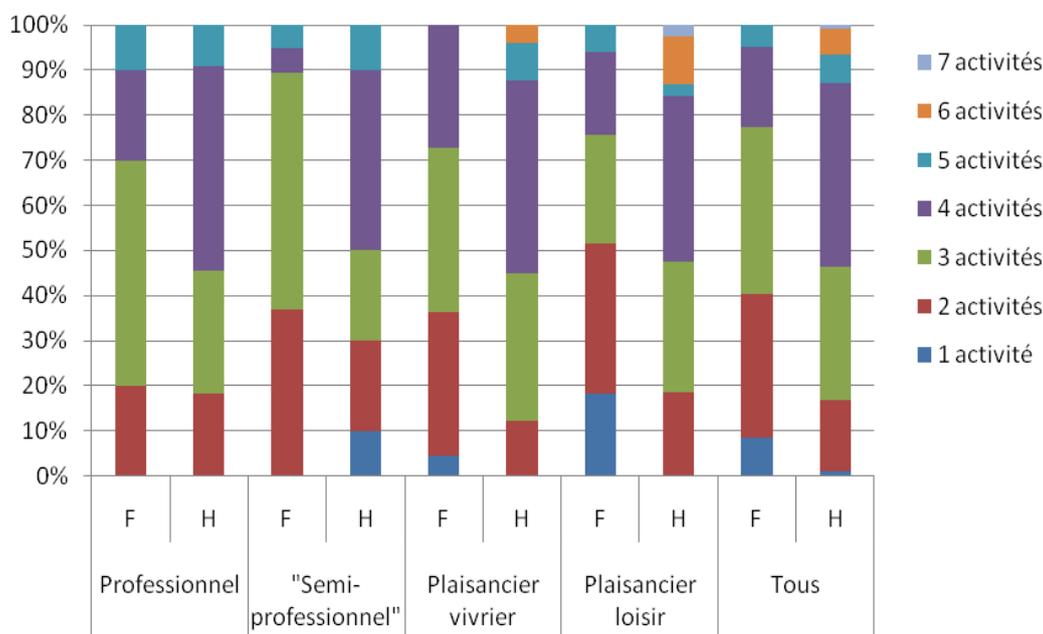
Si l'on s'intéresse au nombre d'activités combinées par les actifs pêcheurs, on constate que les individus sont très pluriactifs, 96 % d'entre eux ayant entre 1 et 6 activités en plus de la pêche. 87 % des pêcheurs combinent entre 2 et 4 activités, les autres combinaisons étant peu représentées.



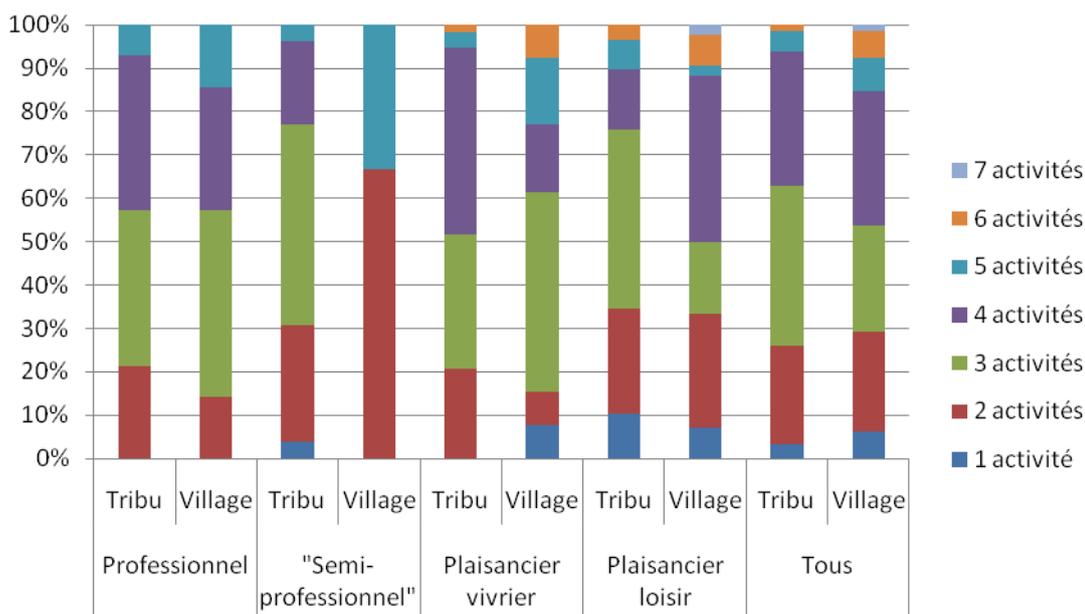
**Figure 18 : Degrés de pluriactivité des différentes catégories d'actifs pêcheurs**

Les individus qui ne pratiquent que la pêche sont jeunes, la moyenne d'âge est de 25 ans. Ce sont presque uniquement des pêcheurs plaisanciers : soit des étudiants, soit des femmes au foyer. Notons qu'**aucun pêcheur professionnel ne se limite à la seule activité de pêche**, mais que ces professionnels ne font pas partie non plus des individus les plus pluriactifs.

Les actifs qui combinent seulement deux activités sont des femmes dans 61 % des cas. Ceux qui combinent trois activités sont aussi bien des hommes que des femmes, le sexe n'est pas un critère discriminant. 75 % des individus qui combinent quatre activités sont des hommes. Enfin, les individus les plus pluriactifs, qui combinent 6 ou 7 activités, sont tous des hommes qui pratiquent une pêche de plaisance (Figure 19). Ils résident principalement en village (Figure 20) et ont en moyenne 38 ans.



**Figure 19 : Degrés de pluriactivité des différentes catégories de pêcheurs en fonction du sexe des actifs**



**Figure 20 : Degrés de pluriactivité des différentes catégories d'actifs pêcheurs en fonction de la localité**

A part pour les individus qui combinent 6 activités ou plus, il semblerait qu'il existe une corrélation entre l'âge du pêcheur et son degré de pluriactivité : **plus de pêcheur est âgé plus il combine d'activités différentes**. Par ailleurs, nous venons de le voir, il y a aussi un lien entre le degré de pluriactivité et le sexe : **les femmes combinent moins d'activités que les hommes**.

Le détail de l'ensemble des combinaisons d'activités rencontrées chez les actifs pêcheurs est fourni en Annexe 5. Les situations sont très variées, en tout les pêcheurs enquêtés mettent en place 38 combinaisons d'activités différentes. Les combinaisons les plus rencontrées sont reportées en Annexe 6, elles regroupent à elles seules les deux tiers des actifs pêcheurs.

Le tableau 15 présente une version simplifiée de ces résultats : l'agriculture et l'élevage ont été regroupés, le salariat et l'entrepreneuriat également, ce qui limite à 16 le nombre de combinaisons possibles.

Les pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » privilégient les associations simples, qui combinent la pêche avec une à deux autres activités (essentiellement de l'agriculture, couplée à une activité de représentation ou de la chasse), avec une forte prépondérance de la pêche dans les temps de travail (Tableau 16) : on pourrait parler d'une forme de spécialisation individuelle de ces pêcheurs. Le salariat est peu présent (39 % des pêcheurs professionnels et 24 % des pêcheurs semi-professionnels) et concerne des contrats temporaires, ce qui n'est pas étonnant pour les pêcheurs professionnels pour lesquels l'obtention de l'autorisation de pêche est conditionnée par de faibles revenus salariés ou patentés. Pour les pêcheurs semi-professionnels, en revanche, ce résultat s'expliquerait plutôt par des raisons culturelles : cette catégorie de pêcheurs concerne surtout des femmes mélanésiennes qui vivent en tribu et pour lesquelles la pêche au crabe est un savoir qui se transmet de mère en fille. Ces pêcheuses ne se voient pas exercer un autre emploi.

Les pêcheurs plaisanciers ont le comportement inverse, plus des deux tiers d'entre eux développent une activité salariale, qu'ils associent à de l'agriculture et de la chasse et/ou une activité de représentation avec des temps de travail beaucoup plus importants que les pêcheurs professionnels et « semi professionnels ».

COMBINAISON D'ACTIVITES	TYPE DE PECHEUR									
	PROFESSIONNEL		« SEMI- PROFESSIONNEL »		PLAISANCIER				TOUS	
	EFFECTIF	%	EFF.	%	PECHE VIVRIERE		PECHE DE LOISIR			
					EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
P	-		1	3,5	1	1	6	8,5	8	4
P+R	-		2	7	-		1	1	3	2
P+S	1	5	-		5	7	7	10	13	7
P+A	2	9	7	24	8	11,5	5	7	22	11
P+C	1	5	1	3,5	3	4	5	7	10	5
P+S+R	-		-		1	1	1	1	2	1
P+A+R	4	19	9	31	2	3	1	1	16	8
P+A+S	3	14	1	3,5	9	13	6	8,5	19	10
P+C+R	-		-		2	3	-		2	1
P+C+S	1	5	-		5	7	7	10	13	7
P+C+A	4	19	2	7	4	6	7	10	17	9
P+A+S+R	1	5	1	3,5	7	10	3	4	12	6
P+C+S+R	-		1	3,5	6	8,5	3	4	10	5
P+C+A+R	2	9	3	10	-		-		5	3
P+C+A+S	1	5	1	3,5	13	18	12	18	27	14
P+C+A+S+R	1	5	-		5	7	7	10	13	7
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>100</b>	<b>29</b>	<b>100</b>	<b>71</b>	<b>100</b>	<b>71</b>	<b>100</b>	<b>192</b>	<b>100</b>

Légende :

P : Pêche      A : Agriculture et/ou élevage      S : Salarial et/ou entrepreneurial  
C : Chasse      R : Activités de représentation

**Tableau 15 : Répartition des 192 actifs pêcheurs en fonction de leur combinaison d'activités**

COMBINAISON D'ACTIVITES	TYPE DE PECHEUR									
	PROFESSIONNEL		« SEMI- PROFESSIONNEL »		PLAISANCIER				TOUS	
	TEMPS DE TRAVAIL	% PECHE	TEMPS DE TRAVAIL	% PECHE	PECHE VIVRIERE		PECHE DE LOISIR		TEMPS DE TRAVAIL	% PECHE
					TEMPS DE TRAVAIL	% PECHE	TEMPS DE TRAVAIL	% PECHE		
P	-		19,5	100	6,8	100	16,1	100	<b>15,3</b>	<b>100</b>
P+R	-		119,4	99	-		6,1	100	<b>81,6</b>	<b>99</b>
P+S	28,8	88	-		149,1	14	256,5	16	<b>197,7</b>	<b>10</b>
P+A	69,8	100	94,5	98	41,2	93	5,1	75	<b>52,6</b>	<b>96</b>
P+C	133,5	96	119,5	56	104,8	34	14,7	73	<b>64,1</b>	<b>56</b>
P+S+R	-		-		509,6	6	223,1	14	<b>366,4</b>	<b>8</b>
P+A+R	67,3	94	138,5	90	19,5	65	4,3	29	<b>97,5</b>	<b>90</b>
P+A+S	186	37	78,8	33	185,2	12	214,2	7	<b>188,9</b>	<b>14</b>
P+C+R	-		-		18,4	12	-		<b>18,4</b>	<b>12</b>
P+C+S	152,5	58	-		273,4	14	284,9	5	<b>270,3</b>	<b>11</b>
P+C+A	203,6	62	51,6	56	117,4	46	37,5	21	<b>97</b>	<b>51</b>
P+A+S+R	123	99	303,1	76	269,6	14	119,3	2	<b>222,6</b>	<b>23</b>
P+C+S+R	-		90,5	47	252,7	10	275,4	9	<b>243,3</b>	<b>11</b>
P+C+A+R	161,7	79	172	79	-		-		<b>167,9</b>	<b>79</b>
P+C+A+S	98,5	4	283,4	36	230,6	21	316,9	4	<b>266</b>	<b>12</b>
P+C+A+S+R	231,1	46	-		221,8	15	329,3	6	<b>280,4</b>	<b>11</b>

Légende :

P : Pêche      A : Agriculture et/ou élevage      S : Salariat et/ou entrepreneuriat

C : Chasse      R : Activités de représentation

**Tableau 16: Effet de la combinaison d'activités sur le temps de travail annuel moyen par actif pêcheur (en homme.jour) et sur la part de la pêche dans ce temps de travail**

Pour l'ensemble des catégories de pêcheurs la complexification du système d'activités mis en place n'est pas synonyme d'une augmentation systématique du temps de travail moyen (Tableau 16). Cependant il ressort tout de même que le salariat est l'activité qui participe le plus à l'augmentation du temps de travail, du moins en ce qui concerne les plaisanciers. Pour cette catégorie de pêcheurs il induit une forte baisse de la part de la pêche dans le temps de travail total : **la mise en place d'une activité salariale se ferait donc au détriment de la pêche pour les pêcheurs plaisanciers**. Pour les pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » la baisse de la part de la pêche est moins drastique dans le cas où l'individu adopte le salariat : c'est que ces pêcheurs privilégient l'activité de pêche et travaillent uniquement de manière temporaire, lorsque la pêche est interdite ou pour régler un souci financier.

Les faibles temps de travail rencontrés dans le tableau 16 correspondent aux cas particuliers de personnes retraitées ou d'étudiants qui pratiquent une pêche de loisir occasionnelle ou une pêche vivrière régulière mais de courte durée (individus qui jettent l'épervier ou posent un filet qu'ils repassent chercher plus tard) et qui travaillent sporadiquement sur les champs familiaux.

COMBINAISON D'ACTIVITES	TYPE DE PECHEUR									
	PROFESSIONNEL		« SEMI-PROFESSIONNEL »		PLAISANCIER				TOUS	
					PECHE VIVRIERE		PECHE DE LOISIR			
	PRODUIT BRUT	% PECHE	PRODUIT BRUT	% PECHE	PRODUIT BRUT	% PECHE	PRODUIT BRUT	% PECHE	PRODUIT BRUT	% PECHE
P	-		316 951	100	-		30 667	100	<b>62 619</b>	<b>100</b>
P+R	-		1 071 008	100	-		49 147	100	<b>730 388</b>	<b>100</b>
P+S	589 912	98	-		1 149 142	19	2 541 249	1	<b>1 855 720</b>	<b>8</b>
P+A	105 088	100	1 311 278	100	125 890	88	8 342	100	<b>474 452</b>	<b>99</b>
P+C	2 117 120	100	1 215 360	0	617 220	79	-		<b>518 414</b>	<b>69</b>
P+S+R	-		-		1 492 460	11	1 066 859	7	<b>1 279 659</b>	<b>9</b>
P+A+R	870 337	100	1 483 918	100	-		10 739	100	<b>1 052 959</b>	<b>100</b>
P+A+S	1 879 874	64	400 000	0	1 087 428	9	3 206 320	0	<b>1 845 494</b>	<b>13</b>
P+C+R	-		-		-		-		-	
P+C+S	1 934 380	83	-		2 409 742	16	2 165 831	5	<b>2 241 839</b>	<b>15</b>
P+C+A	8 568 780	62	716 787	85	1 186 060	63	229 949	8	<b>2 474 269</b>	<b>61</b>
P+A+S+R	5 825 468	99	1 661 428	80	2 182 049	17	2 427 220	0	<b>2 503 575</b>	<b>32</b>
P+C+S+R	-		636 525	90	1 956 852	9	3 821 513	3	<b>2 384 218</b>	<b>8</b>
P+C+A+R	6 700 444	94	3 962 463	95	-		-		<b>5 057 655</b>	<b>94</b>
P+C+A+S	8 593 737	1	3 038 282	70	1 950 251	26	4 569 472	2	<b>3 400 702</b>	<b>11</b>
P+C+A+S+R	2 857 320	77	-		2 470 483	23	4 292 609	6	<b>3 481 385</b>	<b>15</b>

Tableau 17 : Effet de la combinaison d'activités sur le « produit brut » (hors agriculture) annuel moyen par actif pêcheur (en FCFP) et sur la part de la pêche dans ce « produit brut »

Dans le tableau 17 les valeurs ont été obtenues à partir d'un « produit brut » total calculé de la manière suivante :

$$\ll \text{PB}_{\text{total}} \gg = \text{PB}_{\text{pêche}} + \text{PB}_{\text{chasse}} + \text{PB}_{\text{élevage}} + \text{Revenu brut}_{\text{salariat/entrepreneuriat}}$$

L'agriculture n'a donc pas été prise en compte, les enquêtes nous ayant uniquement permis de renseigner les recettes issues des ventes. Dans le cas où les combinaisons d'activités intègrent l'agriculture le « produit brut » obtenu est donc sous-estimé.

L'analyse de ce tableau conduit aux remarques suivantes : comme pour le temps de travail, c'est la mise en place d'une activité salariale ou entrepreneuriale qui contribue le plus à l'accroissement du « produit brut », particulièrement chez les pêcheurs plaisanciers. Les individus qui pratiquent une pêche de loisir voient la part de la contribution de la pêche au « produit brut » total fortement diminuer lorsque le système d'activités se complexifie : les volumes pêchés sont faibles et en majorité autoconsommés, leur valeur non marchande est faible face au revenu salarial et à la valeur du gibier chassé. **Pour les pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » la pêche reste l'activité qui contribue le plus au « produit brut », quelle que soit la combinaison adoptée.** Le pêcheur professionnel pour lequel la contribution de la pêche n'est qu'1 % est un retraité qui habite Pouembout et qui a demandé une autorisation de pêche pour avoir accès à un quota de prises plus élevé. Il pêche rarement et ne vend jamais sa production, son activité principale est l'élevage bovin allaitant qui lui rapporte un produit annuel brut de six millions FCFP. Ce cas est donc à écarter.

*A l'échelle des individus la pluriactivité est généralisée : sur les 192 actifs pêcheurs de notre échantillon seules 8 personnes ne vivent que de la pêche. La vie des actifs pêcheurs ne tourne donc pas autour de cette seule activité, ils la combinent de multiples façons avec d'autres activités productives (chasse, agriculture, élevage), du salariat, de l'entrepreneuriat et des activités de représentation. Ce premier niveau d'analyse confirme l'intérêt d'avoir recours à l'étude des systèmes d'activités pour expliquer les stratégies des pêcheurs.*

*Les activités salariales et entrepreneuriales occupent une place prépondérante dans le temps de travail et les recettes monétaires de l'ensemble des actifs pêcheurs, mais une distinction entre les pêcheurs professionnels, les pêcheurs « semi-professionnels » et les pêcheurs plaisanciers amène à nuancer ce constat. Si elles semblent se faire au détriment de l'activité de pêche dans le cas des pêcheurs plaisanciers, les pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » y ont au contraire recours de manière temporaire pour générer des revenus leur permettant de maintenir leur activité principale.*

*Enfin, le maintien de l'agriculture et de la chasse - qui pèsent peu dans les recettes monétaires mais qui prennent tout leur sens lorsqu'on considère leur valeur non marchande via le calcul du produit brut - illustre la place non négligeable que ces activités rurales occupent dans le raisonnement stratégique des individus.*

## 3.2 UN NIVEAU D'ANALYSE SUPERIEUR : LE MENAGE

Après avoir détaillé qui sont les pêcheurs et quelles activités ils mettent en place, il convient de changer d'échelle et de s'intéresser aux ménages, un niveau d'analyse plus englobant qui permet de décrire les systèmes d'activités.

En effet, la logique sectorielle observée à l'échelle de l'individu n'est pas suffisante pour expliquer l'ensemble des combinaisons d'activités observées à l'échelle du ménage, où d'autres logiques apparaissent. C'est à l'échelle du ménage que les activités s'articulent et se complexifient et que les choix des individus trouvent souvent toute leur cohérence.

### 3.2.1 Principales caractéristiques sociodémographiques : des ménages de taille réduite au niveau d'étude faible, mais bien équipés pour la pêche

La répartition des ménages enquêtés en fonction du lieu de résidence est homogène : 48 % des ménages vivent en village et 52 % en tribu.

Les 65 ménages enquêtés comptent entre 1 et 16 personnes, pour un total de 312 personnes et une moyenne de 4,8 personnes/ménage, résultat proche des valeurs de l'ISEE pour la province Nord (4 personnes/ménage en 2004).

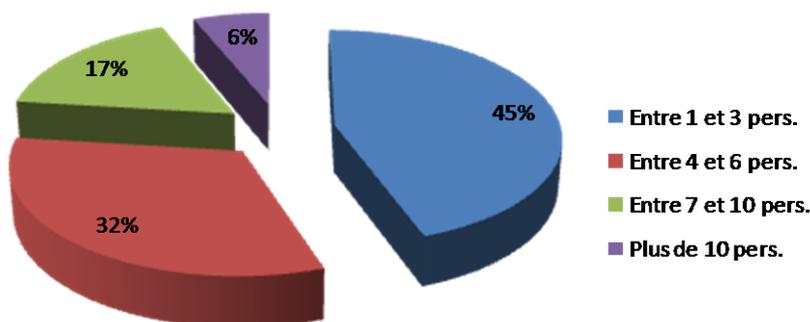
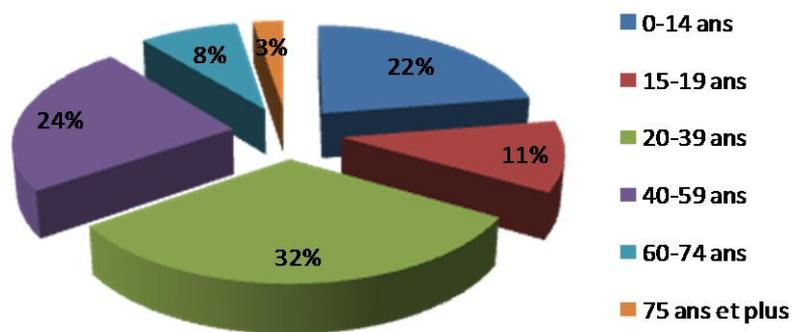


Figure 21 : Répartition des 65 ménages enquêtés en fonction de leur taille

Près de la moitié sont des ménages de petite taille et comptent moins de 4 personnes (Figure 21). La taille moyenne des ménages qui résident en tribu (5,9 pers./ménage) est supérieure à celle des ménages qui vivent en village (3,7 pers./ménage). Les ménages sont généralement composés de la famille nucléaire, éventuellement élargie aux parents proches. Les enfants restent en effet longtemps chez leurs parents et les personnes âgées sont prises en charge par le foyer même si elles vivent dans une case à proximité.

	CHEF CELIBATAIRE	FAMILLE MONO- PARENTALE	COUPLE SANS ENFANT	COUPLE, 1 ENFANT	COUPLE, 2 ENFANTS	COUPLE, 3 ENFANTS ET PLUS	AUTRES CAS	TOUS
Nb de ménages	5	3	7	9	12	3	20	65
Age moyen du chef de famille	60,6	58,7	55,4	52,3	47,6	45,9	58,8	54

Tableau 18 : Structure familiale des ménages enquêtés



**Figure 22 : Répartition des 312 individus en fonction de la tranche d'âge à laquelle ils appartiennent**

La totalité des ménages enquêtés pratique la pêche, puisqu'ils ont été sélectionnés sur ce critère. 29 % des ménages enquêtés comptent au moins un pêcheur professionnel parmi leurs membres (Tableau 19). **On compte en moyenne 3,4 actifs/ménage dont 2,9 actifs pratiquant la pêche.**

Nombre de pêcheur(s) professionnel(s)	0	1	2
Part des ménages enquêtés	71 %	26 %	3 %

**Tableau 19 : Répartition des ménages en fonction du nombre de pêcheurs professionnels parmi leurs actifs**

Les ménages de la zone VKP sont bien équipés pour la pêche puisque 85 % d'entre eux possèdent au moins un bateau (Tableau 20). 53 % des bateaux sont des embarcations de petite taille munies d'un moteur peu puissant de 15 à 40 cv, adaptées à la pêche lagonaire par temps calme. Les ménages qui possèdent un bateau puissant (entre 100 et 350 cv) de 6 mètres ou plus résident tous en village et pratiquent tous la pêche à la traîne en extérieur, pour le loisir ou à des fins commerciales.

NOMBRE DE BATEAU(X)	PART DES MENAGES (%)
0	15
1	72
2	9
3	3

LONGUEUR DU BATEAU	PUISSANCE MOYENNE	PARTS DES MENAGES (%)
≤ 4 m	20 cv	53
4 m < L < 6 m	70 cv	45
≥ 6 m	175 cv	20

**Tableau 20 : Nature de l'équipement de pêche des ménages**

### 3.2.2 Aperçu sur les différentes activités et précisions quant à leur importance relative dans les stratégies des ménages

#### 3.2.2.1 La chasse

78 % des ménages enquêtés pratiquent la chasse, à des fins vivrières et de loisir. La majorité des gibiers chassés est autoconsommée par le ménage, sauf le cerf qui est aussi beaucoup donné (Figure 23). En effet, il est courant que le chasseur qui rentre chez lui avec un cerf après un « coup de chasse » ne conserve qu'un quartier (généralement une cuisse ou

une épaule) pour son autoconsommation et donne le reste de la bête à des proches. Le cochon sauvage dont la chair est particulièrement appréciée et qui est plus difficile à chasser est moins facilement donné. Quant au notou et à la roussette, espèces protégées, les restrictions dont ils font l'objet (courte période d'ouverture de la chasse et quotas de prises) incitent les individus à les conserver voire à les vendre à bon prix plutôt qu'à les donner.

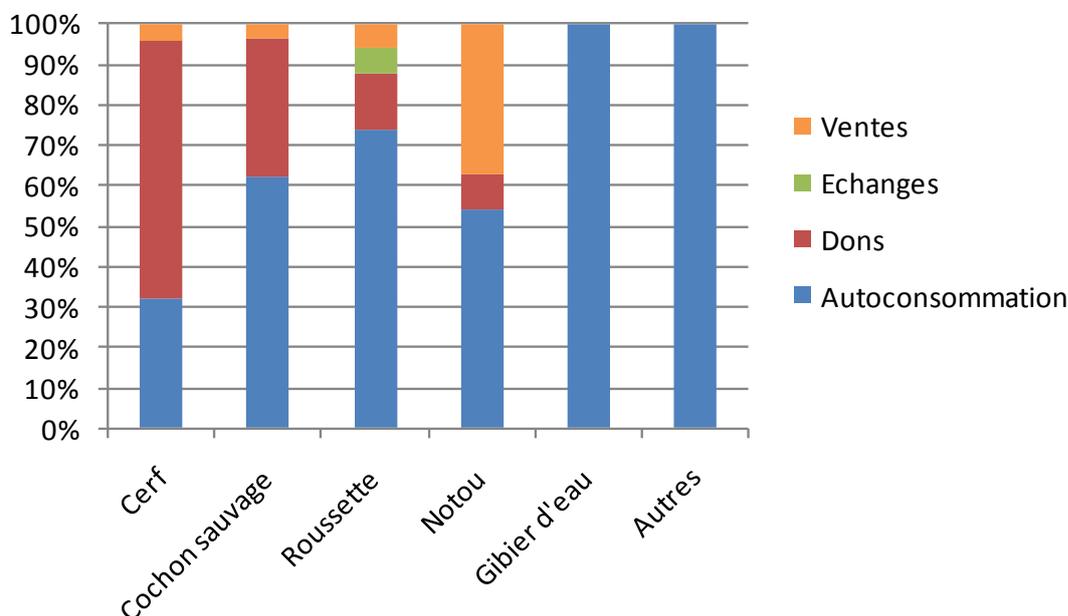


Figure 23 : Destinations des produits de la chasse des 65 ménages enquêtés

### 3.2.2.2 L'agriculture et l'élevage

AGRICULTURE	ELEVAGE	MENAGES ENQUETES EN VILLAGE (%)	MENAGES ENQUETES EN TRIBU (%)	TOTAL DES MENAGES (%)
<b>Oui</b>	<b>Non</b>	14	37	<b>51</b>
Non	Oui	8	0	8
Oui	Oui	17	11	28
Non	Non	9	4	13

Tableau 21 : Répartition des 65 ménages en fonction de la combinaison d'activités agricoles qu'ils mettent en place et de leur localité

87 % des ménages enquêtés exercent au moins une activité agricole ou d'élevage ; 51 % d'entre eux ne pratiquent pas d'élevage mais possèdent une ou plusieurs parcelles qu'ils mettent en culture (Tableau 21). Il s'agit généralement de parcelles de petite taille (quelques dizaines à quelques centaines de m<sup>2</sup>).

**Les activités agricoles sont plus présentes en tribu (48 % des ménages) que dans les villages (39 % des ménages),** où les ménages enquêtés se limitent souvent à un petit potager et quelques arbres fruitiers (agrumes, bananes, litchis, mangues, avocats, pomme liane, corossol, tamarin, etc.) dans le jardin pour l'autoconsommation familiale.

Spéculation	Igname	Bananier	Manioc	Taro d'eau	Taro de montagne	Patate douce
Nombre moyen de pieds/ménage	239	65	71	169	50	32

Tableau 22 : Nombre moyen de pieds/ménage des principales spéculations rencontrées dans les systèmes de culture en tribu

En tribu, en moyenne un peu plus de 600 pieds sont plantés par ménage, loin des seuils de viabilité d'une exploitation marchande (Tableau 22).

La proportion des ménages commercialisant des productions agricoles est faible, elle concerne moins d'un quart des unités domestiques. La vente concerne plus les produits de l'agriculture (17 % des ménages) que de l'élevage (9 % des ménages, dont les deux tiers vendent du bétail), mais seulement 36 % des ménages vendent ces produits régulièrement (généralement de manière hebdomadaire sur des marchés de proximité ou au porte-à-porte). Pour la majorité, il s'agit d'une commercialisation occasionnelle ou saisonnière (vente d'agrumes pendant la saison par exemple).

Ainsi, hormis pour quelques rares cas, la pratique de l'agriculture vise avant tout à fournir des produits alimentaires de base et des produits symboliques à donner (ignames, régimes de banane). Elle obéit ainsi d'avantage à des logiques sociales et culturelles qu'à des logiques productives pour accroître un revenu monétaire. Cela ne la rend pas pour autant négligeable en termes de temps de travail.

### 3.2.2.3 Le salariat et l'entrepreneuriat

Le salariat est un élément déterminant des stratégies des ménages : 77 % des ménages enquêtés ont eu une activité salariée temporaire ou permanente au cours de l'année 2009 (Tableau 23).

SOURCE DE REVENU	PART DES MENAGES ENQUETES	REVENU NET ANNUEL MOYEN (FCFP)	NOMBRE MOYEN D'ACTIFS	REVENU NET ANNUEL MOYEN/ACTIF (FCFP)
Salariat	65 %	3 708 388	3,8	975 892
<i>Ecart-type</i>		2 959 947	2,3	
Entrepreneuriat	12 %	5 623 750	2,8	2 008 482
<i>Ecart-type</i>		4 223 093	0,7	
Salariat + Entrepreneuriat	12 %	6 715 750	3,8	1 767 303
<i>Ecart-type</i>		2 615 145	1,8	

**Tableau 23 : Répartition des ménages enquêtés en fonction de la nature de l'activité génératrice de revenu**

Un individu qui travaillerait toute l'année en étant rémunéré au SMG devrait gagner 1 584 000 FCFP. Dans le tableau ci-dessus, le revenu annuel moyen/actif de 975 892 FCFP indique que la majorité des actifs ayant déclaré une activité salariale en 2009 ont travaillé de manière temporaire.

### 3.2.2.4 Synthèse

Les ménages ayant été sélectionnés sur le critère de la pêche, l'ensemble des ménages pratique cette activité. Au sein de chaque ménage la pêche est dans la plupart des cas le fait de plusieurs membres, c'est l'activité qui mobilise le plus de monde (Tableau 24).

Viennent en deuxième position de manière presque équivalente (en termes de nombre de ménages concernés) la chasse, l'agriculture et le salariat. Cependant, si une majorité des actifs participent aux travaux aux champs, la chasse et le salariat concernent moins de la moitié des individus. Pour la chasse cela peut s'expliquer par le caractère sexué de l'activité, qui est pratiquée presque uniquement par les hommes (du moins lorsqu'il s'agit de sorties

régulières). Pour le salariat l'explication est moins évidente : la multiplication des offres d'emploi non qualifié au cours des trois dernières années sur le chantier de l'usine Koniambo invalide l'hypothèse d'une difficulté à trouver du travail liée au faible niveau d'études de la majorité des actifs. Cette situation résulterait plutôt d'un choix de vie, d'une volonté de certains actifs de rester à la tribu pour se consacrer à des activités productives et de participer en cela à la diversification du portefeuille d'activités familial via le maintien d'activités rurales.

Quant aux activités de représentation, elles concernent la moitié des ménages mais seulement un tiers des actifs : elle est le fait de peu d'individus au sein de chaque ménage. Cependant, dans la mesure où nous n'avons considéré que les activités « formelles », la part de ces activités à caractère social est peut être sous-estimée. En effet, si les sorties de pêche et de chasse pour des coutumes ont été prises en compte dans les calculs de temps de travail, les journées consacrées aux cérémonies coutumières (mariage, deuil, baptême, etc.) n'ont pas été comptabilisées.

Enfin l'élevage et l'entrepreneuriat sont les activités les moins pratiquées et semblent le fait de quelques individus isolés. Pour l'élevage bovin c'est effectivement le cas : le troupeau est surveillé par le chef d'exploitation, qui peut avoir recours aux autres actifs du ménage de manière ponctuelle lors des pointes de travail (marquage du bétail, bains tiquicides, etc.). Mais pour les autres types d'élevage et particulièrement pour l'élevage de basse-cour la charge de travail se répartit plus équitablement entre les membres toute l'année. Quant à l'entrepreneuriat, qui concerne 10 % des actifs, la faiblesse du chiffre est à relativiser car il est supérieur à la moyenne métropolitaine de 5,6 % de la population active (INSEE, 2010).

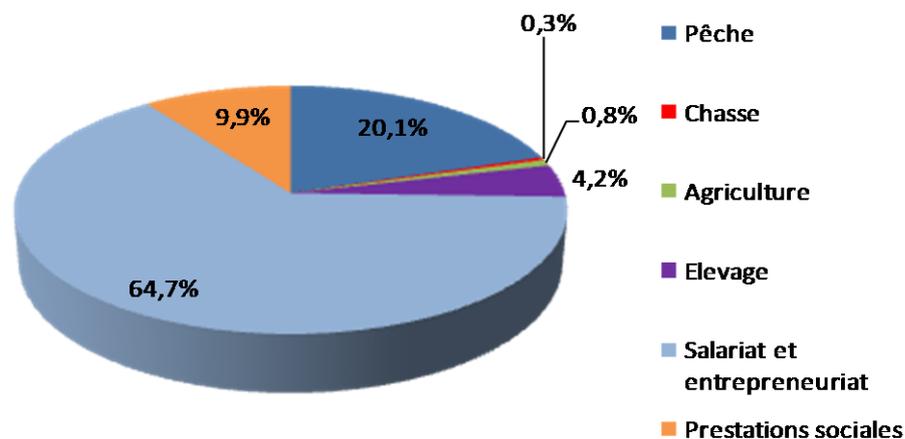
NATURE DE L'ACTIVITE	NOMBRE DE MENAGES QUI LA PRATIQUENT		NOMBRE D'ACTIFS CONCERNES	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Pêche	65	100	192	87
Chasse	51	78	103	47
Agriculture	51	78	138	63
Elevage	23	35	35	16
Salariat	50	77	107	49
Entrepreneuriat	16	25	23	10
Activités de représentation	33	51	71	32

**Tableau 24 : Importance relative de chaque activité dans les stratégies des ménages et des individus**

### **3.2.3 Contribution des différentes activités aux revenus et au temps de travail annuels des ménages**

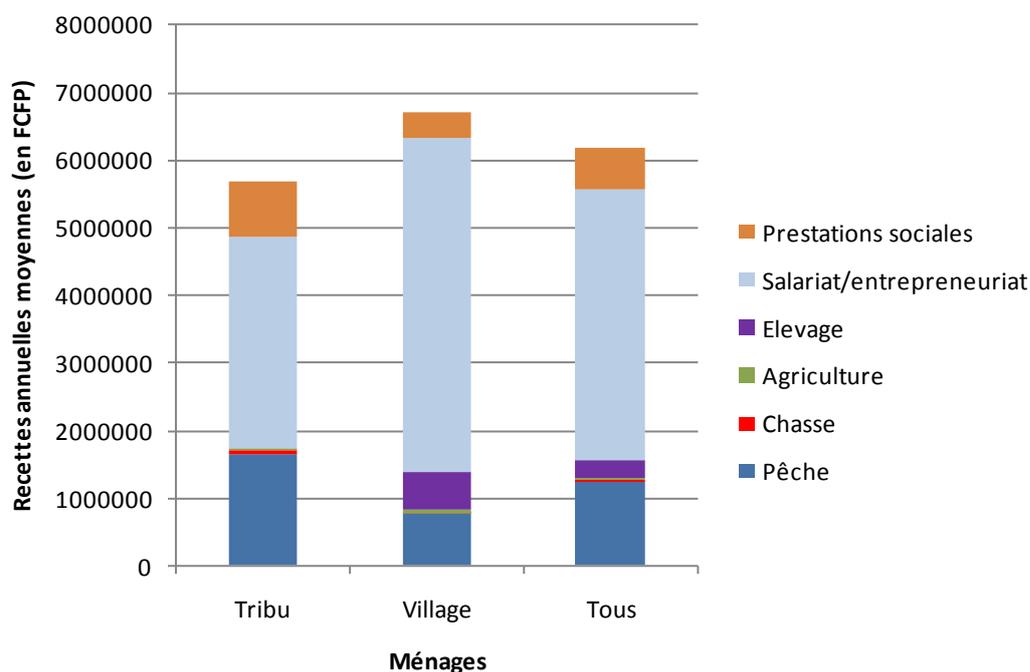
#### **3.2.3.1 Des recettes et des revenus qui proviennent en majorité des activités salariales et entrepreneuriales**

La figure 24 fait apparaître la faiblesse de la part de la chasse, de l'agriculture et de l'élevage dans les recettes totales des ménages, qui sont dominées par les salaires et l'entrepreneuriat. En cela les résultats ne diffèrent pas de ce qui avait été observé à l'échelle des individus. La pêche compte pour 20 % des recettes alors que cette activité occupe 87 % des actifs.



**Figure 24 : Répartition des recettes annuelles totales des 65 ménages**

Les recettes annuelles moyennes par ménage s'élèvent à 6 171 094 FCFP (Annexe 7), la dispersion est cependant grande avec un écart type de 4,2 millions, un minimum de 0 FCFP<sup>36</sup> et un maximum de 17 millions. Si l'on ramène ce chiffre à la valeur moyenne de 3,4 actifs par ménage on obtient des recettes annuelles moyennes de 1 815 028 FCFP/actif, légèrement supérieures au SMG<sup>37</sup>.



**Figure 25 : Niveau et composition des recettes annuelles moyennes des 65 ménages en fonction de la localité**

<sup>36</sup> Cette valeur étonnante correspond au cas d'un ancien pêcheur professionnel, qui suite à des problèmes de santé s'est reconverti en cultivateur de vanille en province Sud et qui doit attendre trois ans avant sa première récolte.

<sup>37</sup> Rappelons qu'un actif payé au SMG qui travaille à temps plein toute l'année touche 1 584 000 FCFP.

Il semblerait que la localité ait un impact sur les recettes des ménages (Figure 25) : les opportunités de salariat plus importantes (meilleurs emplois et durées plus longues) et la tradition d'élevage bovin allaitant rencontrées en village participent à l'écart de recettes moyen d'un million de FCFP avec les ménages en tribu. Ces derniers tirent une part plus importante de leur revenu de la vente des produits de la mer et des prestations sociales<sup>38</sup> que les ménages en village.

Cependant il convient de dépasser les simples recettes monétaires en intégrant la valeur non marchandes des productions autoconsommées, données et échangées et en tenant compte des coûts de l'ensemble des activités. Pour cela il faut calculer le revenu net ( $R_N$ ) de chaque activité à partir des produits bruts (PB) :

$$R_N = PB - \text{Coûts}$$

Le revenu net total du ménage est constitué de la somme des revenus nets de chaque activité et du montant total des prestations sociales. L'analyse de la contribution de chaque source de revenu au revenu annuel net global (hors agriculture) des 65 ménages (Figure 26) fait apparaître la même répartition que pour les recettes, avec cependant une part plus importante de la chasse dont la majorité des produits est détournée des circuits de commercialisation.

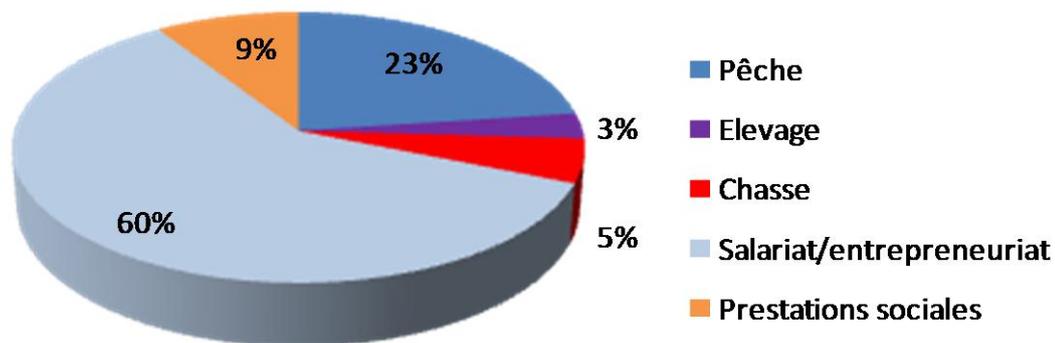


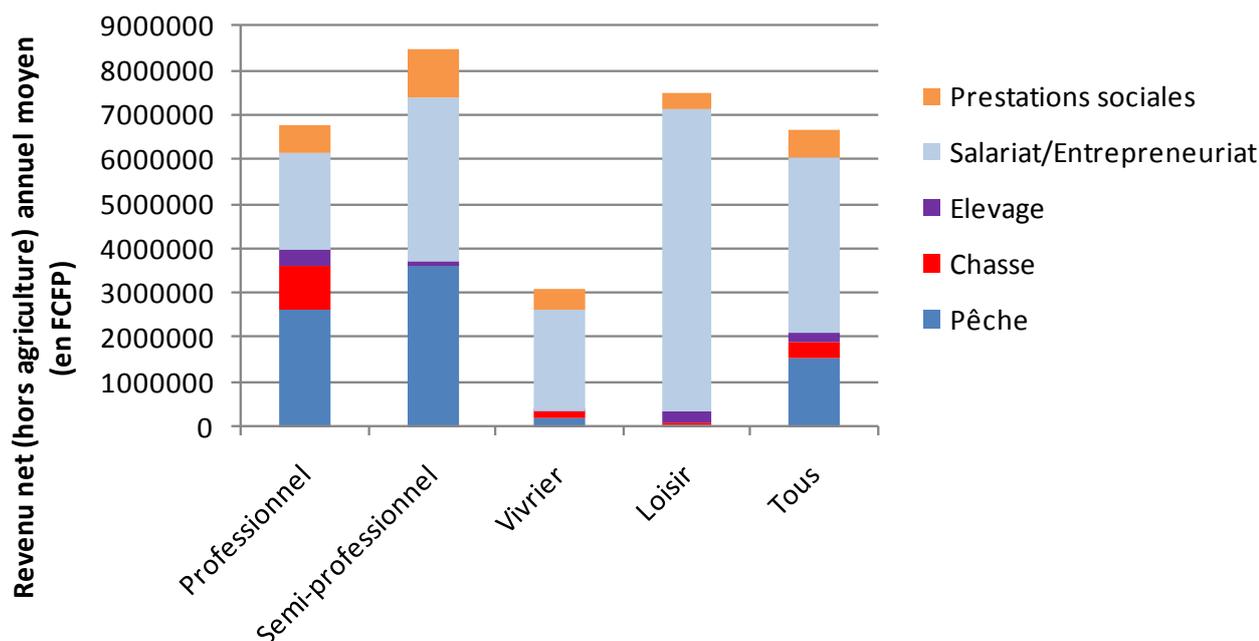
Figure 26 : Répartition du revenu annuel net global (hors agriculture) des 65 ménages

Les ménages ont ensuite été nommés en fonction des types de pêcheurs qu'ils comprennent en appliquant le critère suivant :

Professionnel > « semi-professionnel » > vivrier > loisir.

Par exemple, un ménage qui comprend deux pêcheurs « semi-professionnels », un pêcheur plaisancier qui pratique une pêche vivrière et deux plaisanciers qui pêchent avant tout pour le loisir sera qualifié de « semi-professionnel ».

<sup>38</sup> Sous la rubrique « prestations sociales » nous avons comptabilisé les aides monétaires versées aux individus : retraite, allocation aux personnes âgées, allocations familiales, aides sociales aux handicapés, etc.



### Ménage

**Figure 27 : Niveau et composition des revenus nets annuels moyens (hors agriculture) en fonction du type de ménage**

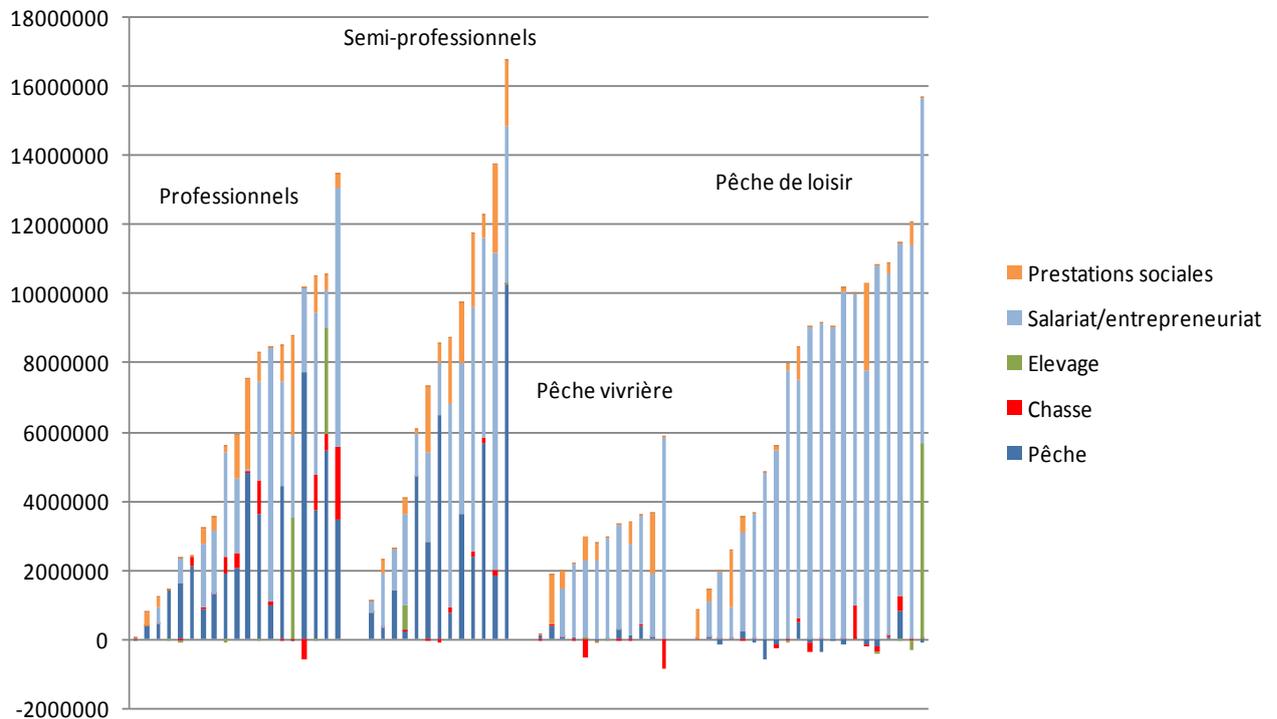
Le revenu net hors agriculture des ménages de pêcheurs « semi-professionnels » (c'est-à-dire essentiellement les ménages de pêcheuses de crabe) est supérieur à celui des ménages qui pratiquent juste une pêche de loisir, et cet écart serait certainement encore plus important si l'on intégrait la valeur des productions agricoles. En effet, bien que leur revenu issu des salaires soit plus faible que celui des ménages de plaisanciers, les ménages « semi-professionnels » pêchent des quantités de poisson, de crabe et de troca plus importantes et bénéficient de prestations sociales plus élevées qui compensent cette différence. Cet exemple illustre la nécessité de prendre en compte la valeur des productions qui échappent au marché.

Cependant ce revenu net ne saurait rendre parfaitement compte de la réalité économique du monde mélanésien : il intègre la valeur des productions données et échangées, qui ne sont en réalité pas autoconsommées par le ménage, et omet la valeur des dons reçus par le ménage. Il est alors intéressant de calculer un nouvel indicateur, que nous qualifierons de « revenu final » ( $R_F$ ). Nous simplifierons les calculs en considérant que lors des échanges les ménages reçoivent un produit d'une valeur monétaire équivalente à celle du produit qu'ils donnent. Dans ce cas :

$$R_F = R_N - \text{Valeur}_{\text{dons}} + \text{Valeur}_{\text{quantités reçues}}$$

A la lecture de la figure 28 une première chose surprend : l'obtention de revenus négatifs pour les activités de pêche, de chasse et d'élevage pour certains ménages. C'est le cas des ménages pour lesquels les coûts liés à l'activité (carburant pour le bateau, munitions pour le fusil, aliments pour les animaux, etc.) sont supérieurs à la valeur ajoutée des productions obtenues. Si l'activité est conservée malgré ses coûts c'est que ces ménages considèrent la chasse, la pêche ou l'élevage avant tout comme des activités de loisir pour lesquelles ils sont prêts à sacrifier une partie de leur revenu.

La quasi-totalité des ménages combinent des activités multiples sans se spécialiser et ont des revenus qui proviennent du salariat, ce qui n'était pas le cas des actifs pêcheurs traités lors de l'approche « individu » du paragraphe 3.1.



**Figure 28 : Contribution de chaque activité (hors agriculture) au « revenu final » annuel des 65 ménages**

Par ailleurs, il existe de grandes disparités de revenu entre les différents types de ménages (en particulier entre les ménages de plaisanciers qui pratiquent une pêche vivrière et semblent avoir une logique de faible revenu et les autres ménages) mais également au sein de chaque type. Des ménages qui appartiennent à des catégories différentes semblent avoir des comportements similaires en matière d'acquisition de revenu. **Ce graphique montre la limite du classement des ménages que nous avons effectué plus haut, il convient de pousser l'analyse du comportement de chaque ménage afin d'établir une typologie qui illustre au mieux la réalité observée sur le terrain.** Cette typologie est présentée en partie 4.

### 3.2.3.2 Une place plus conséquente réservée aux activités de production dans les temps de travail

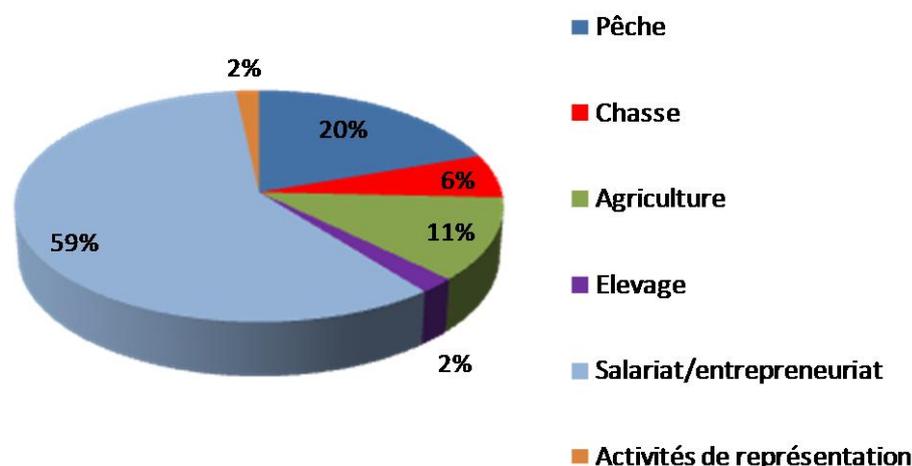


Figure 29 : Répartition du temps de travail total des 65 ménages

Lorsqu'on passe de l'échelle de l'individu à celle du ménage, la répartition du temps de travail total reste quasiment identique. Comme pour les recettes, le temps de travail total des 65 ménages est dominé par les activités salariales et entrepreneuriales et par la pêche (Figure 29). L'agriculture arrive en troisième position, bien qu'elle ne contribue que de manière infime au revenu total.

Lorsqu'on s'intéresse au temps de travail annuel moyen des ménages et à sa répartition en fonction des différentes activités, là encore le lieu de résidence semble influencer les pratiques : **les ménages en tribu consacrent en moyenne trois fois plus de temps aux activités de pêche et cinq fois plus de temps à l'agriculture que les ménages en village** (Figure 30).

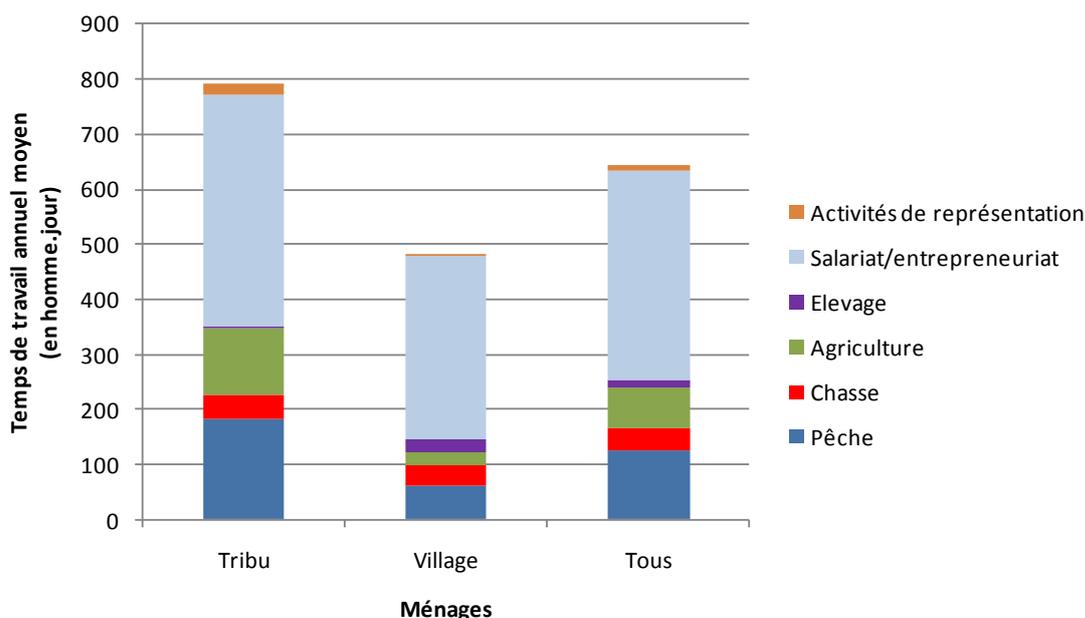


Figure 30 : Niveau et composition du temps de travail annuel moyen des 65 ménages en fonction de la localité

Par ailleurs, les ménages en tribu consacrent plus de temps aux activités salariales et entrepreneuriales (421 homme.jour en moyenne) que les ménages en village (332,8 homme.jour en moyenne) mais pour un revenu moindre. Deux phénomènes pourraient éclairer ce constat : d'une part les ménages en tribu possèdent en moyenne deux fois plus d'actifs que les ménages en village, soit une force de travail supérieure. D'autre part les actifs villageois ont certainement accès à des emplois plus qualifiés (commerces, services) et mieux rémunérés, ce qui expliquerait la différence de revenu.

Les activités de représentation occupent un temps de travail relativement faible (en moyenne 11,1 homme.jour/an), mais elles sont effectuées régulièrement (en moyenne 19 fois/an soit un peu moins d'une fois toutes les trois semaines). Les ménages en tribu leur consacrent près de six fois plus de temps que les ménages en village, du fait de la participation de nombreux membres à des activités coutumières et religieuses chronophages.

### 3.2.4 Analyse des combinaisons d'activités mises en place : des ménages peu spécialisés, qui privilégient des systèmes d'activités complexes

Les ménages enquêtés sont très pluriactifs : 80 % d'entre eux combinent au moins quatre activités différentes (Figure 31), ce qui semble valider l'hypothèse 1<sup>39</sup>. De plus, cette pluriactivité des ménages rajoute un degré de complexité à une situation déjà établie (voir supra) de pluriactivité des individus et semble donc justifier encore plus le choix d'analyser le comportement des ménages de VKP par le système d'activités.

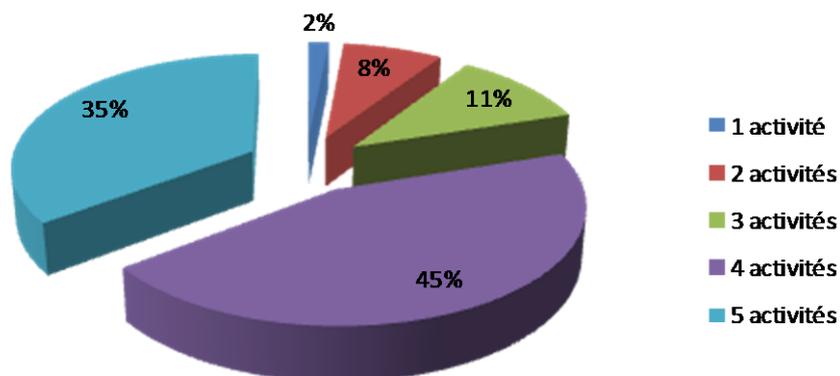


Figure 31 : Répartition des 65 ménages en fonction du nombre d'activités qu'ils combinent

Ces activités peuvent être regroupées en trois catégories : les activités « rurales » (pêche, chasse, agriculture et élevage), les activités salariales ou entrepreneuriales et les activités de représentation. Ces dernières sont généralement effectuées pendant les plages de temps libre dont disposent les membres du ménage.

Les activités « rurales » peuvent être marchandes ou non-marchandes, selon que le ménage commercialise ou non une partie ou l'ensemble de ses produits. Dans la réalité, il s'avère délicat d'isoler les fonctions marchandes et non marchandes, qui s'articulent et

<sup>39</sup> La première hypothèse formulée pour cette étude était que les ménages enquêtés sont pluriactifs et mêlent activités marchandes et non-marchandes, cette absence de spécialisation imposant une analyse sous l'angle du système d'activités.

interagissent en permanence. De fait, à part dans le cas de trois ménages particuliers<sup>40</sup>, aucun des ménages rencontrés n'exerce une activité rurale strictement marchande ou strictement non marchande, nous remarquons plutôt une diversité de cas, donnant plus ou moins de priorité aux fonctions marchandes ou non marchandes.

NOMBRE D'ACTIVITES AU SEIN DU MENAGE	TAILLE MOYENNE DU MENAGE (PERSONNES)	NOMBRE MOYEN D'ACTIFS
1 activité	2	1
2 activités	2,6	1,8
3 activités	2,9	2
4 activités	4,2	3
5 activités	6,9	4,7
<b>Total</b>	<b>4,8</b>	<b>3,4</b>

**Tableau 25 : Relation entre le nombre d'activités mises en place par le ménage et la taille du ménage**

Force est de constater qu'une relation existe entre la taille du ménage et la combinaison d'activités mise en place : **les ménages qui ont peu d'activités sont les ménages peu nombreux** (Tableau 25).

COMBINAISON D'ACTIVITE	TYPE DE MENAGE					
	TRIBU		VILLAGE		TOUS	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
<b>P</b>	1	3	-	-	1	<b>1,5</b>
<b>P+S</b>	-	-	2	6,5	2	<b>3</b>
<b>P+A</b>	1	3	-	-	1	<b>1,5</b>
<b>P+C</b>	1	3	1	3	2	<b>3</b>
<b>P+S+R</b>	1	3	-	-	1	<b>1,5</b>
<b>P+A+S</b>	2	6	2	6,5	4	<b>6</b>
<b>P+C+A</b>	-	-	2	6,5	2	<b>3</b>
<b>P+A+S+R</b>	4	12	1	3	5	<b>8</b>
<b>P+C+S+R</b>	-	-	3	9,5	3	<b>5</b>
<b>P+C+A+R</b>	-	-	1	3	1	<b>1,5</b>
<b>P+C+A+S</b>	6	17	14	45	20	<b>31</b>
<b>P+C+A+S+R</b>	18	53	5	16	23	<b>35</b>
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>100</b>	<b>31</b>	<b>100</b>	<b>65</b>	<b>100</b>

Légende :

P : Pêche      A : Agriculture et/ou élevage      R : Activités de représentation

C : Chasse      S : Salariat et/ou entrepreneuriat

**Tableau 26 : Répartition des 65 ménages en fonction de leur combinaison d'activités et de la localité**

La pêche n'est combinée à une autre activité unique que dans 7,5 % des cas, la majorité des ménages privilégiant des systèmes d'activités complexes combinant au moins trois activités (Tableau 26). Ce constat confirme que bien que la pêche soit au cœur des stratégies

<sup>40</sup> Il s'agit de deux ménages de retraités en tribu et d'un ménage en village d'un ancien pêcheur professionnel qui se reconvertit dans l'agriculture en province Sud.

des ménages, sa logique ne peut s'appréhender qu'en considérant l'ensemble des activités mises en place.

**La combinaison d'activités la plus observée est celle qui associe pêche, chasse, activités agricoles et salariat et/ou entrepreneuriat. Cette association peut être complétée par des activités de représentation. Ces deux combinaisons regroupent à elles seules les deux tiers des ménages, il semblerait qu'il y ait une uniformisation des activités à l'échelle du ménage.**

L'intégration du salariat dans la quasi-totalité des ménages diffère de ce qui a été observé à l'échelle de l'individu et peut s'interpréter comme une stratégie « anti-risque » des ménages. C'est particulièrement le cas pour les ménages de pêcheurs professionnels ou « semi professionnels » : si la pêche rencontre des difficultés ou est soumise à une saisonnalité particulière, le ménage dispose toujours d'une source de revenu à travers le salariat (ce qui limite sa vulnérabilité).

Par ailleurs, le fait que des pêcheurs professionnels et « semi professionnels » ne privilégient pas des CDI et leur préfèrent des contrats courts temporaires traduit une absence de stratégie d'acquisition de revenu pérenne, mais également une grande facilité à mobiliser des revenus en cas de nécessité. Les ménages auxquels ces pêcheurs appartiennent pourraient gagner plus s'ils se détournaient de la pêche, mais au-delà d'une maximisation du revenu global c'est plus la capacité d'avoir un revenu quand le ménage en a besoin qui est recherchée, c'est-à-dire la liberté de choix. Ces ménages rejoignent sur ce point la notion de « capacités » évoquée par Sen et que l'on retrouve dans l'approche « *livelihoods* ». Ils disposent d'un capital social important, particulièrement en milieu kanak où les relations entre clans permettent d'activer rapidement des réseaux sociaux en cas de nécessité (comme la recherche d'un emploi par exemple).

COMBINAISON D'ACTIVITES	ENSEMBLE DES MENAGES				
	PART DES MENAGES (%)	TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL MOYEN PAR MENAGE (HOMME.JOUR)	PART DE LA PECHE DANS CE TEMPS DE TRAVAIL (%)	REVENU NET ANNUEL MOYEN PAR MENAGE (FCFP)	PART DE LA PECHE DANS CE REVENU NET (%)
P	<b>1,5</b>	6,1	100	49 147	100
P+S	<b>3</b>	533,8	14	2 570 131	-11
P+A	<b>1,5</b>	66,1	100	405 136	100
P+C	<b>3</b>	187,8	68	2 019 421	70
P+S+R	<b>1,5</b>	223,1	14	1 066 859	7
P+A+S	<b>6</b>	315,6	21	2 890 674	23
P+C+A	<b>3</b>	221,8	32	185 927	100
P+A+S+R	<b>8</b>	411,3	46	3 780 212	77
P+C+S+R	<b>5</b>	503,3	9	7 379 101	-3
P+C+A+R	<b>1,5</b>	92,6 <sup>41</sup>	86	1 472 461	100
P+C+A+S	<b>31</b>	649,4	15	7 938 898	16
P+C+A+S+R	<b>35</b>	735,3	25	7 196 279	32

Légende :

P : Pêche      A : Agriculture et/ou élevage      R : Activités de représentation  
C : Chasse      S : Salariat et/ou entrepreneuriat

**Tableau 27 : Impact de la combinaison d'activités sur le temps de travail et le revenu net annuel moyen du ménage (hors agriculture)**

A l'exception de quelques ménages isolés, plus le système d'activités mis en place par le ménage est complexe plus le temps de travail annuel moyen du ménage est élevé. En ce qui concerne le revenu net la corrélation est moins marquée, du fait des coûts élevés de certaines activités de production. Les pourcentages négatifs correspondent à des coûts de l'activité de pêche supérieurs à la valeur des produits de la mer pêchés, c'est par exemple le cas des plaisanciers qui pratiquent une pêche sportive et qui ont de grosses dépenses en carburant lorsqu'ils pêchent à la traîne en extérieur. Il apparaît également à la lecture du Tableau 27 que les revenus les plus élevés au niveau des ménages proviennent des combinaisons d'activités qui associent le salariat.

---

<sup>41</sup> Le ménage qui combine 4 activités mais dont le temps de travail annuel n'est que de 92,6 homme.jour est celui d'une pêcheuse professionnelle célibataire de Pouembout qui pêche la bêche de mer avec des membres de sa famille sur le plateau des massacres (Boyen) et est membre de l'association Botevo. Cette pêche n'est ouverte que quelques jours par an, en fonction de l'état de la ressource, ce qui explique le faible temps de travail annuel.

*L'analyse de la combinaison des activités à l'échelle du ménage présente des résultats similaires à ceux à l'échelle de l'individu : les ménages de pêcheurs de VKP sont pluriactifs et privilégient des combinaisons d'activités complexes de plus de trois activités.*

*Les comportements semblent cependant plus homogènes et les activités rurales restent au cœur des systèmes : les deux tiers des ménages combinent la pêche avec de la chasse, de l'agriculture et du salariat, qu'ils complètent éventuellement avec des activités de représentation. En réalité le lieu de résidence et la taille du ménage ont un impact sur les combinaisons adoptées : les ménages en tribu consacrent en moyenne trois fois plus de temps à la pêche et cinq fois plus de temps à l'agriculture que les ménages en village (qui s'orientent plutôt vers le salariat et l'élevage), mais pour des recettes inférieures. Les écarts de recettes et de revenus constatés entre ces deux types de ménages sur VKP sont toutefois moins élevés que ce qui est observé traditionnellement en province Nord<sup>42</sup>.*

*Le changement d'échelle apporte un éclairage nouveau sur la manière dont les actifs raisonnent et combinent leurs activités, en les considérant non plus comme des individus indépendants mais bien comme des membres d'un même système plus large qui les englobe.*

---

<sup>42</sup> En province Nord le revenu moyen des ménages en tribu est estimé à 1 450 000 FCFP, celui des ménages hors tribu à 4 000 000 FCFP soit un rapport de 2,7 (Sourisseau et al., 2008).

## 4 ESSAI DE FORMALISATION DES STRATEGIES D'ACTIVITES ET IMPLICATIONS POUR LA GESTION DE LA PECHE

### 4.1 UNE TYPOLOGIE DES SYSTEMES D'ACTIVITES EN FONCTION DE LA PLACE DE LA PECHE DANS LES STRATEGIES DES MENAGES

Nous avons défini quatre types de ménages de pêcheurs en fonction de la principale fonction assignée à la pêche (gagner de l'argent, se nourrir, se détendre) et de l'importance du revenu net qu'elle permet de dégager (Tableau 28).

		REVENU NET DE LA PECHE		
		PRINCIPAL	COMPLEMENTAIRE	OCCASIONNEL VOIRE NUL
Principale fonction assignée à la pêche	Marchande	<b>Type 1</b>	<b>Type 2</b>	
	Vivrière			<b>Type 3a</b>
	Loisir			<b>Type 3b</b>

**Tableau 28 : Typologie des ménages de pêcheurs enquêtés**

Les ménages de Type 1 sont ceux pour lesquels la pêche est l'activité prioritaire, principale source de revenu voire la principale occupation en termes de temps de travail.

Les ménages de Type 2 sont ceux pour lesquels la pêche est une source régulière de revenus complémentaires et l'activité prioritaire de certains membres.

Les ménages de Type 3 sont ceux pour lesquels la pêche n'est pas une activité prioritaire. Pour les ménages de Type 3a la pêche constitue avant tout un moyen de se procurer de la nourriture, tandis que pour les ménages de Type 3b la pêche est avant tout une activité de loisir.

	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3A	TYPE 3B
Temps de travail annuel moyen/ménage (h.j)	569,1	643,8	485,9	508,3
<i>Part moyenne de la pêche dans le temps de travail</i>	52 %	22 %	13 %	11 %
Revenu net annuel moyen/ménage (FCFP)	6 030 885	8 685 384	3 311 337	7 012 439
<i>Part moyenne de la pêche dans le revenu net</i>	69 %	31 %	17 %	0 %

**Tableau 29 : Chiffres clés concernant les différents types de ménages de pêcheurs**

#### 4.1.1 Type 1 : Ménages pour lesquels la pêche est l'activité prioritaire, principale source de recettes voire la principale occupation en termes de temps de travail

13 ménages de ce type ont été rencontrés : 5 de ces ménages résident en village, les 8 autres vivent en tribu. Ce sont des ménages de taille moyenne (4,3 personnes/ménage en moyenne) qui comptent 3,2 actifs/ménage en moyenne. Le chef de famille a en moyenne 54,5 ans.

Huit de ces ménages comprennent au moins un pêcheur professionnel, qui peut être accompagné à bord de son bateau par d'autres membres du ménage, alors considérés comme

des « matelots semi-professionnels ». Le reste des actifs peut pratiquer une pêche de plaisance. Les 5 autres ménages comprennent des pêcheurs « semi-professionnels » et des pêcheurs plaisanciers. Trois de ces ménages de pêcheurs « semi-professionnels » sont spécialisés dans la pêche au crabe de palétuvier, l'un d'entre eux est le seul ménage de Type 1 qui ne possède pas de bateau.

Soulignons le fait que les ménages de type 1 ne comprennent pas l'ensemble des pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » identifiés précédemment. Etre titulaire d'une autorisation de pêche ou d'un numéro de RIDET n'implique pas forcément d'appartenir à cette catégorie, tout dépend de la part de la pêche dans les temps de travail et les revenus du ménage.

L'autorisation de pêche délivrée par la province Nord est valable pour plusieurs ressources : pour les poissons lagunaires, mais également pour la bêche de mer, le troca et le crabe. L'effort de pêche est important et régulier, la fréquence des sorties peut aller jusqu'à 5 jours/semaine selon les ménages concernés. Le temps de travail annuel moyen que ces ménages consacrent à la pêche est de 255,5 homme.jour, mais la dispersion est grande avec un écart-type de 177,1 homme.jour. Les volumes moyens pêchés sont élevés : 10,4 tonnes de produits de la mer par an (avec un écart-type de 13,6 tonnes) dont entre autres 6,2 tonnes de poissons, une tonne de crabes, 1,9 tonnes de bêtes de mer, 910 kg de coquilles de troca et 384 kg de bêtes de troca.

71 % des produits de la pêche sont vendus à des colporteurs qui passent une à deux fois par semaine ou à des particuliers qui passent commande ou qui achètent à des étals en bord de route ou sur les marchés. Le reste est autoconsommé (15 %) et donné à des proches (13 %) ou échangé (2 %) contre d'autres productions (légumes, fruits, viande).

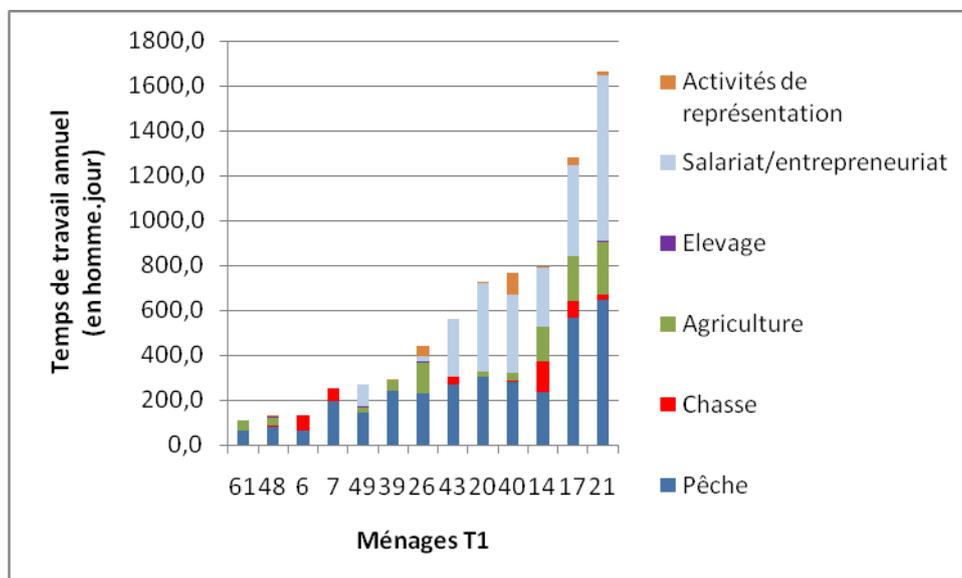
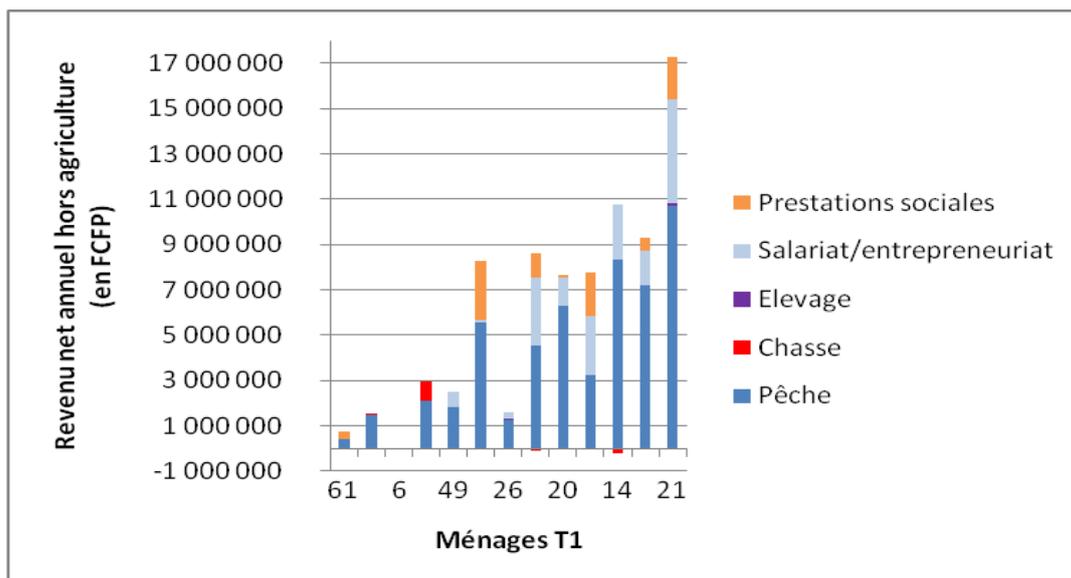


Figure 32 : Composition du temps de travail annuel des ménages de Type 1



**Figure 33 : Composition du revenu net annuel (hors agriculture) des ménages de Type 1**

Pour ces ménages, la pêche est l'activité principale en termes de temps de travail (Figure 32) et de revenu net (Figure 33), et par conséquent l'activité prioritaire.

Les actifs de ces ménages combinent entre 1 et 6 activités, avec une moyenne de 3,3 activités / personne. Les combinaisons d'activités mises en place sont données en Annexe 9.

Le salariat, même temporaire, est quasi systématiquement incorporé dans les stratégies des ménages de Type 1<sup>43</sup> (Annexe 9). On le retrouve surtout dans les familles de grande taille (5 membres ou plus) où les tâches sont réparties entre les membres : tandis que certains actifs se spécialisent dans la pêche, d'autres développent une activité salariale et cultivent un champ. Les activités agricoles sont elles aussi quasi-systématiques, quelque soit le degré de complexité du système d'activités, et deux de ces ménages vendent une partie de leur production (sur le marché de Pouembout et à une acheteuse nouméenne), mais les volumes commercialisés sont faibles (moins de 200 kg/an). L'élevage est peu développé et se limite à quelques poules dans le jardin, sauf pour un ménage de pêcheur professionnel à Pouembout qui possède un troupeau de 300 bovins qu'il laisse en divagation sur des terres appartenant à son clan et dont les ventes lui rapportent trois millions par an. Ce même ménage vend également pour près de 300 000 FCFP/an de gibier, tandis que les autres ménages de Type 1 qui pratiquent la chasse considèrent cette activité uniquement comme un loisir et un moyen de limiter l'achat de viande dans le commerce. Pour deux de ces ménages la viande de cerf est même chassée avant tout pour nourrir les chiens qui accompagnent le chasseur.

Lorsqu'on interroge ces ménages sur les évolutions constatées depuis le début de la construction de l'usine Koniambo en 2007, ils évoquent des difficultés à répondre à une demande croissante en produits de la mer de la part de particuliers, liée à une diminution de la ressource en poisson et en crabe autour de Vavouto. Selon les pêcheurs professionnels la

<sup>43</sup> Ainsi l'hypothèse 2 selon laquelle l'activité salariale est toujours privilégiée ne se vérifie pas dans le cas de tous les ménages. Nous l'avons vu, certains ménages de pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » font le choix de maintenir leur activité de pêche au détriment des opportunités d'emploi salarié, voire n'ont recours aux contrats temporaires que pour mieux assurer la pérennité de leur activité de pêche (achat ou réparation de matériel).

construction du port et le dragage du chenal ont détruit une partie de la mangrove et rendu l'eau trouble, perturbant l'écosystème et les cycles de reproduction des espèces : « *C'est tout dérégulé* » déclare Bruno T., pêcheur professionnel à Koné. En ce qui concerne les crabes de palétuvier il semblerait que la diminution de la ressource autour d'Oundjo se soit accompagnée d'une augmentation du nombre de crabes en périphérie (Koné, Boyen), d'après les personnes enquêtées. Cependant ce constat est certainement conjoncturel.

Par ailleurs les ménages de Type 1 constatent tous une augmentation du nombre d'embarcations de plaisance sur le lagon, qu'ils interprètent comme le résultat d'une augmentation des revenus générés par les nouvelles opportunités de salariat sur VKP : les personnes qui travaillent à Vavouto ont pu s'acheter un bateau.

Lorsqu'ils évoquent leurs projets à court terme, deux ménages de pêcheurs professionnels envisagent d'ouvrir une poissonnerie. Pour l'un de ces ménages il s'agirait d'une poissonnerie ambulante, et la demande de subventions est en cours auprès des services de la province Nord. L'autre ménage préfère attendre la fin du remboursement de son matériel de pêche avant de songer à concrétiser cette idée. Les autres ménages sont satisfaits de la situation actuelle et les pêcheurs professionnels désirent renouveler leur autorisation de pêche dans les années à venir.

Un raisonnement en termes de capacités nous amène à penser que s'ils le souhaitent, les ménages de Type 1 pourraient se positionner sans trop de difficultés sur le marché du salariat : ces ménages disposent en effet d'actifs intangibles (comme les réseaux sociaux) qu'ils peuvent activer à leur guise et qui leur permettent d'importantes marges de manœuvre pour élargir leur système d'activités.

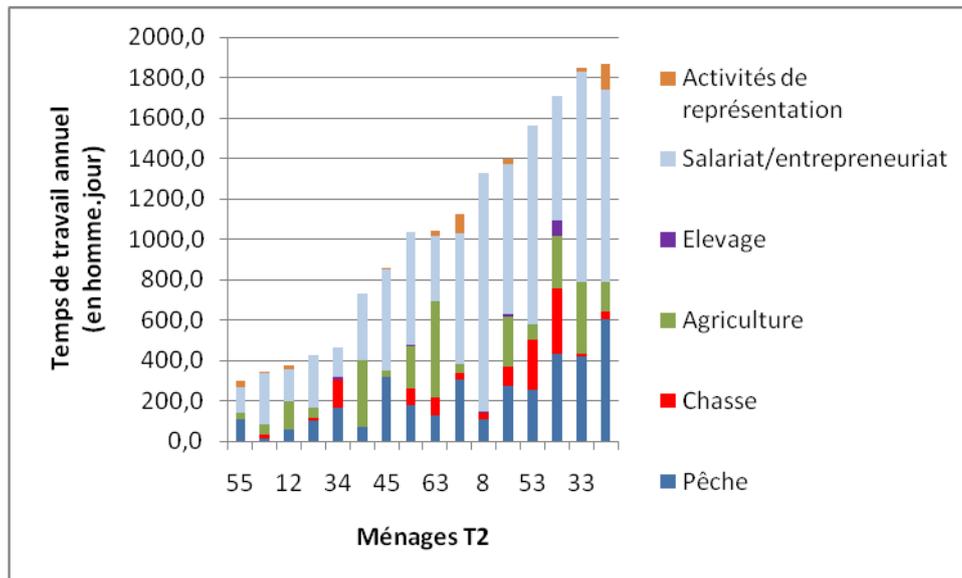
#### **4.1.2 Type 2 : Ménages pour lesquels la pêche est une source régulière de revenus complémentaire et l'activité prioritaire de certains membres**

16 ménages de ce type ont été rencontrés. Cette catégorie concerne surtout les familles nombreuses (7,1 personnes/ménage en moyenne), vivant en tribu dans 88 % des cas, et qui comptent en moyenne 4,9 actifs. Le chef de famille a en moyenne 59,6 ans.

Ces ménages pluriactifs comportent 1 à 2 pêcheurs professionnels et/ou semi-professionnels, qui travaillent comme pêcheurs à temps plein et peuvent avoir recours à d'autres membres du ménage comme « matelots » de manière temporaire ou permanente (lors des périodes d'ouverture de la pêche à la bêche de mer par exemple). Les autres pêcheurs du ménage pratiquent surtout une pêche vivrière à des fins d'autoconsommation et de dons. 75 % des ménages de Type 2 ont au moins un bateau.

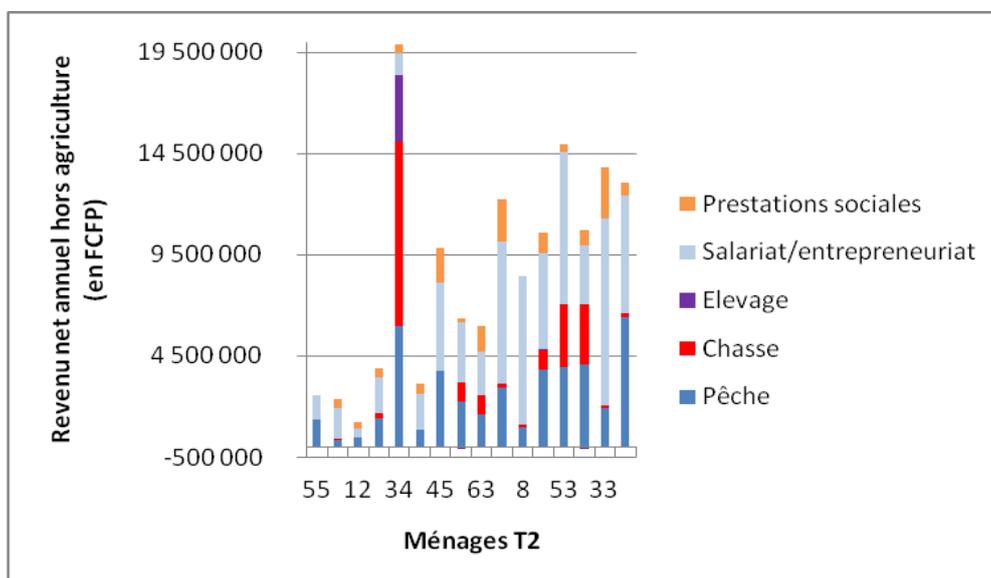
Comme pour la catégorie précédente, les sorties en mer ou en mangrove sont fréquentes et représentent un temps de travail annuel moyen de 221,7 homme.jour (avec un écart-type de 162,6 homme.jour). La quantité moyenne de produits de la mer pêchée est de 5,1 tonnes/an (avec un écart-type de 3,6 tonnes), soit presque deux fois moins que celle des ménages de Type 1. Les ressources pêchées par ces ménages sont multiples : poissons lagunaires (2,9 tonnes/an), crabes de palétuvier (1,1 tonnes/an), bêches de mer (470 kg/an), coquilles de trocas (462 kg/an) et bêtes de troca (173 kg/an), coquillages (25 kg/an) avec cependant une prédominance de pêche au poisson et au crabe de palétuvier. Les circuits de vente sont les mêmes que pour les ménages de Type 1. Cependant, une part moins importante de la

production est vendue (56 %), au profit de l'autoconsommation (29 %), des dons (13 %) et des échanges (2 %).



**Figure 34 : Composition du temps de travail annuel des ménages de Type 2**

Pour ces ménages la pêche n'est pas l'unique source de revenu, le salariat des autres membres occupant une place importante (Figure 35). Le temps de travail annuel moyen des ménages de Type 2 est supérieur à celui des ménages de Type 1 (Figure 34), qui sont plus petits et n'ont pas un recours systématique au salariat.



**Figure 35 : Composition du revenu net annuel (hors agriculture) des ménages de Type 2**

En effet, ces ménages intègrent systématiquement les activités salariales dans leur stratégie de diversification des revenus. Si on assiste à une répartition des tâches au sein du ménage avec des individus qui font de la pêche leur priorité et d'autres qui se consacrent avant tout au salariat, les membres du ménage spécialisés dans la pêche peuvent temporairement avoir recours à des contrats courts. Ils délaissent alors la pêche pendant plusieurs mois pour financer du matériel de pêche ou des réparations sur leur bateau.

Les combinaisons d'activités mises en place par ces ménages sont moins nombreuses que dans le cas des ménages de Type 1. Elles sont présentées en Annexe 10.

94 % des ménages de Type 2 privilégient des systèmes d'activités complexes qui combinent quatre activités ou plus. Les actifs de ces ménages combinent entre 1 et 5 activités avec une moyenne de 2,9 activités par personne. Il semblerait donc que la pluriactivité soit le fait d'une somme d'individus faiblement pluriactifs. C'est par exemple le cas de la plupart des ménages d'Oundjo : les femmes se consacrent à la pêche au crabe, qu'elles complètent avec des activités agricoles au champ et éventuellement une activité de représentation (religieuse ou associative en adhérant à l'association Xathalape) tandis que les hommes se tournent préférentiellement vers le salariat, la chasse et la pêche de poissons lagunaires. Leur activité agricole est moins fréquente, ils ont la responsabilité des travaux agricoles les plus physiques mais confient souvent aux femmes le soin de surveiller et d'entretenir les cultures après la plantation. Une partie de la pluriactivité des individus relève alors de la saisonnalité des pratiques. Cet exemple illustre bien la complémentarité qui peut exister entre les activités des différents membres d'un même ménage, et qui peut même aboutir à une division sexuelle des tâches dans certains cas.

Depuis l'implantation de l'usine dans la zone VKP en 2007, les ménages de Type 2 font des constats similaires à ceux des ménages de Type 1 :

- la demande en produits de la mer est croissante ;
- la fréquentation du lagon et des palétuviers a augmenté et cette augmentation concerne essentiellement des pêcheurs plaisanciers ;
- il y a moins de personnes qui pêchent pour vendre qu'avant depuis que l'emploi salarié s'est développé dans la zone (« *les gens préfèrent travailler à la mine* » annonce Léopold W., pêcheur professionnel à Oundjo) : la mine apparaît donc comme un concurrent direct de la pêche pour l'emploi de main d'œuvre non qualifiée car elle offre une rémunération moins aléatoire, qui ne dépend pas des conditions météorologiques ;
- la construction du port a rendu l'eau « *sale* » et perturbé l'écosystème, il faut désormais aller plus loin pour trouver du poisson ;
- le nombre et la taille des crabes ont augmenté en périphérie de la zone d'implantation de l'usine, « *On leur marche dessus* » déclare même Yolande D., une pêcheuse de Boyen.

Les pêcheurs professionnels qui ont demandé leur première autorisation de pêche récemment sont soit des personnes nouvellement retraitées, soit des anciens pêcheurs « semi-professionnels » qui craignaient les contrôles des garde-nature.

Les pêcheurs qui ont accepté un emploi salarié reconnaissent avoir fortement réduit la fréquence de leurs sorties : ils sont passés de trois à quatre coups de pêche par semaine à des fins commerciales à une sortie de plaisance le week-end. Dans la zone de Boyen, Témala et Ouélisse les pêcheuses de crabe ont-elles-aussi fortement réduit (voire complètement arrêté pour certaines) leur activité depuis que le colporteur ne passe plus. Elles ont été obligées de s'adapter en trouvant de nouveaux modes de commercialisation : commandes de particuliers et de restaurants, ventes sur le marché de Voh. Une pêcheuse de Témala envisage de se lancer dans le colportage pour pallier à ce problème, mais le reste des ménages avoue ne pas avoir d'idée sur la manière dont leur système d'activités va évoluer dans les mois à venir. Leur situation dépend en grande partie du renouvellement ou non en 2011 des contrats temporaires établis avec l'usine Koniambo, alors que la phase de construction prend fin et que de nombreux entrepreneurs sont remerciés.

Encore plus que dans le cas des ménages de Type 1, les ménages de Type 2 disposent d'actifs intangibles qui garantissent la reproduction de leur système d'activités, via la possibilité de mobiliser leurs réseaux sociaux pour trouver rapidement un emploi salarié à un de leurs membres par exemple.

### **4.1.3 Type 3 : Ménages pour lesquels la pêche n'est pas une activité prioritaire**

#### **4.1.3.1 Type 3a : Ménages pour lesquels la pêche est avant tout une source de nourriture**

11 ménages de ce type ont été rencontrés, 4 en village et 7 en tribu. Ce sont des ménages de grande taille avec en moyenne 4,7 membres (mais la dispersion est élevée, ces ménages comprennent entre 2 et 16 membres) dont 3,4 actifs (et un écart-type de 2,1 actifs). La moyenne d'âge du chef de famille est de 54 ans.

Les ménages de Type 3a ne comptent aucun pêcheur professionnel mais ils peuvent comprendre un pêcheur « semi-professionnel », pour qui la pêche est la seule source de revenu (en dehors des prestations sociales). Les actifs du ménage pratiquent avant tout une pêche plaisancière pour se nourrir, généralement le week-end. 73 % de ces ménages possèdent au moins un bateau.

Les sorties en mer ou en mangrove représentent un temps de travail annuel relativement faible comparé aux deux catégories précédentes : 52,6 homme.jour/an, avec un écart-type de 38,6 homme.jour. La quantité annuelle moyenne de produits de la mer pêchée est de 677 kg avec un écart-type de 663 kg. Les ressources les plus prisées sont le poisson (519 kg/an), le crabe de palétuvier (147 kg/an) et les coquillages (11 kg/an). D'après les enquêtes, seul le crabe fait l'objet d'une vente occasionnelle à des colporteurs ou à des particuliers, mais dans la réalité certains pêcheurs plaisanciers commercialisent également du poisson qu'ils vendent au marché noir. Les volumes commercialisés sont faibles (3 % du total des quantités pêchées) et les revenus de la pêche irréguliers. 71 % de la production est autoconsommée, 26 % donnée et 0 % échangée.

En effet, pour ces ménages, la pêche à but marchand est occasionnelle : elle répond souvent à un besoin en trésorerie pour faire face à une dépense extraordinaire (cérémonie coutumière, frais médicaux, etc.). Elle peut également être le résultat d'une opportunité de vente qui s'est présentée au pêcheur (marché, commandes de particuliers, etc.) ou un moyen de gagner de l'argent lors d'une période sans activité salariale. Enfin, dans le cas où la vente concerne les sous-produits d'une sortie spéciale (coquilles des trocas pêchés pour les fêtes de fin d'année par exemple) ou les excédents d'un bon coup de pêche, c'est alors un moyen pour le pêcheur de rembourser une partie de ses frais.

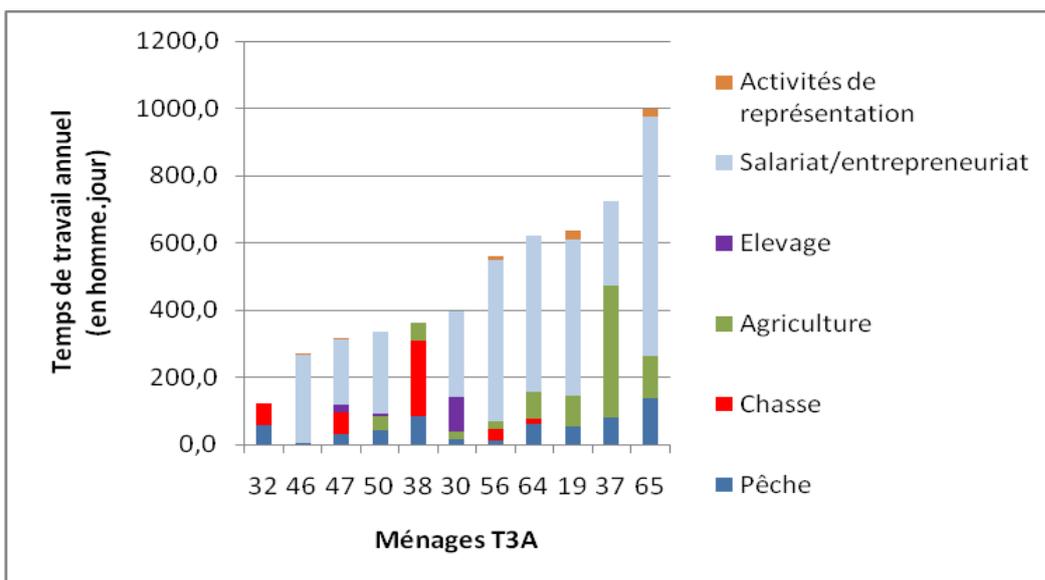


Figure 36 : Composition du temps de travail annuel des ménages de Type 3a

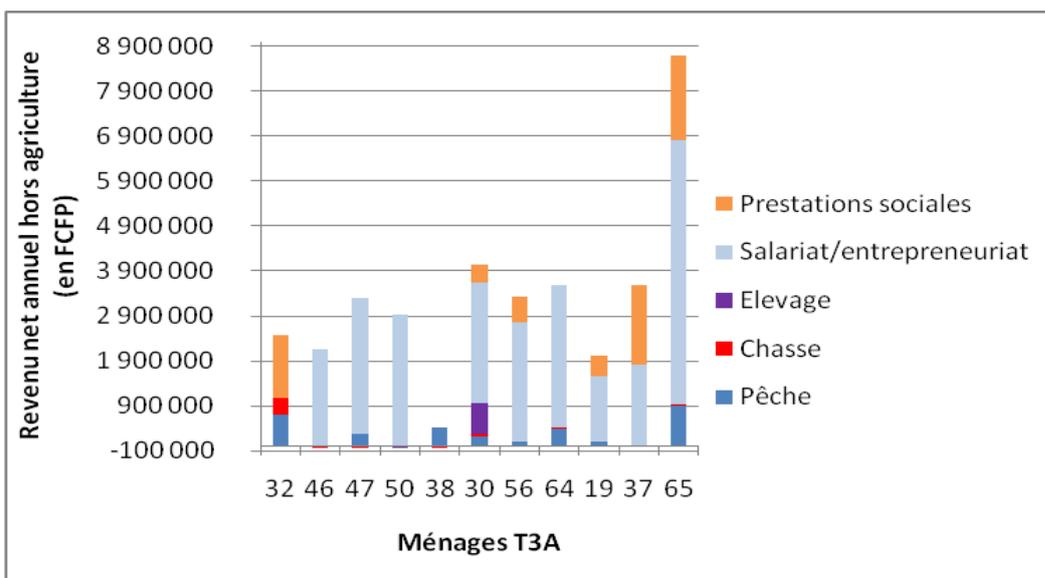


Figure 37 : Composition du revenu net annuel (hors agriculture) des ménages de Types 3a

Pour ce type de ménage, au moins un des membres exerce une activité rémunératrice régulière (CDD, CDI, entrepreneuriat) et le ménage n'a financièrement pas besoin de la pêche pour vivre. Les actifs combinent entre 1 et 5 activités pour une moyenne de 2,8 activités par individu.

73 % des ménages de Type 3a combinent au moins quatre activités (Annexe 11). A l'exception d'un ménage de retraités, toutes les combinaisons intègrent une activité salariale ou entrepreneuriale et des activités agricoles. En effet chez ces ménages les hommes se consacrent à temps plein à une activité salariale technique (électricien, mécanicien) ou non qualifiée (conducteur d'engins, magasinier, ouvrier dans une ferme de crevette, etc.) ou à une activité agricole (élevage bovin extensif), tandis que les femmes restent souvent au foyer, travaillant parfois quelques heures par semaine (comme femme de ménage chez des particuliers par exemple).

Lorsqu'ils sont interrogés sur les effets de l'usine Koniambo, ces ménages mentionnent une augmentation de la demande : « *Il y a plus de monde qui passe à la maison pour acheter du poisson* » déclare Henry M., pêcheur vivrier à Gatope. Ils confirment l'augmentation du nombre de pêcheurs plaisanciers sur le lagon, mais également en extérieur : « *Tout le monde à un bateau maintenant* » affirme Gary R., qui pratique une pêche de loisir à Voh. Ce sont essentiellement des nouveaux arrivants, inconnus des personnes installées sur VKP depuis longtemps. Quant à la ressource en poisson, ils évoquent une raréfaction des poissons en bord de plage : « *Avant on pêchait des mulets à côté du wharf, à présent il faut aller les chercher loin* » déclare François V.-P., pêcheur vivrier à Baco. Enfin, ils s'inquiètent des impacts que le rejet dans la passe de Voh des eaux utilisées pour le refroidissement des machines de l'usine aura sur le récif corallien.

Les membres qui commercialisent occasionnellement leur production n'envisagent pas de devenir des pêcheurs professionnels, invoquant une charge de travail trop importante à la maison ou une volonté de valoriser leurs diplômes par des emplois salariés. Un niveau de formation élevé semble en effet engager les ménages à privilégier des activités plus sécurisées que la pêche.

Ces ménages de Type 3a, qui présentent par ailleurs des revenus nets plus faibles que les autres ménages, semblent les plus vulnérables. La pêche est abordée avant tout pour sa complémentarité avec les différentes activités, sans recherche de profit ou d'optimisation des rendements.

#### **4.1.3.2 Type 3b : Ménages pour lesquels la pêche est avant tout une activité de loisir**

Cette catégorie concerne les 25 ménages restants, ce qui représente une population importante. Ce sont des ménages de petite taille (3,7 personnes/ménage en moyenne dont 2,5 actifs) résidant en village à 80 %. Le chef de famille a en moyenne 49,7 ans.

Seul un ménage sur les 25 appartenant à la catégorie 3b comprend un pêcheur professionnel : il s'agit d'une personne d'origine européenne résidant en village qui pêche rarement et ne commercialise jamais sa production. Sa demande d'autorisation de pêche auprès des services de la province Nord a été motivée par la réglementation de la pêche de plaisance, qui limite trop le nombre de prises à son goût. Le statut de pêcheur professionnel lui permet de pêcher pour sa consommation personnelle sans craindre une verbalisation de la part des gardes nature. Ce cas particulier est à écarter, il n'est pas représentatif de cette dernière catégorie de pêcheurs qui comprend uniquement des pêcheurs plaisanciers (et particulièrement des actifs qui pratiquent une pêche avant tout de loisir) qui pêchent pendant leur temps libre, généralement le week-end et pendant leurs congés.

Les profils des pêcheurs de cette catégorie sont variés :

- individus qui pratiquent une pêche sportive en extérieur, voire qui participent à des concours de pêche au gros ;
- personnes qui travaillent toute la semaine et qui vont pêcher pour se relaxer ;
- familles qui partent pique-niquer toute la journée en bord de mer et qui en profitent pour pêcher.

Parmi les pêcheurs des ménages de Type 3b on rencontre trois anciens pêcheurs à temps plein qui ont arrêté leur activité pour des raisons de santé ou pour changer de domaine d'activité et monter leur entreprise (reconversion dans l'agriculture ou la restauration).

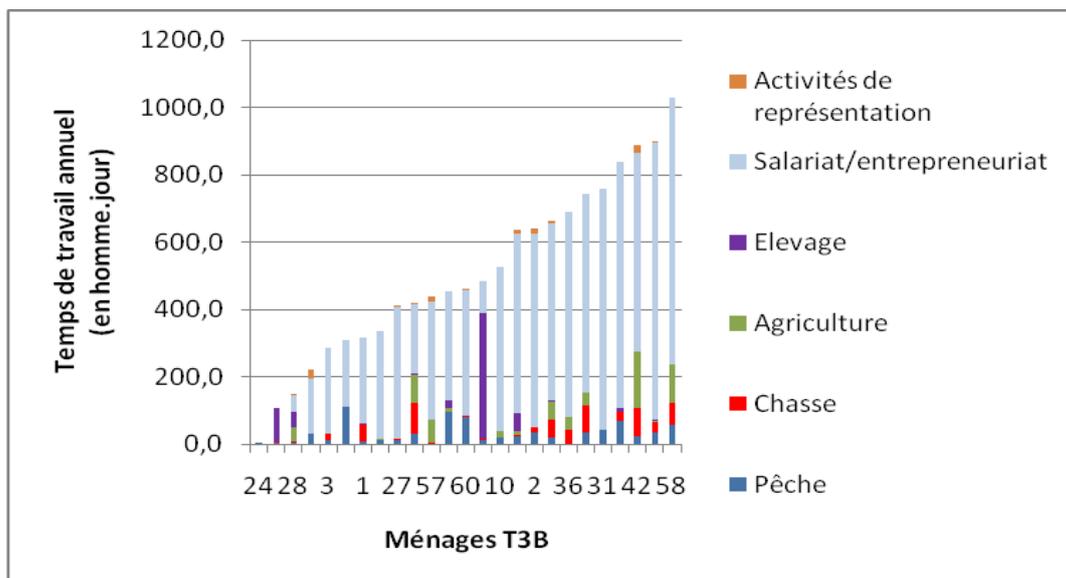


Figure 38 : Composition du temps de travail annuel des ménages de Types 3b

Les sorties pêche sont fréquentes mais les quantités annuelles prélevées sont faibles : en moyenne 214 kg de poisson (pêchés à la traîne en extérieur ou à la ligne et au fusil dans le lagon), 83 kg de crabe de palétuvier, 5 kg de coquillages et la même quantité de langouste et de bête de troca. Pour ces ménages, 57 % des produits de la mer sont autoconsommés, 4 % échangés et seulement 2 % vendus : la part de dons (37 %) est plus importante que pour les autres catégories de ménages. La pêche est un moyen de compléter la ration alimentaire en limitant les dépenses au magasin. Ces ménages sont ceux pour lesquels le temps dédié à la pêche est le plus faible : seulement 31 homme.jour/an en moyenne (avec un écart-type de 30,2 homme.jour).

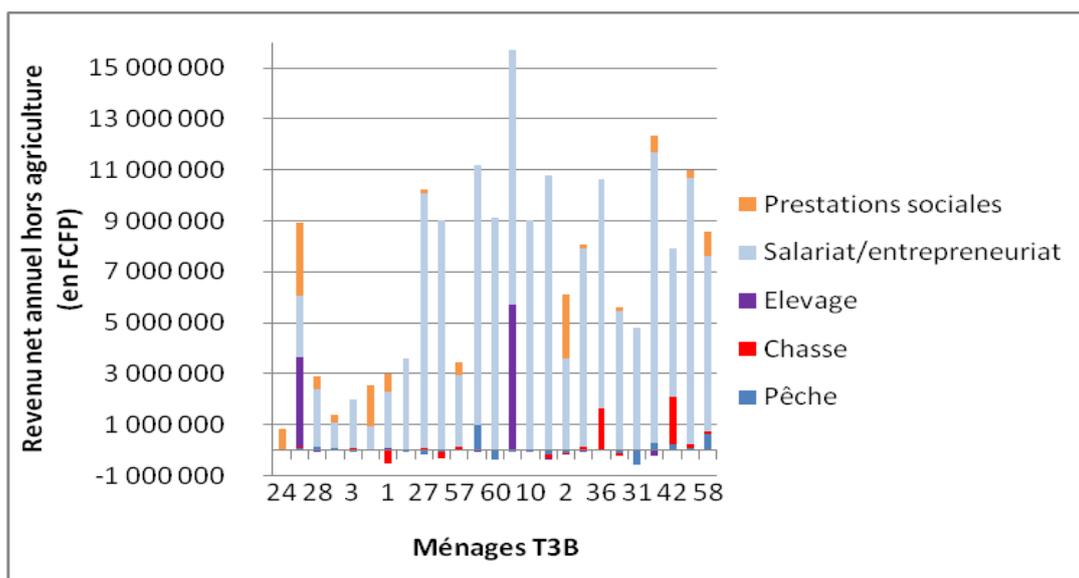


Figure 39 : Composition du revenu net annuel (hors agriculture) des ménages de Type 3b

80 % des ménages de Type 3b combinent au moins quatre activités (Annexe 12). Au sein de ces ménages les actifs combinent entre 1 et 7 activités avec une moyenne de

3,1 activités par personne, ce sont les plus pluriactifs de l'ensemble des ménages enquêtés. La pluriactivité du ménage n'est pas due à la combinaison des activités d'individus spécialisés mais bien à une pluriactivité de l'ensemble des membres.

A la différence des autres, les ménages de Type 3b sont nombreux à déclarer ne pas ressentir les effets de la mine sur la ressource lagonaire, mais précisent cependant qu'ils ne sortent peut être pas assez souvent et prélèvent des quantités trop faibles pour suivre les évolutions. Un pêcheur argumente en expliquant que les nouveaux arrivants attirés par le développement économique de la zone VKP ne connaissent pas encore bien le lagon et ne sont pas encore installés durablement. Selon lui la situation risque de changer à partir de 2012-2013, une fois que ces personnes seront installées durablement.

Par contre, comme les autres ménages, ils confirment que le nombre de bateaux a augmenté en trois ans et qu'ils croisent plus de plaisanciers qui pratiquent une pêche sportive à l'extérieur du lagon qu'avant le début du chantier de l'usine. Certains pêcheurs enquêtés avouent privilégier les sorties en extérieur aux sorties sur le lagon depuis qu'ils sont propriétaires d'un bateau. **Il semblerait donc que le développement économique de la zone VKP ait participé à la transformation d'une partie de la pêche vivrière en pêche de loisir.**

Parmi ces ménages, seuls deux pêcheurs ont mentionné leur volonté de demander une autorisation de pêche dans un futur proche : il s'agit d'un retraité de Baco qui aimerait pouvoir arrondir ses fins de mois en vendant une partie de sa production à des restaurants et d'une ancienne pêcheuse professionnelle de Ouéllisse qui avait arrêté la pêche pour travailler dans la restauration mais qui désire reprendre cette activité. Dans l'ensemble les stratégies des ménages de Type 3b se focalisent sur d'autres sujets que la pêche et ces ménages ne sont donc pas concernés par les perspectives de professionnalisation.

#### 4.1.4 Synthèse

	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3A	TYPE 3B
Nombre de ménages	13	16	11	25
Nombre moyen de membres/ménage	4,3	7,1	4,7	3,7
Nombre moyen d'actifs/ménage	3,2	4,9	3,4	2,5
Nombre moyen d'activités/actif	3,3	2,9	2,8	3,1
Principaux types de pêcheur	Pro Semi-pro	Semi-pro Pro Vivrier	Vivrier Loisir Semi-pro	Loisir Vivrier
Effort de pêche moyen/ménage (en homme.jour)	255,5	221,7	52,6	31
Volumes pêchés moyens/ménage	10,4 t/an	5,1 t/an	677 kg/an	327 kg/an
Destination de la production	Vente	71 %	56 %	3 %
	Autoconsommation	15 %	29 %	71 %
	Dons	13 %	13 %	26 %
	Echanges	2 %	2 %	0 %
				2 %
				57 %
				37 %
				4 %

**Tableau 30 : Principaux éléments caractéristiques des 4 types de ménages de pêcheurs rencontrés**

	TYPE 1	TYPE 2	TYPE 3A	TYPE 3B
Temps de travail annuel moyen/actif (h.j)	180,8	205,5	151,9	205
<i>Ecart-type</i>	<i>89,1</i>	<i>38,2</i>	<i>46,9</i>	<i>93,7</i>
Revenu net annuel moyen/actif (FCFP)	1 790 413	2 007 695	1 076 390	2 867 687
<i>Ecart-type</i>	<i>1 043 370</i>	<i>2 156 550</i>	<i>578 711</i>	<i>1 555 949</i>

**Tableau 31 : Comparaison des performances par actif des différents types de ménages**

Rappelons que le SMG annuel est de 1 584 000 FCFP en Nouvelle-Calédonie.

Les actifs des ménages de Type 1 et 2 (pour lesquels la pêche constitue l'activité prioritaire de certains membres) obtiennent un revenu annuel moyen supérieur au SMG, même si la dispersion est forte. Il semblerait donc que la pêche à destination marchande soit bien une activité qui permette de vivre décemment et qui mérite d'être soutenue par les autorités provinciales.

Les ménages de Type 3b présentent le meilleur revenu net annuel par actif : ces ménages de pêcheurs plaisanciers résident principalement en village et ont accès à des emplois salariés à temps plein bien rémunérés (ce qui explique le temps de travail annuel/actif élevé). La dispersion est forte, ce qui n'est pas étonnant puisque ce groupe comporte aussi bien des plaisanciers chefs d'entreprise qui vivent en village et possèdent un bateau de 7m que des femmes kanak retraitées qui pêchent à pied pour le loisir avec leurs petits enfants moins de dix fois par an.

Les ménages de Type 3a présentent eux le revenu net annuel par actif le plus faible, qui est même inférieur au SMG annuel. Ces ménages de pêcheurs vivriers sont donc très dépendants des activités de production qui limitent leurs dépenses alimentaires dans le commerce, ce qui explique en partie l'importance accordée à l'agriculture, la chasse, la pêche et l'élevage en termes de temps de travail.

## **4.2 TRAJECTOIRES DES MENAGES DEPUIS LE DEBUT DE LA CONSTRUCTION DE L'USINE KONIAMBO EN 2007 ET EVOLUTIONS PROBABLES DANS UN AVENIR PROCHE**

A partir des témoignages collectés lors des enquêtes il est possible d'esquisser une ébauche des évolutions des pratiques de pêche dans la zone VKP depuis la décision ferme du lancement du chantier de l'usine en 2007. Deux tendances antagonistes ressortent : certains ménages ont intensifié la pêche, d'autres ont réduit leur activité.

L'intensification de la pêche diffère selon les ménages :

- Pour les ménages de Type 1 et 2 elle est le fait de pêcheurs professionnels qui ont investi récemment dans du matériel de pêche (plus gros bateau) et qui ont des traites à rembourser. Certains de ces pêcheurs ont le projet de créer une poissonnerie qu'ils alimenteraient eux-mêmes en produits de la mer, la tendance à l'intensification ne devrait pas faiblir en ce qui les concerne une fois le matériel remboursé.

- Pour les ménages de type 3a qui pratiquent une pêche vivrière l'intensification peut être le fait d'individus qui demandent une autorisation de pêche à la province Nord (il s'agit de retraités ou de pêcheurs professionnels qui ont arrêté temporairement la pêche pour des raisons familiales ou parce qu'ils ont voulu se lancer dans une nouvelle activité). Le ménage concerné rejoint alors la catégorie des ménages de Type 2 pour lesquels la pêche contribue régulièrement au revenu familial et est l'activité prioritaire de certains membres. Il faudrait suivre le parcours de ces nouveaux pêcheurs professionnels et vérifier s'ils renouvellent leur demande d'autorisation de pêche d'une année sur l'autre afin de déterminer si la tendance à l'intensification se confirme.

Une autre forme d'intensification de la pêche, conditionnée par l'achat d'un bateau de plaisance qui permet aux membres du ménage de sortir plus souvent en mer, transforme la pêche vivrière en activité de loisir. Pour ces ménages l'investissement dans du matériel aussi coûteux qu'un bateau est en soit un gage d'intensification sur le long terme.

Les ménages qui ont réduit leur activité de pêche ont des motivations diverses : problèmes de commercialisation (cas des pêcheuses de crabe de Boyen, Témala et Ouéllisse qui n'ont plus de colporteur à qui vendre leurs productions), accès à un emploi salarié (fatigue, horaires contraignants, astreinte le week-end, etc.), problèmes de santé, départ en retraite, sentiment de ne pas être assez soutenu par la province, etc. Les ménages de Type 1 et 2 deviennent alors des ménages de Type 3a ou 3b, ils arrêtent complètement ou non la commercialisation des produits de leur pêche. Cette transition n'est pas irréversible, elle peut changer si des conditions plus favorables à l'activité de pêche sont mises en place, en fonction des besoins du ménage. Pour les ménages de Type 3, pour lesquels la pêche n'est pas une activité prioritaire, la part moins importante accordée à l'activité de pêche ne change pas leur catégorie et se traduit juste par une baisse de la fréquence de leurs sorties.

Il est difficile de définir quelle tendance l'emporte dans la zone VKP à partir des données qualitatives collectées lors des enquêtes, pour cela il serait intéressant de suivre l'évolution des demandes d'autorisation de pêche professionnelle (comment fluctuent les chiffres d'une année sur l'autre ? Pour chaque demande s'agit-il d'une première délivrance ou d'un renouvellement ?) et du nombre de bateaux.

### **4.3 LA PLURIACTIVITE, UN TEMOIGNAGE DE LA FLEXIBILITE DES MENAGES ?**

Pour la majorité des ménages de pêcheurs que nous venons d'identifier, l'absence de spécialisation des systèmes d'activités peut s'analyser comme une option par défaut, du fait d'un accès limité à un emploi stable ou de contraintes trop fortes rencontrées pour créer sa propre entreprise, comme l'accès à un crédit bancaire par exemple (Bouard et Sourisseau, 2010).

Elle peut également s'interpréter comme un choix privilégiant la prévention contre les risques d'un environnement économique et social jugé instable (le projet Koniambo). En effet, la majorité des ménages enquêtés sont dans une situation d'attente et d'incertitude vis-à-vis des besoins de l'usine en ressources humaines au moment où la phase de construction s'achève. De nombreux entrepreneurs sont remerciés et l'euphorie suscitée par le projet à ses débuts fait place à une certaine inquiétude concernant l'avenir, le degré d'information dont les individus disposent étant faible. Les ménages font donc preuve d'une

flexibilité<sup>44</sup> opérationnelle et organisationnelle plutôt que stratégique, le contexte socio-économique ne se prêtant pas à des changements sur le long terme.

Enfin, vu la valeur symbolique donnée en milieu mélanésien à la pratique de l'agriculture, l'abandonner au profit d'un emploi qui augmenterait le revenu direct n'est pas forcément souhaitable. De fait, l'accès à un emploi salarié ne se fait pas strictement au détriment des activités de production que sont la pêche, la chasse, l'agriculture et l'élevage. La plupart du temps, les individus s'adaptent aux opportunités d'emploi en maintenant ces activités mais en réduisant le temps de travail consacré aux opérations techniques agricoles et la fréquence et/ou la durée de leurs sorties de pêche et de chasse. Par ailleurs, la flexibilité organisationnelle garantit la souplesse des systèmes et permet une répartition des tâches au sein du ménage.

Ainsi les ménages de la zone VKP jouent sur plusieurs registres, d'abord en diversifiant leurs activités afin d'avoir toujours une opportunité d'acquisition de revenu, ensuite en valorisant les fruits de ces activités soit pour l'autoconsommation, soit pour le don à des fins sociales, soit pour la vente. Cet éventail de gestions possibles présente une protection contre le risque indéniable au cas où le ménage rencontrerait des difficultés pour l'une des activités concernées. Mais la pluriactivité n'est pas que défensive, elle peut être le résultat d'un choix réfléchi dans un contexte de tertiarisation de l'économie de la zone VKP : au-delà de la simple optimisation d'une activité productive particulière c'est bien à l'échelle du système d'activités que les ménages cherchent à améliorer leur revenu, avec la spécialisation de certains membres qui se consacrent à une activité salariale par exemple.

#### **4.4 LE SYSTEME D'ACTIVITES : UN CONCEPT ADAPTE AU CONTEXTE CALEDONIEN ?**

Face aux combinaisons d'activités complexes mises en place par la majorité des ménages de la zone VKP l'analyse des stratégies par l'étude des systèmes d'activités semble pertinente. Souvent appliquée aux ménages agricoles, son utilisation pour appréhender le comportement de ménages de pêcheurs ne semble pas poser de problème.

Par ailleurs, en considérant à la fois les activités marchandes et non marchandes, cet outil prend en compte les motivations identitaires et affectives qui régissent en partie le comportement des individus. Il semble donc adapté au contexte calédonien.

Mais il pourrait être intéressant d'élargir le concept du système d'activités, en utilisant les travaux anglo-saxons sur les « livelihoods ». Certes ces deux outils sont proches et se rejoignent sur un point : l'analyse en termes de stratégies. Cependant, en s'appuyant sur les travaux de Chambers et Conway, il est possible d'intégrer à notre analyse les « capacités » des individus : au lieu de nous contenter d'analyser le bien-être (en observant les écarts de revenus et de temps de travail entre les ménages) nous pouvons également considérer les possibilités réelles qu'ont les individus de jouir de ce bien-être, ce qu'il leur est possible de faire et de réaliser pour atteindre les buts qu'ils se sont fixés. Cette approche par les capacités est une piste intéressante pour expliquer l'absence d'un recours systématique au salariat en tribu, alors que la Nouvelle-Calédonie connaît actuellement une situation de plein emploi et que le niveau des salaires est élevé : les individus savent qu'ils peuvent saisir cette opportunité s'ils le souhaitent et la qualité de vie en tribu (absence de loyer à payer, solidarité

---

<sup>44</sup> L'hypothèse 3 selon laquelle les ménages de la zone VKP sont flexibles est validée, mais nous disposons de trop peu d'informations pour discuter avec justesse de leur résilience.

communautaire, production de nourriture qui limite les dépenses dans les commerces, etc.) leur offre la possibilité de choisir de ne pas le faire.

Le problème est que les écarts de liberté entre les individus sont difficilement quantifiables, ce qui rend l'approche très suggestive. Des indicateurs comme le sexe, l'âge, le niveau d'études, l'origine sociale peuvent aider, mais une compréhension fine passerait par une étude anthropologique des mœurs des différentes catégories de ménages de la zone. Une autre piste consisterait à étudier les libertés instrumentales qui permettent à l'individu de mettre en œuvre sa liberté d'agence<sup>45</sup> : les libertés politiques, les facilités économiques, les opportunités sociales, les garanties de transparence et les libertés sociales accordées aux plus vulnérables.

#### **4.5 QUELLES IMPLICATIONS POUR LE PROGRAMME COGERON ?**

Dans une zone où la pratique de la pêche est aussi répandue que la zone VKP, une question revient lorsqu'on tente de formaliser les enjeux de gestion : quel type de pêcheurs appuyer ? Il semblerait logique de cibler les populations les plus vulnérables face à une raréfaction de la ressource liée à la surexploitation du lagon : il s'agit des ménages de pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » pour lesquels la pêche est la principale source de revenu et absorbe une grande partie du temps de travail. Ces ménages éprouvent parfois des difficultés à commercialiser leur production car ils sont dépendants du passage des colporteurs, qui par ailleurs tirent les prix vers le bas pour augmenter leur marge et achètent occasionnellement leurs produits à des pêcheurs qui ne disposent pas d'autorisation de commercialisation et pratiquent donc une vente illégale. Un appui à cette catégorie de pêcheurs pourrait passer par la mise en place d'un point de vente collectif local, qui fait défaut à la zone actuellement, et un soutien accru aux initiatives de structuration en associations et groupements d'intérêt économique afin de renforcer leur pouvoir de négociation, leur recherche de débouchés et leur rôle d'instance de concertation entre les pêcheurs et les pouvoirs publics. Cet appui pourrait passer par un développement des capacités des organisations en matière de gestion, de technologie, de négociation et d'initiation de projets communautaires, entre autres. D'autres pistes d'intervention pourraient être la mise en place d'un système de contractualisation avec des prix garantis à la production, où la création d'un système d'information sur les marchés qui faciliterait la vente au moment où les prix sont les plus hauts et renforcerait les capacités de négociation des pêcheurs professionnels et « semi-professionnels ».

Cependant il convient de ne pas oublier les pêcheurs plaisanciers, qui bien qu'ils tirent peu de revenus de la pêche constituent la catégorie de pêcheurs la plus nombreuse dans la zone. Cette dernière catégorie de pêcheurs pourrait être appuyée via la rédaction d'un « guide des bonnes pratiques de pêche » qui serait distribué à toutes les personnes qui immatriculent un bateau et sur les foires agricoles, par exemple. Ce guide préciserait la réglementation en vigueur (périodes d'autorisation de pêche, quotas de prises, etc.) et le zonage formel et informel (réserve d'Oundjo) du lagon, afin d'informer les nouveaux arrivants sur les pratiques de pêche sur VKP et de limiter les conflits d'usage. Il conviendrait d'insister sur l'aspect pédagogique de cet ouvrage (cycles de reproduction des espèces lagunaires, préservation de la ressource, etc.) afin de responsabiliser les pêcheurs en sortant de l'aspect purement réglementaire. D'autres moyens de communications plus ludiques pourraient être utilisés,

---

<sup>45</sup> Selon Amartya Sen la liberté d'agence est ce qu'une personne est libre de faire ou de réaliser pour atteindre les buts qu'elle s'est fixés (Bertin, 2008).

comme la télévision et la radio, et pourraient jouer sur la nécessité de préserver la ressource pour les générations futures.

Jusque là le programme COGERON et les pouvoirs publics se sont placés à l'échelle de l'individu pour appuyer la pêche dans la zone VKP. L'étude réalisée amène à discuter ce choix : même dans le cas de ménages qui comprennent un pêcheur professionnel la pêche est une activité qui implique plusieurs membres et qui participe à l'alimentation de l'ensemble de la famille. Son importance est certes plus grande pour les individus spécialisés qui vivent de cette activité, auxquels elle confère un certain statut social, mais il n'est pas possible de laisser de côté la valeur non-marchande que représente la pêche vivrière. Il convient de raisonner la pêche non pas comme une activité autonome mais bien comme un des éléments du capital physique et intangible des ménages. Aussi, si la perspective d'un appui individuel via la création d'un statut de pêcheur professionnel a fait ses preuves (le nombre de pêcheurs qui demandent une autorisation de pêche à la province Nord semble croissant), il serait également intéressant de raisonner plus globalement, à l'échelle du ménage et du système d'activités qu'il met en place.

Ainsi, lors du montage des dossiers d'appui logistique et financier à des projets de pêche, il serait intéressant de pousser le porteur de projet à détailler l'impact de son projet sur l'ensemble du ménage :

- combien de personnes pratiquent la pêche dans sa famille ?
- à quelles fins (se nourrir, générer un revenu, loisir) ?
- quelles ressources sont pêchées ?
- quelles sont les autres activités des membres du ménage ?
- quelles sont celles qui génèrent un revenu ?
- quels sont les bénéfices attendus de ce projet ?
- quelle catégorie du ménage bénéficiera du projet ?
- de quelle manière (autonomie financière, valorisation sociale, etc.) ?

## CONCLUSION

Les individus et les ménages de pêcheurs de la zone VKP sont très pluriactifs et combinent de manière complexe des activités marchandes et non marchandes. La pêche occupe une place variable au sein des systèmes d'activités de ces ménages en fonction de leur localisation (village ou tribu), du nombre d'actifs familiaux et du type de pêcheurs qu'ils comprennent : elle peut être l'activité prioritaire de l'ensemble des membres ou de certains actifs dans le cas des pêcheurs professionnels ou « semi-professionnels », ou constituer une activité annexe à des fins vivrières et/ou de loisir pour les pêcheurs plaisanciers.

Les nouvelles opportunités d'emploi salarié non qualifié liées au projet minier Koniambo (essentiellement des contrats temporaires de type CDD) placent la mine en concurrence directe avec la pêche depuis le début du chantier de construction en 2007, particulièrement en ce qui concerne les actifs les plus jeunes : les individus se tournent préférentiellement vers cette activité qui garantit un revenu plus stable que la pêche car non dépendant des conditions climatiques. Cependant les activités rurales comme la pêche, la chasse, l'agriculture et l'élevage ne sont pas abandonnées pour autant. L'économie de la zone VKP reste clairement rurale, ce que souligne l'importance de leur valeur non marchande (autoconsommation, dons, échanges). Cette ruralité peut s'interpréter comme un ancrage des individus dans leur communauté et une volonté de respecter la coutume en milieu kanak. On pourrait même parler d'une « identité broussarde » qui se traduit par un fort attachement à la terre et au lagon et qui expliquerait en partie le fait que les actifs ne se tournent pas systématiquement vers le salariat malgré les salaires élevés et la situation de plein emploi que connaît actuellement le territoire.

Le développement économique de la zone se traduit par une augmentation du nombre de bateaux de plaisance et de l'utilisation du lagon à des fins de loisir, mais aussi par une demande accrue en produits de la mer qui n'est pas satisfaite par l'offre actuelle. Ce constat, qui induit de nouveaux débouchés à l'échelle locale, laisse présager de belles perspectives d'évolution pour le commerce des produits de la mer sur VKP. Répondre à cette demande locale permettrait notamment aux pêcheurs professionnels et « semi-professionnels » de se détacher des colporteurs qui tirent les prix vers le bas, en offrant des opportunités de commercialisation plus rémunératrices. Pour cela il conviendrait d'appuyer la mise en place de points de vente collectifs dans les villages qui faciliteraient l'écoulement local de la production et qui font défaut à la zone actuellement.

Le fort degré de pluriactivité, l'intégration relative de nombreux ménages dans une économie de marché et les possibilités d'arrangements internes entre leurs membres facilitent la recombinaison des systèmes d'activités en fonction des opportunités qui se présentent et leur confèrent une flexibilité indéniable. Les ménages de pêcheurs de la zone VKP s'adaptent aux changements, tout en conservant une activité de pêche qui pèse sur le marché local et qui a de l'importance dans les stratégies. Le faible niveau d'information dont les ménages disposent sur les évolutions de l'emploi salarié à la fin de la phase de construction de l'usine de Vavouto génère des incertitudes et des inquiétudes qui limitent l'horizon stratégique, même à court terme, et invitent donc à conserver souplesse et complexité des systèmes. Dans ces conditions, il s'avère difficile de se focaliser sur la pêche professionnelle.

## Bibliographie

### ➤ Livres et articles

Bertin A. : « L'approche par les capacités d'Amartya Sen, une voie nouvelle pour le socialisme libéral » in Cahiers du GREThA 2008-2009, 16 p.

Blanchemanche S. : « Interpréter la combinaison d'activités des ménages agricoles. Stratégies sociales et organisation du travail » in façSADe, n° 13, janvier/mars 2002, p. 1-4.

Bouard S., Sourisseau J.-M. : « Stratégies des ménages Kanak : hybridations entre logiques marchandes et non-marchandes » in Nature Sciences Sociétés, Vol. 18/3, Juillet-Décembre 2010.

Chambers R., Conway G. R. : « Sustainable rural livelihoods : practical concepts for the 21<sup>st</sup> century » in Institute of Development Studies Discussion Paper 296, December 1991, 29 p.

Ellis F. : « Rural livelihood diversity in developing countries : evidence and policy implications » in Overseas Development Institute, Natural resource perspectives, n° 40, April 1999, 8 p.

Gaillard C., Sourisseau J.-M. : « Systèmes de culture, système d'activité(s) et *rural livelihood* : enseignements issus d'une étude sur l'agriculture kanak (Nouvelle-Calédonie) » in Journal de la Société des Océanistes, n° 129, 2009, p. 5-20.

Gasselin P. : « Flexibilité des systèmes d'activités en contextes incertains », présentation PowerPoint lors du 2<sup>ème</sup> séminaire du projet Intersama, Aude, 12 juin 2009.

Guillemot N. et al. : « Characterization and management of informal fisheries confronted with socio-economic changes in New Caledonia (South Pacific) » in Fisheries Research, 2009, 11 p.

IEOM : « La Nouvelle-Calédonie », IEOM (Nouméa), IEOM (Paris), 1996, 252 p.

IRD : « Réponse à l'APR Programme LITEAU III. Programme COGERON, Organiser la COGestion des Récifs et lagONs à forte valeur patrimoniale en Nouvelle-Calédonie », Centre de Nouméa, 2007, 17 p.

ISEE : « Bilan économique et social 2009 - Synthèse », 2009, 51 p.

Leblic I. : « Les Kanak face au développement. La voie étroite », Presses Universitaires de Grenoble, ADCK (Nouméa), 1993, 412 p.

Parnaudeau J. : « Diagnostic des types de combinaisons d'activités professionnelles familiales dans la zone Intersalar (Bolivie). Synthèse bibliographique que le concept de « système d'activités » », CIHEAM/IAM (Montpellier), 2006, 22 p.

Paul J.-L., Bory A., Bellande A., Garganta E., Fabri F. : « Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur : du système de production agricole au système d'activité » in Cahiers de la recherche-développement, n° 39, 1994, p. 46-52.

Pedelahore P. : « Quelle place pour l'agriculture dans les activités des ménages calédoniens ? », CIRAD, 2005, 2 p.

Programme COGERON, rapport de synthèse : « Quel avenir pour la pêche dans le lagon de Vook-Koohnê-Pwëëbuu ? », IRD (Nouméa), 2009, 22 p.

Sabourin E., Antona M. (sous la dir. de) : « Les tensions entre lien social et intérêts matériels dans les processus d'action collective », CIRAD (Montpellier), 2005, p. 161-192.

Sabourin E., Djama M. : « Pratiques paysannes de la multifonctionnalité, Nordeste brésilien et Nouvelle-Calédonie » in *Economie rurale* 273-274, Janvier-Avril 2003, p. 120-133.

Sourisseau J.-M., Tyuienon R., Gambey J.-C., Djama M., Mercoiret M.-R., Sourisseau E. : « Les sociétés locales face aux défis du développement économique », Institut Agronomique néo-Calédonien, province Nord de Nouvelle-Calédonie, 2008, 145 p.

➤ Thèses et mémoires d'étudiants

Bonmarchand A. : « Valorisation des produits de la pêche lagonaire dans la zone Voh-Koné-Pouembout, Nouvelle-Calédonie », IRC ESAT (Montpellier), 2010, 69 p.

Burnod P. : « L'enchâssement social et institutionnel des modalités d'accès à la terre et au travail dans un contexte de migration : le cas du secteur agricole à Mayotte », thèse en économie du développement agricole, agro-alimentaire et rural, Montpellier SupAgro (Montpellier), 2007, p. 89-114.

Gaillard C. : « Analyse des systèmes de culture centrés sur l'igname des agriculteurs vivant en tribu, en vue d'améliorer l'appui conseil. Lien avec les stratégies de mise en marché. Province Nord, Nouvelle-Calédonie », IRC ESAT (Montpellier), 2007, 120 p.

Lasseigne L. : « La formalisation des enjeux de gestion sur la zone côtière, à partir des usages liés à la pêche locale. Le cas de la zone récifo-lagunaire Voh-Koné-Pouembout, dans le cadre du projet « COGERON » de cogestion des récifs et lagons à forte valeur patrimoniale. Province Nord, Nouvelle-Calédonie », Master « Aménagement et développement des territoires maritimes et côtiers », Université de Bretagne Sud, Lorient, 2008, 147 p.

Roy X. : « Diagnostic agraire au cœur de Voh : quelle place occupe l'activité agricole au sein des ménages ruraux ? », CNEARC ESAT (Montpellier), ISARA (Lyon), 2006, 103 p.

➤ Sources Internet

<http://www.ac-noumea.nc/sitevr/spip.php?article115>

<http://www.cnes.fr/web/CNES-fr/4519-el-nio-et-la-nia-dune-extreme-a-lautre.php>

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-nickel-en-Nouvelle-Caledonie,14541.html>

[http://www.ieom.fr/IMG/pdf/ne19\\_panorama\\_nouvelle-caledonie\\_052010.pdf](http://www.ieom.fr/IMG/pdf/ne19_panorama_nouvelle-caledonie_052010.pdf)

[http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/pcs2003/liste\\_n4.htm](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/pcs2003/liste_n4.htm)

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1317](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1317)

<http://www.isee.nc/recenspop/evolpop96-09.html>

<http://www.isee.nc/pe/bilan2009/pecheaqua.pdf>

<http://www.livelihood.wur.nl/?s=B1-Whylivelihood>

<http://www.lnc.nc/pays/autres/chasse/228863-chasser-plus-pour-gagner-plus.html>

<http://www.oultre-mer.gouv.fr/?presentation-nouvelle-caledonie.html>

<http://www.senat.fr/rap/r96-212/r96-21224.html>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvelle-Cal%C3%A9donie>

## TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence du stage .....	I
Annexe 2 : Organisation du stage.....	III
Annexe 3 : Guide d'entretien .....	IV
Annexe 4 : Comparaison de la participation de chaque activité au temps de travail annuel moyen par actif et aux recettes annuelles moyennes par actif pour chaque catégorie d'actif pêcheur .....	X
Annexe 5 : Répartition des 192 actifs pêcheurs en fonction de leur combinaison d'activités et de leur type .....	XI
Annexe 6 : Détail des combinaisons d'activités les plus fréquemment mises en place par les 192 actifs pêcheurs en fonction de leur type .....	XII
Annexe 7 : Recettes monétaires annuelles moyennes des 65 ménages enquêtés (en FCFP).....	XIII
Annexe 8 : Temps de travail annuel moyen des 65 ménages enquêtés .....	XIV
Annexe 9 : Temps de travail, recettes et revenu net (hors agriculture) annuels moyens en fonction de la combinaison d'activités mise en place par les ménages de Type 1 .....	XIV
Annexe 10 : Temps de travail, recettes et revenu net (hors agriculture) annuels moyens en fonction de la combinaison d'activités mise en place par les ménages de Type 2 .....	XV
Annexe 11 : Temps de travail, recettes et revenu net (hors agriculture) annuels moyens en fonction de la combinaison d'activités mise en place par les ménages de Type 3a .....	XVI
Annexe 12 : Temps de travail, recettes et revenu net (hors agriculture) annuels moyens en fonction de la combinaison d'activités mise en place par les ménages de Type 3b .....	XVII

## Annexe 1 : Termes de référence du stage



### FICHE DE PROPOSITION DE STAGE 2010

Renvoyer à [marie-pierre.dange@supagro.inra.fr](mailto:marie-pierre.dange@supagro.inra.fr) ou [francoise.bollinger@supagro.inra.fr](mailto:francoise.bollinger@supagro.inra.fr)

**PAYS : NOUVELLE-CALEDONIE    REGION : PROVINCE  
NORD**

**NOMBRE DE STAGIAIRES SOUHAITES :    1**

**THEME D'ETUDE :**

Depuis fin 2007, l'IAC participe au projet Cogeron (projet du programme LITEAU) qui vise à répondre à des questions concrètes sur la gestion de la pêche et de la zone littorale sur la zone Voh-Koné-Pouembout en province Nord de la Nouvelle-Calédonie. Différents travaux ont déjà permis d'identifier les enjeux locaux de gestion et les pratiques de pêche, et d'initier des suivis environnementaux. Il s'agit maintenant de mieux comprendre les stratégies des pêcheurs.

L'analyse des systèmes d'activités des pêcheurs est indispensable à cette compréhension. En effet, les stratégies familiales, outre qu'elles dépassent la simple activité de pêche, ne se comprennent qu'à la lumière de stratégies plus larges. Les logiques qui animent les activités de pêche ne peuvent s'appréhender qu'en référence à un méta-système qui les englobe à côté des autres activités productives du pêcheur et de sa famille. Ce méta-système est le système d'activité, il constitue le véritable domaine de cohérence des pratiques et des choix du pêcheur.

Activités prévues :

1. Mener des enquêtes auprès des pêcheurs des deux zones (le stagiaire bénéficiera de l'appui d'enquêteurs, l'objectif est de voir 150 pêcheurs).
2. Rédaction d'un rapport sur l'importance de la pêche dans les systèmes d'activités des ménages de la zone VKP.

**CORRESPONDANT    SCIENTIFIQUE    EVENTUEL    A  
MONTPELLIER :**

(à contacter par le stagiaire avant son départ).

Jean-François Bélières, Frédéric Lançon, Séverine Bouard, CIRAD ES Arena

## INSTITUTION PROPOSANT LE STAGE :

Institut Agronomique néo-Calédonien

Centre de Recherche Nord, BP6 98825 Pouembout, Nouvelle Calédonie (tel (687) 47 76 15)

## MAITRE DE STAGE SUR LE TERRAIN :

Le Maître de stage a pour rôle d'aider le stagiaire « au quotidien » dans le déroulement du stage. Il peut également apporter un appui scientifique au stagiaire. Il doit veiller à fournir au stagiaire la logistique nécessaire à la réalisation du travail demandé.

- Nom du Maître de stage : Sourisseau Jean-Michel (Email : sourisseau@iac.nc)

- Coordonnées précises de la structure d'accueil : Cf. ci-dessus

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE STAGE

- Durée - période de la présence du stagiaire sur le terrain :  
**6 mois le plus tôt possible dans l'année 2010.**

- Prolongement possible : (CSN, VAT, emploi possible). NON a priori

## CONDITIONS DE REALISATION DU STAGE – ENGAGEMENTS DE L'INSTITUTION D'ACCUEIL

L'institution d'accueil s'engage à prendre en charge ou à fournir au(x) stagiaire(s)

	OUI	MONTANT	NON
Le voyage de stage Aller-retour (Montpellier-lieu de stage)	X		
Une indemnité de stage (préciser le montant mensuel)	X	40 000 frcs CFP	
L'hébergement	X		
Les moyens de déplacement (préciser lequel : )	X		
L'interprète pour les enquêtes de terrain			X
L'accès à un micro-ordinateur et à une imprimante	X		
L'accès au courrier électronique	X		
La reprographie des mémoires de stage	X		

Signature de la personne responsable de l'institution :



## Annexe 2 : Organisation du stage

12 avril – 22 avril	<b>Préparation du stage en Nouvelle-Calédonie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recherches bibliographiques</li> <li>- Rencontre avec le directeur de mémoire</li> <li>- Rédaction du pré-mémoire</li> </ul>
23 avril	<b>Soutenance du pré-mémoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visioconférence avec le maître de stage en Nouvelle-Calédonie</li> <li>- Discussion de la méthodologie présentée</li> </ul>
5 mai – 26 mai	<b>Organisation du stage à Pouembout</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation auprès des structures d'accueil et intégration au sein de l'équipe</li> <li>- Echantillonnage des ménages à enquêter</li> <li>- Rédaction du guide d'entretien</li> <li>- Construction de la base de données Access</li> <li>- Recherches bibliographiques</li> </ul>
27 mai – 30 juil.	<b>Première phase de terrain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquêtes à Oundjo, Voh, Koné, Pouembout, Gatope, Baco</li> <li>- Saisie des données sur Access</li> <li>- Point avec le directeur de mémoire en mission à Pouembout le 18/06</li> </ul>
2 août – 9 août	<b>Point à mi-parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisie des données sur Access</li> <li>- Première tentative de traitement des données</li> <li>- Rencontre et discussion des premiers résultats avec les membres du projet</li> </ul>
10 août – 16 sept.	<b>Deuxième phase de terrain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquêtes à Baco, Voh, Koné, Pouembout, Boyen, Témala, Ouélisse</li> <li>- Saisie des données sur Access</li> </ul>
17 sept. – 26 sept.	<b>Préparation des restitutions aux pêcheurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisie des données sur Access</li> <li>- Construction d'une typologie des ménages de pêcheurs de la zone</li> <li>- Rédaction du Powerpoint</li> <li>- Réservation des salles</li> <li>- Information des pêcheurs enquêtés</li> </ul>
27 et 28 sept.	<b>Restitutions aux pêcheurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restitution et débat à la mairie de Voh</li> <li>- Restitution et débat à la mairie de Pouembout</li> </ul>
30 sept. – 15 déc.	<b>Retour en France et rédaction du mémoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisie des données sur Access</li> <li>- Traitement et analyse des données</li> <li>- Recherches bibliographiques</li> <li>- Rencontres avec le directeur de mémoire et le maître de stage</li> <li>- Rédaction du mémoire</li> </ul>
16 décembre	<b>Soutenance du mémoire à Montpellier devant un jury</b>	

## Annexe 3 : Guide d'entretien

Lieu :

Date :

Nom, Prénom :

N° de tel :

Adresse :

### La famille

- Histoire de la famille

Depuis quand êtes-vous installés ici ?

Pourquoi êtes-vous venus ?

Pour quels usages utilisez-vous le lagon ?

Avez-vous toujours pêché ? Si non, quand et pourquoi vous êtes-vous mis à pêcher ?

- Structure familiale

Pouvez-vous me présenter votre famille (remplir le tableau 1) :

- Communauté ethnique
- Nb de consommateurs qu'elle regroupe

- Les objectifs familiaux

Quels sont les objectifs que votre famille souhaite atteindre en terme de :

- Revenu
- Temps de travail
- Statut social
- Autoconsommation

### Le système d'activités familial

- Pouvez-vous me décrire les activités de chaque membre en 2009 (cf. tableau 1)
- Pour chaque activité :
  - Lieu
  - Périodes d'activité (calendrier de travail)
  - Nature (travail individuel, collectif)
  - Fonctions (alimentaire, sociale, générer des revenus)
  - Forme de rétribution (en nature, en argent)/salaire
  - Coûts globaux (intrants, matériel, bâtiments, main d'œuvre, taxes, prêts, impôts/cotisations ...)
  - Contribution au revenu familial global (**qualitatif, éventuellement %**)
  - Importance pour le ménage en termes de temps de travail (**qualitatif, éventuellement %**)
  - Lien avec les autres activités, priorité (est-elle privilégiée ou pas par rapport aux autres activités ?)

- Pour les activités de pêche (cf. tableau 3) :

- Possédez-vous un ou plusieurs bateau(x) ? Si oui, taille et puissance ?
- Quelles quantités pêchées ? (à quel moment de l'année, quelle quantité de travail ?)
- Destination de la production : sur 1000 CFP/sur 100 kg, combien sont autoconsommés, donnés, échangés, vendus ?
- Cet ordre a-t-il changé depuis 2007 ? Pourquoi (nouveaux marchés, etc.) ?
- Evolution des espèces pêchées depuis 2007 (poissons, crabes, biches de mer, trocas) ? Pourquoi ?
- Evolution des quantités pêchées (fréquence des sorties, matériel utilisé, volumes pêchés) depuis 2007 ? Pourquoi ?

- Pour les activités de production agricole :

**Pour l'ensemble de la famille :**

- Qu'est-ce qui est cultivé (nb pieds, rendement) :

- |   |                                       |  |
|---|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Igname         | <input type="checkbox"/> Chou kanak   | <input type="checkbox"/> Corossol      |
| <input type="checkbox"/> Taro           | <input type="checkbox"/> Tomate       | <input type="checkbox"/> Noix de coco  |
| <input type="checkbox"/> Manioc         | <input type="checkbox"/> Piment       | <input type="checkbox"/> Mangue        |
| <input type="checkbox"/> Patate douce   | <input type="checkbox"/> Maïs         | <input type="checkbox"/> Tamarin       |
| <input type="checkbox"/> Haricot        | <input type="checkbox"/> Poireau      | <input type="checkbox"/> Pomme liane   |
| <input type="checkbox"/> Epinard        | <input type="checkbox"/> Concombre    | <input type="checkbox"/> Litchi        |
| <input type="checkbox"/> Chouchoute     | <input type="checkbox"/> Café         | <input type="checkbox"/> Papaye        |
| <input type="checkbox"/> Courge         | <input type="checkbox"/> Banane       | <input type="checkbox"/> Canne à sucre |
| <input type="checkbox"/> Courgette      | <input type="checkbox"/> Avocat       | <input type="checkbox"/> Ananas        |
| <input type="checkbox"/> Oignon         | <input type="checkbox"/> Pamplemousse | <input type="checkbox"/> Vanille       |
| <input type="checkbox"/> Pomme de terre | <input type="checkbox"/> Mandarine    | <input type="checkbox"/> Persil        |
| <input type="checkbox"/> Salade         | <input type="checkbox"/> Orange       | <input type="checkbox"/> Autre...      |
| <input type="checkbox"/> Chou           | <input type="checkbox"/> Citron       |  |

- Combien de champs en tout dans la famille ?

- Qui travaille sur chaque champ ?

- Surface globale mise en culture ?

- Temps de travail agricole global ?

Préparation de la parcelle :

Plantation :

Entretien :

Récolte :

Commercialisation :

- Coût ?

**Pour chaque individu concerné et chaque culture :**

- Quelles quantités produites ? (à quel moment de l'année, quelle quantité de travail ?)

- Destination de la production : sur 1000 CFP/sur 100 kg, combien sont autoconsommés, donnés, échangés, vendus ?

- Cet ordre a-t-il changé depuis 2007 ? Pourquoi (nouveaux marchés, etc.) ?

- Evolution des variétés produites depuis 2007 (fruits, légumes, céréales, fleurs) ? Pourquoi ?

- Evolution des quantités produites (surfaces mises en culture, matériel utilisé, itinéraire technique) depuis 2007 ? Pourquoi ?

- Pour les activités de chasse (remplir le tableau 4) :
  - Quelles quantités chassées ? (à quel moment de l'année, quelle quantité de travail ?)
  - Destination de la production : sur 1000 CFP/sur 100 kg, combien sont autoconsommés, donnés, échangés, vendus ?
  - Cet ordre a-t-il changé depuis 2007 ? Pourquoi (nouveaux marchés, etc.) ?
  - Evolution des espèces chassées depuis 2007 (cerf, roussette, etc.) ? Pourquoi ?
  - Evolution des quantités chassées (fréquence des sorties, matériel utilisé, volumes chassés) depuis 2007 ? Pourquoi ?

## **Les évolutions du système d'activités familial**

Avez-vous toujours mené ces activités ?

Si non, quand ont-elles été mises en place/arrêtées ?

Etait-ce par choix ou par nécessité ?

Pour quelles raisons (acquisition de compétences, arrivée d'un nouveau membre dans la famille, insertion dans de nouveaux réseaux, accès aux ressources naturelles, réserves d'argent, début du projet minier en 2007, etc.) ?

## **L'impact du projet Koniambo sur les stratégies des ménages et sur la gestion du lagon**

### Le devenir des systèmes d'activités actuels

Comment vous projetez-vous dans l'avenir, une fois que l'usine fonctionnera ?

Avez-vous réfléchi aux stratégies que vous voulez adopter (privilégier l'emploi salarié, intensifier la pêche, etc.) ?

Comptez-vous modifier plus fortement vos activités ? Si oui lesquelles, de quelle façon ? Pourquoi ?

Quels sont les objectifs que vous souhaitez atteindre en termes de mode de vie (consommer plus, respecter les traditions, etc.) ?

## **Budget alimentation de la famille**

Qui fait les courses dans la famille ? (traiter avec cette/ces personne(s))

Quels aliments achetez-vous ?

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Viandes            | <input type="checkbox"/> Légumes              | <input type="checkbox"/> Pains et céréales |
| <input type="checkbox"/> Poissons/Crustacés | <input type="checkbox"/> Produits laitiers    | <input type="checkbox"/> Condiments        |
| <input type="checkbox"/> Œufs               | <input type="checkbox"/> Boissons sans alcool | <input type="checkbox"/> Conserves         |
| <input type="checkbox"/> Fruits             | <input type="checkbox"/> Boissons alcoolisées |  |

Quel budget monétaire mensuel pour acheter ces aliments ?

Quels membres de la famille participent financièrement à l'achat des aliments ?

Tableau 1 : La structure familiale

	Membre 1	Membre 2	Membre 3	Membre 4	Membre 5
Nom, Prénom					
Age					
Sexe					
Niveau d'étude					
Statut social					
Position familiale (prise de décision, apports financiers, dépendance...) et lien de parenté					
Prestations sociales (nature et montant)					
Activités agricoles (agriculture et élevage)					
Activités de pêche (lieu et espèces, pro ou pas)					

	Membre 1	Membre 2	Membre 3	Membre 4	Membre 5
Activités de chasse					
Activités salariales et entrepreneuriales					
Activités sociales					
Activités religieuses					
Activités syndicales et/ou politiques					

Tableau 2 : Activités d'élevage

Membre :	Elevage 1 :		Elevage 2 :	
	Nombre d'animaux		Nombre d'animaux	
	Produits (lait, viande, œufs...)		Produits (lait, viande, œufs...)	
	Orientation (naisseur, engraisseur...)		Orientation (naisseur, engraisseur...)	
	Autoconsommation		Autoconsommation	
	Don		Don	
	Echange		Echange	
	Vente		Vente	
	Prix de vente		Prix de vente	
Temps de travail et commercialisation annuel		Temps de travail et commercialisation annuel		

Coût global de l'élevage (intrants, frais véto, essence, location de matériel, MO, bâtiments...) :

Tableau 3 : Activités de pêche

Membre :	Ressource 1 :		Ressource 2 :		Ressource 3 :	
	Pro/non pro (RIDET, license)		Pro/non pro (RIDET, license)Pro/non pro		Pro/non pro (RIDET, license)Pro/non pro	
	Période de pêche		Période de pêche		Période de pêche	
	Fréquence		Fréquence		Fréquence	
	Temps de travail et commercialisation		Temps de travail et commercialisation		Temps de travail et commercialisation	
	Quantités pêchées		Quantités pêchées		Quantités pêchées	
	Autoconsommation		Autoconsommation		Autoconsommation	
	Don		Don		Don	
	Quantités reçues		Quantités reçues		Quantités reçues	
	Echange		Echange		Echange	
	Vente		Vente		Vente	
	Prix de vente		Prix de vente		Prix de vente	

Coût global de la pêche (matériel, essence, etc.) :

Tableau 4 : Activités de chasse

Membre :	<b>Gibier 1 :</b>		<b>Gibier 2 :</b>	
	Période		Période	
	Fréquence		Fréquence	
	Temps de travail et commercialisation		Temps de travail et commercialisation	
	Nombre d'animaux tués		Nombre d'animaux tués	
	Autoconsommation		Autoconsommation	
	Don		Don	
	Quantités reçues		Quantités reçues	
	Echange		Echange	
Quantités vendues et prix de vente		Quantités vendues et prix de vente		
Membre :	<b>Gibier 1 :</b>		<b>Gibier 2 :</b>	
	Période		Période	
	Fréquence		Fréquence	
	Temps de travail et commercialisation		Temps de travail et commercialisation	
	Nombre d'animaux tués		Nombre d'animaux tués	
	Autoconsommation		Autoconsommation	
	Don		Don	
	Quantités reçues		Quantités reçues	
	Echange		Echange	
Quantités vendues et prix de vente		Quantités vendues et prix de vente		

Coût global de la chasse (essence, munitions, matériel, etc.) :

## Annexe 4 : Comparaison de la participation de chaque activité au temps de travail annuel moyen par actif et aux recettes annuelles moyennes par actif pour chaque catégorie d'actif pêcheur

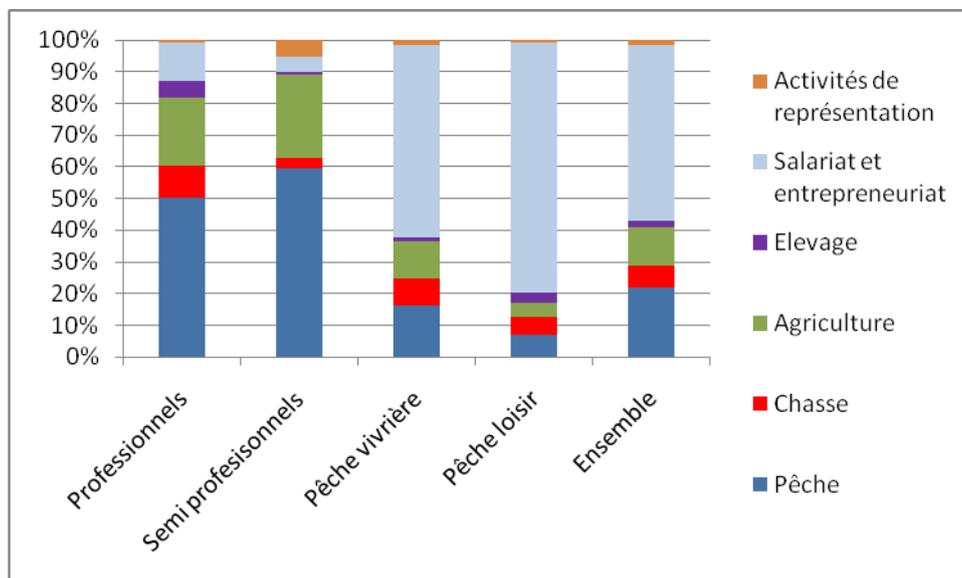


Figure A : Participation de chaque activité au temps de travail annuel moyen par actif pour chaque catégorie d'actif pêcheur

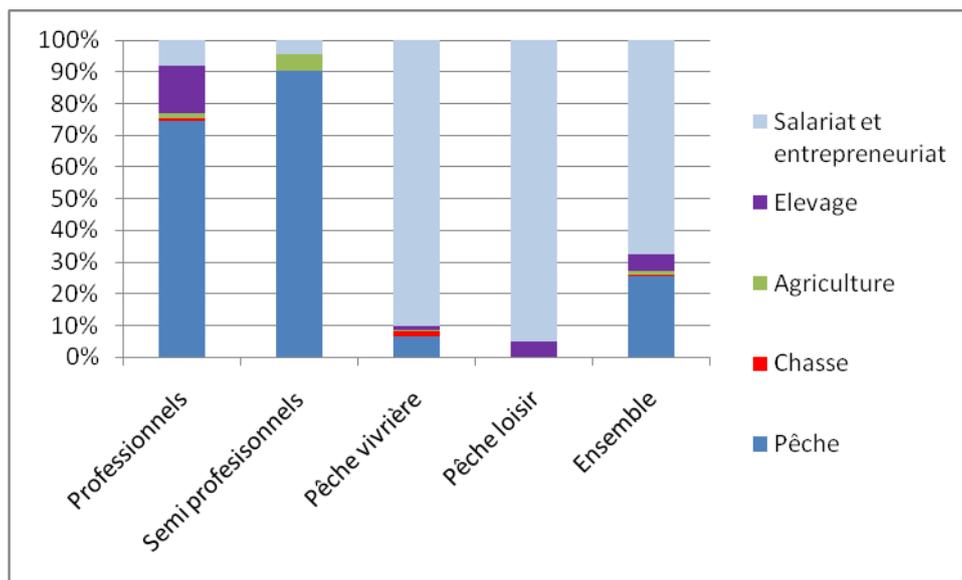


Figure B : Participation de chaque activité aux recettes annuelles moyennes par actif pour chaque catégorie d'actif pêcheur

## Annexe 5 : Répartition des 192 actifs pêcheurs en fonction de leur combinaison d'activités et de leur type

COMBINAISON D'ACTIVITES	TYPE DE PECHEUR				TOUS
	PROFESSIONNEL	« SEMI-PROFESSIONNEL »	PLAISANCIER		
			PECHE VIVIERE	PECHE DE LOISIR	
P	-	1	1	6	8
P + R	-	2	-	1	3
P + Ent	-	-	-	3	3
P + S	1	-	5	4	6
P + El	-	1	-	1	2
P + A	2	5	6	4	17
P + C	1	1	2	5	9
P + S + R	-	-	1	1	2
P + A + R	4	8	2	1	15
P + A + S	1	1	8	4	14
P + A + El	-	1	2	-	3
P + C + R	-	-	2	-	2
P + C + Ent	-	-	1	-	1
P + C + S	1	-	4	6	11
P + C + El	-	-	-	1	1
P + C + A	2	2	4	6	14
P+A+E+R	-	-	-	1	1
P+A+S+R	1	-	7	1	9
P+A+El+R	-	1	-	-	1
P+A+El+Ent	-	-	-	2	2
P+A+El+S	2	-	1	-	3
P+C+Ent+R	-	-	-	1	1
P+C+S+R	-	1	6	2	9
P+C+S+Ent	-	-	-	1	1
P+C+El+Ent	1	-	-	3	4
P+C+A+R	1	2	-	-	3
P+C+A+Ent	-	-	-	1	1
P+C+A+S	-	1	12	8	21
P+C+A+El	2	-	1	-	3
P+A+El+S+R	-	1	-	1	2
P+C+El+Ent+R	-	-	1	-	1
P+C+A+Ent+R	-	-	-	1	1
P+C+A+S+R	1	-	2	1	4
P+C+A+El+R	1	1	-	-	2
P+C+A+El+S	-	-	1	-	1
P+C+A+El+Ent+R	-	-	1	2	3
P+C+A+El+S+R	-	-	1	2	3
P+C+A+El+S+Ent+R	-	-	-	1	1
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>29</b>	<b>71</b>	<b>71</b>	<b>192</b>

Légende :

P : Pêche      A : Agriculture      Ent : Entrepreneuriat      S : Salariat  
C : Chasse      El : Elevage      R : Activités de représentation

**Annexe 6 : Détail des combinaisons d'activités les plus fréquemment mises en place par les 192 actifs pêcheurs en fonction de leur type**

COMBINAISON D'ACTIVITES	TYPE DE PECHEUR									
	PROFESSIONNEL		« SEMI-PROFESSIONNEL »		PLAISANCIER				TOUS	
	EFFECTIF	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
P	-		1	3	1	1	6	8,5	8	4
P+A	2	10	5	17	6	8,5	4	6	17	9
P+C	1	5	1	3	2	3	5	7	9	5
P+A+R	4	19	8	28	2	3	1	1	15	8
P+A+S	1	5	1	3	8	11	4	6	14	7
P+C+S	1	5	-		4	6	6	8,5	11	6
P+C+A	2	10	2	7	4	6	6	8,5	14	7
P+A+S+R	1	5	-		7	10	1	1	9	5
P+C+S+R	-		1	3	6	8,5	2	3	9	5
P+C+A+S	-		1	3	12	17	8	11	21	11
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>57</b>	<b>20</b>	<b>69</b>	<b>52</b>	<b>73</b>	<b>43</b>	<b>60,5</b>	<b>127</b>	<b>67</b>
Autres	9	43	9	31	19	27	28	39,5	65	33

Légende :

P : Pêche

A : Agriculture

S : Salariat

C : Chasse

R : Activités de représentation

**Annexe 7 : Recettes monétaires annuelles moyennes des 65 ménages enquêtés  
(en FCFP)**

	TRIBU	VILLAGE	Tous
Pêche	1 663 516	772 135	1 238 396
<i>Ecart-type</i>	2 400 678	2 304 856	2 379 740
<i>Coefficient de variation</i>	144 %	299 %	192 %
Chasse	31 221	9 355	20 792
<i>Ecart-type</i>	135 428	52 086	104 162
<i>Coefficient de variation</i>	424 %	557 %	501 %
Agriculture	45 059	56 884	50 698
<i>Ecart-type</i>	183 359	248 697	215 322
<i>Coefficient de variation</i>	407 %	437 %	425 %
Elevage		547 316	261 028
<i>Ecart-type</i>	-	1 690 223	1 189 557
<i>Coefficient de variation</i>		309 %	456 %
Salariat et/ou entrepreneuriat	3 125 803	4 937 710	3 989 943
<i>Ecart-type</i>	2 751 136	3 865 295	3 426 047
<i>Coefficient de variation</i>	88 %	78 %	86 %
Prestations sociales	810 158	390 368	610 236
<i>Ecart-type</i>	786 148	733 171	784 324
<i>Coefficient de variation</i>	97 %	188 %	129 %
<b>Total annuel</b>	<b>5 675 756</b>	<b>6 714 368</b>	<b>6 171 094</b>
<i>Ecart-type</i>	3 969 331	4 470 688	4 214 999
<i>Coefficient de variation</i>	70 %	67 %	68 %
<b>Total mensuel</b>	<b>472 980</b>	<b>559 531</b>	<b>514 258</b>

## Annexe 8 : Temps de travail annuel moyen des 65 ménages enquêtés

	TRIBU		VILLAGE		TOUS	
	EN HOMME.JOUR	EN HEURES	EN HOMME.JOUR	EN HEURES	EN HOMME.JOUR	EN HEURES
Pêche	184,3	1 474	63,3	506	126,5	1 012
<i>Ecart-type</i>	<i>180,9</i>	<i>1 447</i>	<i>68,6</i>	<i>549</i>	<i>151</i>	<i>1 208</i>
Chasse	42,3	338	35,8	286	39,1	313
<i>Ecart-type</i>	<i>72,4</i>	<i>579</i>	<i>50</i>	<i>400</i>	<i>62,4</i>	<i>499</i>
Agriculture	121,8	974	22,8	182	74,5	596
<i>Ecart-type</i>	<i>125,5</i>	<i>1 004</i>	<i>34,8</i>	<i>278</i>	<i>105,8</i>	<i>846</i>
Elevage	3,1	25	25,3	202	13,6	109
<i>Ecart-type</i>	<i>13,1</i>	<i>105</i>	<i>69,6</i>	<i>557</i>	<i>49,9</i>	<i>399</i>
Salariat et/ou entrepreneuriat	421	3 368	332,8	2 662	378,9	3 031
<i>Ecart-type</i>	<i>290,8</i>	<i>2 326</i>	<i>285,5</i>	<i>2 284</i>	<i>289,4</i>	<i>2 315</i>
Activités de représentation	18,5	148	3,1	25	11,1	89
<i>Ecart-type</i>	<i>29,6</i>	<i>237</i>	<i>8,8</i>	<i>70</i>	<i>23,4</i>	<i>187</i>
<b>Total annuel</b>	<b>790,4</b>	<b>2 958</b>	<b>482,9</b>	<b>1 199</b>	<b>643,8</b>	<b>2 119</b>
<i>Ecart-type</i>	<i>298,2</i>	<i>2 386</i>	<i>109,8</i>	<i>878</i>	<i>252,5</i>	<i>2 020</i>

## Annexe 9 : Temps de travail, recettes et revenu net (hors agriculture) annuels moyens en fonction de la combinaison d'activités mise en place par les ménages de Type 1

COMBINAISON D'ACTIVITES	NOMBRE DE MENAGES	NOMBRE MOYEN D'ACTIFS PAR MENAGE	TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL MOYEN (EN HOMME.JOUR)			RECETTES ANNUELLES MOYENNES (EN FCFP)			R <sub>N</sub> ANNUEL MOYEN HORS AGRICULTURE (EN FCFP)		
			PAR MENAGE	PAR ACTIF	PART DE LA PECHE (%)	PAR MENAGE	PAR ACTIF	PART DE LA PECHE (%)	PAR MENAGE	PAR ACTIF	PART DE LA PECHE (%)
P+C	1	1	253	126,5	77	2 073 000	1 036 500	100	2 972 480	1 486 240	71
P+A	1	1	110,1	110,1	60	276 000	276 000	86	405 136	405 136	100
P+C+A	3	2	133,5	133,5	46	440 000	440 000	100	-23 443	-23 443	61
P+A+S	1	2	267,8	133,9	53	2 482 000	1 241 000	72	2 453 102	1 226 551	73
P+C+A+R	1	1	127,5	127,5	63	1 505 200	1 505 200	99	1 472 461	1 472 461	100
P+C+A+S	1	4	558	139,5	48	14 132 000	3 533 000	79	7 427 504	1 856 876	61
P+A+S+R	1	2	161,4	80,7	54	1 418 289	709 144	76	1 639 592	819 796	89
P+C+A+S+R	4	6,3	281	45	38	2 232 663	357 226	69	2 529 121	404 659	73
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>3,2</b>	<b>235,2</b>	<b>72,8</b>	<b>49</b>	<b>2 622 594</b>	<b>811 755</b>	<b>78</b>	<b>2 287 885</b>	<b>708 155</b>	<b>74</b>

Légende :

P : Pêche

A : Agriculture et/ou élevage

R : Activités de représentation

C : Chasse

S : Salariat et/ou entrepreneuriat

**Annexe 10 : Temps de travail, recettes et revenu net (hors agriculture) annuels moyens en fonction de la combinaison d'activités mise en place par les ménages de Type 2**

COMBINAISON D'ACTIVITES	NOMBRE DE MENAGES	NOMBRE MOYEN D'ACTIFS PAR MENAGE	TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL MOYEN (EN HOMME.JOUR)			RECETTES ANNUELLES MOYENNES (EN FCFP)			R <sub>N</sub> ANNUEL MOYEN HORS AGRICULTURE (EN FCFP)		
			PAR MENAGE	PAR ACTIF	PART DE LA PECHE (%)	PAR MENAGE	PAR ACTIF	PART DE LA PECHE (%)	PAR MENAGE	PAR ACTIF	PART DE LA PECHE (%)
P+A+S	1	4	729	182,3	9	2 514 400	628 600	28	2 656 955	664 239	32
P+A+S+R	1	2	296,6	148,3	36	2 919 400	1 459 700	59	2 593 208	1 296 604	54
P+A+C+S	6	4,7	181,1	38,8	19	1 179 374	252 723	34	1 719 397	368 442	30
P+A+C+S+R	8	5,5	138,3	25,1	24	789 420	143 531	23	924 061	168 011	36
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>4,9</b>	<b>201,2</b>	<b>41,3</b>	<b>20</b>	<b>1 176 588</b>	<b>241 351</b>	<b>34</b>	<b>1 434 940</b>	<b>294 347</b>	<b>35</b>

Légende :

P : Pêche

A : Agriculture et/ou élevage

R : Activités de représentation

C : Chasse

S : Salariat et/ou entrepreneuriat

**Annexe 11 : Temps de travail, recettes et revenu net (hors agriculture) annuels moyens en fonction de la combinaison d'activités mise en place par les ménages de Type 3a**

COMBINAISON D'ACTIVITES	NOMBRE DE MENAGES	NOMBRE MOYEN D'ACTIFS PAR MENAGE	TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL MOYEN (EN HOMME.JOUR)			RECETTES ANNUELLES MOYENNES (EN FCFP)			R <sub>N</sub> ANNUEL MOYEN HORS AGRICULTURE (EN FCFP)		
			PAR MENAGE	PAR ACTIF	PART DE LA PECHE (%)	PAR MENAGE	PAR ACTIF	PART DE LA PECHE (%)	PAR MENAGE	PAR ACTIF	PART DE LA PECHE (%)
P+C	1	1	122,5	122,5	47	-	-	-	1 066 362	1 066 362	67
P+C+A	1	2	362,3	181,1	23	-	-	-	395 297	197 649	110
P+A+S	1	2	334,3	167,1	13	2 990 000	1 495 000	0	2 930 928	1 465 464	1
P+C+A+S	3	3,3	193,6	58,1	9	946 800	284 040	1	1 004 806	301 442	7
P+A+S+R	1	3	638,5	212,8	8	1 488 000	496 000	3	1 551 527	517 176	7
P+C+A+S+R	4	4,8	134	28,2	9	903 113	190 129	0	937 334	197 333	9
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>3,4</b>	<b>234</b>	<b>69,6</b>	<b>13</b>	<b>993 714</b>	<b>295 428</b>	<b>1</b>	<b>1 155 261</b>	<b>343 456</b>	<b>14</b>

Légende :

P : Pêche

A : Agriculture et/ou élevage

R : Activités de représentation

C : Chasse

S : Salariat et/ou entrepreneuriat

**Annexe 12 : Temps de travail, recettes et revenu net (hors agriculture) annuels moyens en fonction de la combinaison d'activités mise en place par les ménages de Type 3b**

COMBINAISON D'ACTIVITES	NOMBRE DE MENAGES	NOMBRE MOYEN D'ACTIFS PAR MENAGE	TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL MOYEN (EN HOMME.JOUR)			RECETTES ANNUELLES MOYENNES (EN FCFP)			R <sub>N</sub> ANNUEL MOYEN HORS AGRICULTURE (EN FCFP)		
			PAR MENAGE	PAR ACTIF	PART DE LA PECHE (%)	PAR MENAGE	PAR ACTIF	PART DE LA PECHE (%)	PAR MENAGE	PAR ACTIF	PART DE LA PECHE (%)
P	1	1	6,1	6,1	100	-	-	-	49 147	49 147	100
P+S	2	2,5	266,9	106,8	14	1 425 000	570 000	0	1 285 065	514 026	-11
P+S+R	1	1	223,1	223,1	14	996 000	996 000	0	1 066 859	1 066 859	7
P+A+S	1	2	335,6	167,8	3	3 600 000	1 800 000	0	3 521 710	1 760 855	-2
P+C+S+R	3	2,3	167,8	71,9	9	2 685 556	1 150 952	0	2 549 700	1 054 157	-3
P+A+C+S	10	2,7	54,7	20,3	6	822 340	304 570	0	804 089	297 811	2
P+A+C+S+R	7	2,9	83,6	29,3	3	1 010 147	353 551	0	1 039 004	363 651	0
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>2,5</b>	<b>109,4</b>	<b>43,4</b>	<b>8</b>	<b>1 231 884</b>	<b>488 843</b>	<b>0</b>	<b>1 196 035</b>	<b>474 617</b>	<b>-1</b>

Légende :

P : Pêche

A : Agriculture et/ou élevage

R : Activités de représentation

C : Chasse

S : Salariat et/ou entrepreneuriat